

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37)

Lord TWEEDSMUIR

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, samedi 29 novembre 1941

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE: BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration: BELAIR 3361
Rédaction: BELAIR 2984
Gérant: BELAIR 3361

LE DEVOIR

La menace contre Sébastopol va croissant (Lire en page 3)

Le cri de guerre de nos conscriptionnistes

"Vous vous battez et nous ne nous ferons pas battre"

Les conscriptionnistes s'agitent et M. Meighen va les mener. En fait, M. George Drew, de Toronto, déclare qu'il nous faut le service obligatoire pour tout le monde, tout de suite. La mort regrettable de M. Ernest Lapointe, croient ces gens, enlève de leur route un obstacle dangereux pour leurs plans. Depuis septembre 1939, ils méditent leur coup, qui est de répéter la triste exploit de 1917, alors qu'ils divisèrent le pays contre lui-même: au point que M. Ralston, ministre de la guerre, présentement, a pu dire, après M. Crerar, collègue de M. King et jadis membre du gouvernement d'Union qui imposa le service militaire obligatoire, en 1917-1918, que l'expérience de 1917 fut désastreuse pour l'unité du Canada. Ce qui déchira et divisa le pays en ces temps-là, selon l'expression même de M. Ralston, et ce qui fut plutôt un obstacle qu'une aide à l'effort de guerre du pays, ne diviserait ni ne déchirerait le Canada, cette année, l'an prochain, aiderait même à notre effort de guerre, en 1942-1943? C'est à voir.

M. Meighen, s'il lui reste un brin de raisonnement sain, — on veut le croire, — doit savoir que les mêmes causes produisent les mêmes effets, dans les mêmes circonstances. Et il irait tenter de passer outre? Ce serait désraisonnable. Attendons-nous néanmoins que les ultra-loyalistes le soient. Un sentiment aveugle les mène, non pas le bon sens. Pour eux, rien ne compte si nous ne faisons pas tout ce qu'ils veulent.

L'EFFORT TOTAL QUE L'ON DEMANDE

Ils ne connaissent plus le bon sens. A quel homme sensé feraient-ils croire que le Canada, pays d'une population de 12 millions au maximum, pourrait à la fois:

- (a) fournir des hommes à l'armée en nombre illimité;
- (b) subir en même temps la conscription pour service au pays et pour service outre-mer;
- (c) mettre un nombre d'hommes indéfini aux champs, pour tirer de la terre toutes les denrées alimentaires nécessaires au Canada et aussi au ravitaillement des pays alliés d'outre-mer;
- (d) fournir aux usines, aux ateliers, aux chantiers de guerre toute la main-d'œuvre qu'il y faut pour fabriquer des canons, des mitrailleuses, des cartouches, des obus, des parachutes, des chars d'assaut, des avions, du matériel militaire, des navires de guerre, ou de commerce, etc. de toute sorte pour le Canada, la Grande-Bretagne et les pays alliés.

(e) assurer à l'armée et à la marine canadiennes tous les effectifs voulus pour parer à la défense territoriale du Canada, ainsi qu'à celle de ses littoraux et de ses villes, tant du Pacifique que de l'Atlantique et du centre;

(f) protéger ensemble l'Angleterre et le Canada, Londres, Halifax, Montréal et Vancouver, — s'il est vrai, comme on nous l'assure fréquemment, que le Canada soit vulnérable;

(g) préparer, comme on nous l'a dit et redit, l'invasion de l'Europe continentale, pendant que l'Angleterre verrait à défendre elle-même son propre territoire contre toute invasion germanique;

(h) dépenser des milliards indéfiniment et pendant des années, pour tout cela?

Voilà toute une série d'objectifs considérables. Les uns ont plus d'importance que les autres. Quelques-uns peuvent sans doute aller ensemble. Ils ne peuvent tous s'accomplir. Il y a un choix à faire, un effort à prouver, à sérier. M. Meighen ne veut pas cela. Il veut tout, au risque de nous étrangler net.

Par où avons-nous commencé? Par le volontariat, aux armées, à la marine, à l'aviation. Par l'envoi en Europe d'une série de corps d'armées, qui se totalisent aujourd'hui à cinq divisions outre-mer, soit 100,000 hommes, plus les services auxiliaires, plus 89,000 hommes dans l'aviation militaire, plus 25,000 hommes dans la marine de guerre ou de défense côtière. Au total, au 1er novembre courant, d'après la publication officielle: *Le Canada en guerre*, nous avions recruté, enrégimenté et levé 345,000 hommes de toutes armes, tant pour service au Canada que pour outre-mer, et il y a ici une armée de réserve de 170,000 hommes. Voilà où nous en sommes. Si l'on craint en certains milieux que le volontariat cesse avant longtemps de donner tout ce qu'on en demandera, ne serait-ce pas qu'on déplace de plus en plus le "rendement raisonnable" que l'on peut tirer du volontariat? (Le Droit, 21 novembre 1941). Ne parlez pas de réfléchir à ce qu'il faut faire: il faudrait céder aux conscriptionnistes tout ce qu'ils veulent. Tout.

PLEBISCITE OU ELECTIONS

La mort inopinée de M. Lapointe ferait-elle tomber le coup d'opposition à la conscription, dans le gouvernement de M. King? On se dit que non, tant que, du moins, l'alter ego de M. Lapointe tiendra le poste de chef de la nation. M. King a du reste dit encore ces jours derniers qu'il n'y aura pas de service obligatoire hors du Canada sans appel au peuple préalablement à toute législation en ce sens, soit par plébiscite, soit au moyen d'élections générales.

C'est ce dont ne veulent pas nos conscriptionnistes qui, solennellement, déclarent ne pas entendre que le pays manifeste là-dessus son avis, soit par élection, soit par référendum. Manque de logique, puisqu'ils réclament haut le droit des démocraties d'être consultées sur les détails des guerres qui peuvent affecter leur sort. D'un côté, on parle de droits démocratiques violés; et de l'autre on s'intéresse à empêcher qu'on ne consulte le peuple, ce qui est de son droit, quand il s'agit de la liberté, de la vie ou de la mort. On lui nie ce droit à la consultation générale. Consulté il n'y a qu'une vingtaine de mois, il a explicitement répudié tout projet de conscription, il a opté pour le régime de compromis établi jusqu'à la fin de cette guerre-ci. Les paroles et les engagements veulent-ils dire quelque chose, ou ne veulent-ils plus rien dire? Aucun sophisme, aucune argutie, même sur les lèvres du formidable dialecticien qu'est M. Meighen, ne pourra jamais convaincre qui que ce soit, s'il a un tant soit peu de sens de la logique, que, parce que les dates changent, il faut renoncer au principe du volontariat... Une parole est une parole, un compromis, un compromis; un mandat reste un mandat explicite

encore à vingt mois du jour où on l'a reçu, quand on l'a reçu pour cinq ans; donc il faut le respecter jusqu'à ce que le peuple libère les gouvernants, voire les partis, de leurs engagements à ce sujet.

Le parti conservateur comme le libéral a pris des engagements précis en mars 1940; et pour la vie du Parlement. Ce n'est pas parce que M. Meighen succède à M. Hanson, qui avait provisoirement remplacé M. Manion, que la politique du parti tory en 1940 ne tiendrait plus. Quoi que disent certaines feuilles, M. King a raison. Les deux partis et la plupart des candidats élus en 1940 ont reçu un mandat nettement anticonscriptionniste de cinq ans de durée. Seuls les électeurs peuvent en relever les députés, dans une nouvelle consultation populaire. M. King l'a fait comprendre comme il convenait; son parti, à cause des engagements pris en 1940, doit s'en tenir à une politique anticonscriptionniste jusqu'à la prochaine élection. La mort de M. Lapointe ne saurait délier personne de la politique de participation limitée au volontariat. Et le parti libéral en bloc doit à la mémoire même de M. Lapointe, qui fut partie au compromis de septembre 1939, d'honorer l'accord auquel en vinrent alors tous les groupes du parti libéral. On peut être assuré que M. King ne reviendra pas sur ce qu'il a fait entendre en ce sens à ses députés, lors du dernier caucus général de son parti, à l'issue duquel il déclara que celui-ci restait étroitement uni là-dessus, qu'il n'y avait aucun dissentiment parmi ses quelque 180 députés. La parole de M. King vaut et continuera de valoir. Et si quelqu'un s'y tient, entre autres choses à cause des engagements pris envers M. Lapointe lui-même et ses collègues québécois, ce sera M. King.

NI SOPHISME, NI PRETEXTE NE VAUT

Quant aux députés conservateurs, ils ont reçu, tout comme les libéraux, un mandat anticonscriptionniste, eux aussi, presque tous, en tout cas. Ce ne sont ni les sophismes ni les arguties, ni les prétextes invoqués par la presse ultra-loyaliste — "les circonstances ont changé", par exemple, — qui peuvent les délier de leurs engagements. Seul l'appel au peuple pourrait le faire. Et M. Meighen le tout premier, les tories n'en veulent point.

Si quelqu'un allait prétendre passer outre, de leur côté, et même aller venir à bout, par on ne sait quelle audacieuse manœuvre, de renverser le gouvernement King et d'instaurer à sa place, sans élection, un cabinet unioniste Meighen, où figureraient des ralliés libéraux, ce serait là un abus de force antidémocratique, commis à l'heure même où l'on nous affirme de toutes parts que nous combattons pour préserver d'un adversaire tyrannique les libertés démocratiques les plus élémentaires et les plus inattaquables. Avec ou sans M. Meighen, le parti conservateur ne peut mener aujourd'hui une juste campagne en faveur du service obligatoire pour outre-mer sans dépasser la limite de ses droits, de son mandat, tel qu'il le tient depuis mars 1940. Sans élection, sans appel au peuple, — M. Meighen et ses partisans ne veulent ni de l'un ni de l'autre, alléguant que le Parlement est tout-puissant, ce qui est faux, car il n'a reçu qu'un mandat limité, — le parti de M. Meighen reste lié, comme le parti de M. King, par les termes étroits de ce mandat. Qui veut la conscription pour outre-mer doit en toute logique au préalable consentir soit à un plébiscite, soit à des élections générales. Pourquoi les tories refusent-ils l'un ou les autres, alors qu'il est plein la bouche de dénominations à l'endroit d'un ministère dont ils prétendent qu'il gouverne sans s'appuyer sur les usages et les principes de la démocratie? Eux-mêmes refusent de consulter le peuple, si le chef de l'autre groupe prend au nom de son parti la seule attitude logique à suivre: s'en tenir à son mandat tant qu'il n'en aura pas été délié par ses commettants.

LA PEUR DU SCRUTIN

La vérité, c'est que M. Meighen et ses amis ont peur de prendre l'avis du peuple. Pourquoi? Parce que, mis en minorité dès avant mars 1940, ils savent qu'ils en seront encore au même point. Ils disent que le peuple a changé d'avis, à cause que "les circonstances ont changé"? C'est à voir. A eux d'en faire la preuve. Ce leur serait facile de gagner en ce cas les électeurs à leurs sentiments conscriptionnistes, s'il est vrai, comme le crient les journaux ultra-loyalistes, que la majorité exigerait le service obligatoire pour outre-mer. On a parlé ces jours-ci de l'organisation, avec l'appui d'une trentaine de quotidiens canadiens, d'un *Gallup Poll*, à travers notre pays. Qui sait si, tout au fond, il ne s'agit pas de tenter de démontrer, par des calculs plus ou moins colorés, que le Canada voudrait la conscription? Il faut se méfier de ces prétendus plébiscites montés par des sociétés commerciales et dans lesquels donneraient comme dans des pièges les gens faciles à duper.

On est tenté de servir à tous les bruyants avocats de la conscription une expression tranchante de leur langue: "Put up or shut up". Acceptez un appel au peuple, ou taisez-vous". Gens outre mesure pratiques, ils veulent à la fois prendre le gouvernement du pays, faire qu'une minorité domine la majorité, éviter des élections, mener de force à la guerre tous nos jeunes gens, sans prendre eux-mêmes le moindre risque d'être battus par le peuple.

C'est cela, en somme, leur cri de guerre: "Vous êtes vous battrez malgré vous et nous n'irons pas aux élections malgré nous". Gens braves, gens courageux... pour les autres, loyalistes... aux dépens des autres.

Georges PELLETIER

Messe pour les otages français à Québec

QUÉBEC, 29 (C.P.). — S. E. le cardinal Villeneuve officiera mercredi prochain à la grande messe solennelle qui sera chantée pour le repos de l'âme des otages français tués par les troupes d'occupation allemandes en France. Cette messe devait être célébrée hier, mais on a remis la célébration à cause de la mort de M. Ernest Lapointe. Le colonel P. Pierron représentant du général de Gaulle du Canada assistera ainsi que le lieutenant-gouverneur sir Eugène Fiset; le brigadier Georges-P. Vanier, commandant du district militaire no 5; ainsi que plusieurs membres de l'Assemblée législative et du Conseil législatif.

Billet du soir

Mélo-snobisme

Amy Porter, de l'Associated Press, raconte, de la façon suivante (nous traduisons, évidemment), ses impressions de la dernière soirée d'ouverture de la saison, à la Metropolitan Opera House:

"... Mme Cornelius Vanderbilt portait son 'corsage' tout en diamants et en émeraudes et le Metropolitan Opera inaugurait gaiement sa cinquante-septième saison. (L'opéra à l'affiche était Les Noces de Figaro, de Mozart).

"Carat pour carat, fourrure pour fourrure, la soirée d'ouverture d'hier avait le même pesant quantitatif et qualitatif que les soirées d'ouverture des années moins sombres.

"Un habitué de l'opéra à cheveux blancs portant la cravate blanche et l'habit de soirée fit cette remarque à un jeune homme à cheveux noirs vêtu d'un simple smoking: 'Jeune homme, je serais heureux de n'avoir que votre salaire, si vous vouliez payer ma feuille d'impôts sur le revenu'. Malgré tout, l'atmosphère générale était gaie.

"Pourquoi ce malappris n'embrave-t-il pas son chapeau?" demandait à sa fille une douairière armée de sa lorgnette.

"Non, mère, il est élégant de garder sa sa tèle un chapeau d'opéra, à un buffet d'opéra".

"De temps à autre, au cours de la soirée, quelques rares personnes quittèrent l'hospitalier buffet (où l'on pouvait voir trôner à toutes les tables un seul garni d'une bouteille de champagne) pour aller écouter l'opéra. Mais elles revenaient bientôt pour dire: 'La musique est ravissante'.

"Ravissante aussi était la table très éclairée, que présidait Mme George Washington Kavanaugh, enveloppée dans une mante de chin-chilla et portant une tiare de diamants. Lady Decies, à la même table, ne se contentait pas d'une tiare de diamants, mais elle y avait ajouté, à l'arrière de la coiffure, un haut peigne de diamants qui rejoignait la tiare pour former une éblouissante couronne.

"C'étaient les seules tiarées qu'on pouvait voir, bien que le 'fer à cheval de diamants' de la Metropolitan Opera House, — série de bagnoires à l'entrée du buffet, — ait tiré son nom des tiarées que portaient toutes les élégantes, à l'opéra, jadis. Aujourd'hui, ces bagnoires se louent à peine \$60 par représentation, et n'importe qui peut se les procurer, alors qu'autrefois, elles coûtaient aussi cher qu'un siège au Stock Exchange et restaient aux mains de la même famille pendant des générations...

"J'espère que cela fera une photo originale", dit en souriant Mme Vanderbilt à un photographe, tout en ajustant ses rutilants bijoux sur sa robe de lamé rose et en laissant tomber négligemment sur sa chaise sa mante de velours rouge rehaussée d'un renard, — afin de bien mettre en valeur toute sa collection de diamants...

"Des 4,000 personnes qui assistaient à la représentation, plusieurs centaines passèrent la soirée à se promener dans les corridors, à visiter le buffet, à monter et à descendre le grand escalier d'honneur..."

Mélanes, toutes ces belles dames? Sensibles à l'art souverain de la musique, tous ces beaux fraîcheurs bien intentionnés sont nécessairement à la surveillance et à l'attention de l'art... pour le plus grand avantage de l'art... pour le plus grand avantage de l'art... pour le plus grand avantage de l'art...

Mais ne jetons pas la pierre... aux exhibitionnistes de pierres... ces personnes haut colées et probablement bien intentionnées sont nécessaires à la surveillance et à l'attention de l'art... pour le plus grand avantage de l'art... pour le plus grand avantage de l'art... pour le plus grand avantage de l'art...

Lucien DESBIENS

20-XI-48

Un nouveau cabinet à Tokyo

La radio nipponne attaque vivement les Etats-Unis

TOKYO, 29 (A.P.). — Les journaux japonais ont commencé à publier hier soir des dépêches qui parlent d'une "menace anglaise" contre la Thaïlande et le Japon pendant que le cabinet japonais discutait avec les chefs de l'armée et de la marine l'attitude définitive que doit prendre le Japon dans ses négociations avec les Etats-Unis. Les journaux japonais disent que 50,000 soldats anglais ont été amenés à la frontière de la Thaïlande, que les aviateurs anglais franchissent la frontière pour effrayer la population thaïe, que l'on fait des préparatifs pour entreprendre l'invasion de la Thaïlande par 10 routes différentes.

MANILLE, Philippines, 29 (A.P.). — Des observateurs qui connaissent bien les questions d'Extrême-Orient prédisent que les efforts en cours pour amener un règlement pacifique entre les Etats-Unis et le Japon vont échouer et que le gouvernement Tojo va être remplacé par un nouveau cabinet qui aura une politique de guerre. On parle comme prochain premier ministre du lieutenant-général Seishiro Itagaki, ancien ministre de la guerre qui commande actuellement l'armée de Corée, que l'on tient pour l'un des plus expérimentés des chefs militaires du Japon et l'une des principales figures de la clique militaire qui domine la politique japonaise depuis l'invasion du Mandchoukouo.

NEW-YORK, 29 (A.P.). — On a capté hier soir aux Etats-Unis des émissions de la radio japonaise qui attaquent vivement les Etats-Unis et qui tiennent Washington responsable de tout ce qui pourra se produire.

CHANGHAI, 29 (A.P.). — Les canonnières américaines "Luzon" et "Oahu", affectées à la patrouille du Yangtsékiang, ont quitté aujourd'hui leur ancrage à Changhai. Comme les deux canonnières avaient pris des dispositions pour affronter la mer, on croit qu'elles se dirigent vers Manille.

Bloc-notes

Les pulperies de Chicoutimi

Il s'écoulera encore bien du temps avant que le ministre des Munitions et Approvisionnements, M. Howe, celui-là même de qui la population ouvrière d'Arvida attend toujours des excuses qui ne viennent pas, se décide à expliquer comment il se fait que les anciennes fabriques de pulpe de Chicoutimi, avec les pouvoirs hydrauliques dont elles disposent, sont restées inutilisées depuis le début de la guerre et le restent encore, bien que le gouvernement fasse dire et répéter partout, sur tous les tons, que l'industrie canadienne ne saurait trop produire pour la guerre, qu'elle est encore loin de donner ce qu'on attend d'elle. S'il fallait compter sur ce brave M. Howe pour avoir des nouvelles relatives à ces usines chicoutimiennes, autant vaudrait dire qu'on n'en aurait jamais.

La Chambre de commerce de Chicoutimi vient par contre d'en donner et le *Progress du Saguenay*, dans l'une de ses récentes éditions, en a fait part au public. Contrairement à ce qu'on avait entendu dire, les usines ne sont pas en pleine activité, loin de là. C'est tout juste si l'on en a entre-bâillé une petite porte.

Le problème reste ce qu'il était

Citons quant à cela le texte même de la lettre de la Chambre de commerce à M. Godbout:

"Ce qui se fait actuellement, en définitive, ne résout aucunement le problème qui se pose depuis des années pour notre ville. Les moulins de pulpe restent inopérants. L'actif que ces moulins représentent reste improductif pour la plus grande part et, pour l'avenir comme pour le présent, cette situation ne saurait être satisfaisante.

"Pour le présent, s'il est vrai que la main-d'œuvre de Chicoutimi peut s'employer en dehors de la ville, il n'en reste pas moins qu'il y a ici même un capital et des ressources et une réserve d'électricité, improductifs dans ces temps où toutes les ressources de la nation sont mobilisées pour le succès de la guerre. Que nos moulins soient tenus fermés, il y a dans ce fait une anomalie inexplicable.

"D'autre part, nous ne pouvons envisager l'avenir avec optimisme pour notre ville, car Chicoutimi reste avec la menace de se retrouver, à la première occasion, avec une population au chômage.

per signifie l'ouverture des moulins de pulpe et que le problème industriel qui se pose à Chicoutimi depuis nombre d'années a reçu sa solution. Ce qui serait faux et dommageable aux intérêts de notre ville."

Les gens de Chicoutimi et les actionnaires dits privilégiés, sans droit de vote, de la société *Quebec Pulp and Paper*, ne sont donc pas plus ou guère plus avancés qu'ils ne l'étaient à la date de la fermeture des usines, il y a dix ou douze ans.

La vérité vraie, c'est que les usines restent inutilisées. Le mystère qui entoure tout cela ne semble pas près d'être éclairci.

Ca n'est pas la faute du gouvernement

Il arrive assez et même trop souvent que l'on ait à faire des reproches au gouvernement d'Ottawa à propos des droits du français et du manque de respect à ces droits. L'administration fédérale n'est pourtant pas la seule à commettre des péchés de ce genre.

Un correspondant attire notre attention sur un cas qui se présente dans la ville de Saint-Lambert, voisine de Montréal, juste de l'autre côté du pont Victoria. Deux constructeurs canadiens-français ont construit là, sur le bord du fleuve, deux grandes maisons de rapport, dont l'une, précise-t-il, est tout particulièrement attrayante du fait qu'elle n'a que deux étages. L'une et l'autre de ces constructions, note-t-il encore, se comparent avantageusement avec ce qui existe dans le genre à Montréal même, si bien que tous les appartements étaient loués plusieurs mois avant que leur construction fût parachevée. On ne sait pour quelle raison cependant, les deux constructeurs ont donné des noms anglais à leurs immeubles: *Riverside Drive* et *Riverview*. Des noms français aux deux immeubles n'auraient certes pas nui à la location des appartements. Si le visage français de Montréal — Saint-Lambert fait partie du Grand-Montréal — n'est pas plus apparent, si ce visage français s'efface presque toujours devant le visage anglais de la métropole, n'est-ce pas, dans une large mesure, de la faute à des Canadiens français qui négligent de se servir de la langue française quand ils le pourraient, quand ils le devraient? Des noms anglais à deux immeubles dans Saint-Lambert, ça n'est pas de la faute au gouvernement, c'est de la faute à deux particuliers canadiens-français. Notre correspondant trouve le fait étrange. Il ne paraît pas qu'il ait tort.

Emile BENOIST

29-XI-41

Le carnet du grincheux

M.-H. E. initiales qui signifient la même chose que J.-C. H., c'est-à-dire Jérôme-Calinet Homais parce que nous l'avons appelé indicateur de police.

Jugez si nous avions raison par cette note où il plaide pour ainsi dire sa propre turpitude: "(...) si quelque tribunal désire la preuve de visu (de l'impuissance dont jouissent les luppans de Montréal), je m'offre comme guide. Une descente dans ces maisons "où l'on peut monter" n'est pas désagréable et le corps du délit est parfois charmant."

Comme en termes galants ces choses-là sont dites! Et avec la connaissance de l'imprimeur qui, ailleurs, est "irrévocablement dévoué aux intérêts catholiques, etc."

Le procureur général de Québec doit goûter les dénominations de notre Homais libérateur qui tendent à prouver que la police est bien mal faite (et Québec contrôle désormais Montréal), puisque, "à quelques pas du poste no 4, et sans doute sous sa protection, fonctionnent plusieurs de ces établissements hospitaliers."

Et ce n'est pas tout. Un autre paragraphe est hérissé de menaces. J.-C. H. promet d'être plus explicite, avec grand stoïcisme à la clef, "puisque cette publication ne peut être payée que de mauvais coups" — coups de pieds de Vénus, assurément, s'il s'agit de la "corps du délit" dont on se rappelle qu'il "est parfois charmant".

Que vise ce pathologique recenseur de bidets? Un scandale qui lui amènerait renom et tirage? Obliger des dames "à lever le voile" telles pour qui une légère amende n'équivaut pas à une matinée de leurs recettes?; montrer à quel point son imprimeur peut être sot ou inconscient. Cette dernière démonstration est la plus simple et la moins affroissante. Elle est faite depuis longtemps, du reste et de reste.

Ce pauvre Eustache Letellier se fait accuser, dans une autre colonne, d'être sous l'inspiration de l'O.J.C. Ça lui apprendra à ne pas être partageux, à garder pour lui tout seul les juteux cachets de la Radio-Canada, qui devraient aller à tous les directeurs de feuilles hebdomadaires des quotidiennes.

Horresco retere! mais les colonnes de journal exhibent des crudités proprement boches, à telles enseignes qu'on en trouve d'identiques dans le récit ou un auteur anglais prétend connaître la manière boche pour se faire passer pour nazi.

Le Grincheux

29-XI-41

LIBYE

Journalistes prisonniers

Rome, 29 (A.P.). — Le gouvernement italien a annoncé hier soir que deux correspondants qui accompagnaient les forces anglaises en Libye — Godfrey Anderson, du bureau de l'Associated Press à Londres, et Harold Denny, du *Times* de New-York — ont été faits prisonniers. On ne possède pas d'autres détails à leur sujet.

Le Caire, 29 (A.P.). — Les autorités ont annoncé hier soir que le major Buckley, observateur de l'armée des Etats-Unis qui accompagnait les forces britanniques en Libye, a été fait prisonnier. On croit comprendre qu'il est sain et sauf.

Londres, 29 (C.P.). — Deux correspondants qui accompagnaient les forces britanniques en Libye, MM. Godfrey Anderson et Harold Denny, sont prisonniers des Italiens, à ce que l'on a appris hier, mais trois autres correspondants dont on avait d'abord rapporté la disparition — MM. H. Halton, du *Star* de Toronto, Alaric Jacobs, de Reuters, et S. Brewer, de la *Tribune* de Chicago — sont toujours libres et poursuivent leur mission.

La Finlande vassale de l'Allemagne

Washington, 29 (A.P.). — Le secrétaire d'Etat Cordell Hall a déclaré hier que la Finlande était devenue un Etat vassale de l'Allemagne.

Il a dit que la signature du pacte antikomintern était hautement significative et que tous les actes récents du gouvernement finlandais indiquent qu'il "collabore pleinement avec les forces d'Hitler".

GAZETTE DES TRIBUNAUX

par Paul SAURIOL

Collision d'automobiles — Droit de passage à une intersection — Imprudence des deux chauffeurs — Dissidence quant à la faute commune — La question de la droite

Arrêt de la Cour d'appel, 27 juin 1941. Dossier no 2050 (C.S. 293, district de Bedford). Rosario Tardif, défendeur, appelant, v. Cléophas D. Croteau, demandeur intimé. Appel accueilli, dissidence de MM. les juges Walsh et McDougall ad hoc.

Le 29 janvier 1939, vers 1 heure de l'après-midi, au coin des rues Court et Franklin, à Granby, les automobiles de MM. Tardif et Croteau sont venues en collision. Chacune des deux voitures était conduite par son propriétaire. Celle de M. Croteau allait du nord au sud, rue Court, et l'autre, de l'ouest à l'est, rue Franklin.

M. Croteau, dont la voiture a été frappée par l'autre, a poursuivi M. Tardif, lui réclamant \$876.70, et M. Tardif a fait une demande reconventionnelle de \$185. Chacun accusait l'autre de négligence et le prétendait responsable de l'accident.

M. le juge Fabre-Surveyer a entendu la cause, et par jugement du 24 janvier 1941, il a condamné le défendeur à payer au demandeur la somme de \$200. M. Tardif a appelé de ce jugement, et la cause a été entendue par MM. les juges Letourneau, Gagné, Walsh, Barclay et McDougall ad hoc. L'appel a été accueilli par un arrêt majoritaire de la Cour, MM. les juges Walsh et McDougall étant dissidents. M. le juge McDougall aurait aussi accueilli l'appel, mais d'une autre façon que la majorité du tribunal.

Voici des extraits des notes de MM. les juges Letourneau et McDougall.

M. le juge Letourneau:

"L'une et l'autre (voitures) étaient à droite, bien que plutôt près de la ligne médiane, et chacune venait de franchir le centre de l'intersection et en était encore à 3 ou 4 pieds quand se fit la rencontre; (les deux conducteurs) semblaient n'avoir vu le danger qu'au moment où il est devenu imminent... Il était déjà trop tard et l'automobile de l'appelant, donnant contre le centre de celle de l'intimé, la poussa contre un poteau qu'il y avait au coin sud-est."

"De part et d'autre l'on dit avoir été le premier à entrer dans l'intersection et l'on s'accuse mutuellement d'y être arrivé à une vitesse de 30 à 35 milles à l'heure."

"Le savant juge de première instance place sur le défendeur la responsabilité de cet accident; il l'attribue à sa vitesse et au fait qu'il aurait, contrairement à la loi, pénétré dans cette intersection à plus de 8 milles à l'heure, réduisant toutefois à \$200 les dommages du demandeur vu, nous dit le

savant juge, qu'il aurait pu mieux protéger sa droite". Il accueille donc l'action pour un montant de \$200 et les dépens, et rejette sans frais la demande reconventionnelle.

"Tout dans l'espèce peut se résumer à ces simples faits: les deux parties ont approché l'intersection sans y apporter la moindre attention et ceci à une allure de 25 à 35 milles à l'heure, d'après l'ensemble de la preuve, sauf que le demandeur aurait, avant d'entrer, légèrement modéré cette allure, mais pour aussitôt la reprendre. Le défendeur, lui, s'y serait engagé tout d'un trait."

"La moindre attention de l'un ou l'autre des chauffeurs eût évité cet accident, chacun pouvait facilement voir venir sur la rue qu'il allait traverser, et c'est à ce point que le demandeur intimé nous admet qu'il a 15 pieds de l'intersection; il a vu le défendeur appelant à 70 pieds, s'approchant, nous dit-il, à une grande vitesse."

"Sans égard à l'obligation qu'il avait en loi de protéger sa droite (art. 36, par. 7 de la Loi des véhicules automobiles, chap. 35, S.R.Q.), le demandeur intimé a quand même voulu passer, prenant une chance mal calculée."

"C'est seulement lorsqu'il était déjà trop tard pour l'éviter que les parties ont vu ce danger... Puisque l'une et l'autre des parties pouvaient empêcher cet accident, il va de soi que l'une et l'autre y ont contribué en ne faisant pas ce que leur commandait la prudence; par leur négligence, enfin."

"Toutes deux, le répète, ont manqué à la plus élémentaire des règles de la prudence qui s'imposent à tout chauffeur diligent au moment de traverser une intersection; s'assurer que son chemin est libre, qu'il peut traverser sans causer ou subir d'accident, et, en vue de ce qui peut encore surgir, avoir un contrôle suffisant de son automobile."

"C'est le cas classique de la faute commune... Et comme les fautes s'équivalent, en ce sens que si le défendeur appelant est plus à blâmer quant à la vitesse, le demandeur intimé, lui-même imprudent et négligent à ce sujet, a de plus manqué à cette obligation que lui faisait la loi de protéger sa droite, c'est par moitié que je diviserai la responsabilité et conséquemment les dommages."

"Chaque demande aurait donc dû être accueillie pour 50 pour cent des dommages établis: l'action pour \$114.50 et la demande reconventionnelle pour \$92.50, l'une et l'autre avec les dépens d'une action de ce montant."

"Je ferais en conséquence droit à l'appel avec dépens; j'infirmerai le jugement qui en fait l'objet et, statuant à nouveau, je rejetterai le plaidoyer fait à l'encontre de l'action et maintiendrais celle-ci pour un montant de \$114.50 que je condamnerais le défendeur à payer au demandeur avec intérêts de la date du jugement à quo, savoir du 24 janvier 1941, et les dépens d'une action de cette classe; et, d'autre part, faisais droit à la demande reconventionnelle pour un montant de \$79.95 avec également, noté du 24 janvier 1941, et les dépens d'une demande de cette classe."

M. le juge McDougall:

"If I am right in finding as a fact that the two automobiles reached the intersection at or about the same time, the respondent's contention that he was the first to enter such intersection needs no further consideration... This then disposes of the grounds of alleged negligence on the part of Tardif. There seems to be a suggestion that he did not look to his left; did not see respondent's car coming from that direction... It was appellant's primary duty to look to his right and I am unwilling to condemn him for what, at most, may have been a mere secondary lack of precaution."

"Bearing in mind the paramount importance of the rule of the road with which we are here concerned, and the reiterated statements by our Courts that its observance would reduce the growing number of motor car accidents... I, for one, am unwilling to adulterate the authority of or impair the vigor from so salutary a rule by finding a contributory negligence on the part of the other driver unless the facts upon which such contribution is put forward are clearly and conclusively established. To follow the line of least resistance by finding contributory negligence, unless such is clearly imposed by the facts, would seem to me to do violence to notions of scientific judicial reasoning..."

"In my view of the case the acts of the respondent Croteau were the direct cause of the collision... I am, therefore, of opinion to maintain the appeal, to set aside the judgment appealed from, and, proceeding to render the judgment which should have been delivered, I would dismiss the plaintiff's action with costs, and I would maintain the cross-demand in the said sum of \$139.90 with interest..."

Propos astronomiques

Ciel de décembre

Au cours de l'année la face du ciel change de mois en mois; les étoiles qui occupaient telles positions, tel mois à telle heure, se montrent ailleurs le mois suivant à la même heure et de nouvelles apparaissent à l'est, tandis que celles près de l'horizon Ouest disparaissent graduellement. C'est ainsi qu'en vertu du déplacement de la Terre autour du Soleil nous voyons et revoyons tous les ans les mêmes étoiles, groupées en constellations, défiler devant nos regards sans qu'il soit nécessaire à nous de nous déplacer. Partout, sur la surface du globe, à la même latitude, en Angleterre, France, Allemagne, Russie, Chine, partout les mêmes étoiles parent la voûte céleste et arrivent au méridien du lieu à la même heure que chez nous, sans nous en rendre compte. Il y a plus. A cause de la rotation terrestre et de l'inclinaison de son axe, nous pouvons tous contempler, durant les longues nuits d'hiver, les astres qui ponctuent la coupole étoilée aux quatre saisons de l'année. Le ciel à 4 heures du soir en décembre est identique à celui de septembre à 10 heures; celui à 4 heures du matin est le même qu'en mars à 10 heures du soir et avant le lever du jour nous apercevons les étoiles du crépuscule de juin: ciel d'hiver, de printemps, d'été et d'automne, ciel d'hiver scintillant des feux d'Orion, du Taureau et du Grand Chien! Ciel de printemps rehaussé par le Lion et la Vierge! Ciel d'été avec le Scorpion, le Cygne, la Lyre et son riche entourage! Ciel d'automne, sombre comme les jours, avec Andromède, le Carré de Pégaïse et les Poissons.

La voûte céleste comporte 88 constellations, dont 15 sont pour nous invisibles, trop près du pôle austral. Six demeurent constamment en vue, les Circumpolaires, à savoir la Petite Ourse qui pivote en 24 heures par la queue autour du pôle; la Grande Ourse ou le Chariot, boussole de la Polaire; le Dragon qui contourne cette dernière; la Girafe, Cassiopeïe ou la Chaise ou le W et Céphée.

Il ne faut pas s'attendre à les voir tout le temps au même endroit car elles aussi tournent alentour du pôle dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre en faisant face au nord. Cherchons donc les sept étoiles caractéristiques de la Grande Ourse presque au-dessus de nos têtes à 9 heures en avril; à la même heure en juin, elles se sont abaissées d'un quart vers l'ouest; en août, à gauche de la Polaire, au mois d'octobre, au-dessous; puis, en décembre elles remontent à sa droite et en février aux trois quarts de sa course, enfin à son point de départ en avril.

Les planètes continuent à dominer l'écran étoilé toute la nuit sauf Mercure, inobservable, parce qu'elle passe en conjonction supérieure avec le soleil le 21 et se trouve en

arrière de l'astre du jour par rapport à nous. Vous reconnaîtrez sans peine les planètes en vous guidant à l'aide de la Lune. Le 1er décembre notre satellite, deux jours avant son plein, planera non loin d'une belle étoile orangée de magnitude zéro: nous avons affaire à Saturne. Le 3 et le 30, il sera à droite de la plus resplendissante étoile du ciel après Venus, Jupiter, dimanche le 23 du mois, mince croissant à son troisième jour, à gauche de Venus dans le crépuscule et le 26, à 5 h. 02 m. du soir (heure normale de l'Est), sous la planète Mars à 3 degrés, 49 minutes d'arc de séparation. Si la température n'était pas favorable ces soirs-là, le lendemain vous verrez la Lune de l'autre côté de l'astre en question, sauf pour Venus.

La planète Jupiter est en vedette ce mois-ci, arrivant en opposition à sa plus proche distance de la Terre, le 8, à 380 millions de milles. Nous traiterons du géant des cieux plus tard, au cours de notre description du système solaire.

Venus atteint dimanche soir le 28 décembre son plus grand éclat et à condition de l'avoir repérée dans le crépuscule des débuts du mois, l'on pourra observer en plein jour malgré la présence du soleil.

Si vous avez le loisir d'examiner le ciel lors des soirées sans clair de lune, particulièrement aux environs du 12, surtout dans un endroit dégagé, vous ne manquerez pas d'être témoins de chutes d'étoiles filantes. Elles commencent vers le 9 pour durer jusqu'au 14 avec maximum le 12: leur radiant au point d'émanation se localise près de l'étoile Castor des Gémeaux. Rapides mais à courtes traînées, ce sont cependant les seuls météores visibles en abondance la première partie de la nuit à cause sans doute de leur angle d'incidence, car les étoiles filantes, pierres parcourant les champs célestes, s'égrenent en chapelets autour du soleil en des orbites plus ou moins elliptiques. Celles-ci, les Geminides, proviennent de la désagrégation d'une comète d'une part et de la solidification de la poussière cosmique d'autre part et constituent après les Perséides d'août l'essaim le plus dense, un observateur, en pleine campagne pouvant en enregistrer une trentaine dans une heure.

Le 22, jour du solstice de décembre, commencement de l'hiver astronomique, le soleil entre dans le signe du Capricorne ou plutôt il se projette devant les étoiles du Sagittaire à droite du Capricorne.

En raison du mouvement de précession, le point équinoxial sur l'équateur du grand cercle du premier méridien céleste et avec lui tous les parallèles de longitude rétrogradent ou glissent vers l'Ouest de 50.26 secondes d'arc par an, quantité infinité, il est vrai, mais qui au bout de 2000 ans résulte en un décalage apparent de toutes les étoiles de 30 degrés vers l'Est et non vers l'Ouest comme une distraction nous le faisait dire dans notre article du 6 septembre. C'est comme si par un phénomène quelconque le méridien de Greenwich venait se superposer sur celui de Montréal ou que ce continent d'Amérique allait prendre la place de l'Asie britannique. Voilà aussi la raison pour laquelle les cercles des tropiques de la sphère terrestre, appelés tropique du cancer et tropique du capricorne, parce que, dans les pays sous ces cercles, le soleil aux solstices culmine au zénith dans les groupements d'étoiles du cancer et du capricorne, devraient être remplacés par les Gémeaux et le Sagittaire.

De Lisle GARNEAU

Prochain article: La lune.

Résolutions du congrès de la St-Jean-Baptiste

Hommages à feu MM. Lapointe et Phaneuf — Conscription — Cours aux soldats-agriculteurs — Fonctionnarisme — Assurance-chômage — Canada et Labrador — Le centenaire de Saint-Sulpice — Minorités françaises — Radio dans l'Ouest — Livres français — Pour un drapeau — Ille centenaire de Montréal

A son congrès annuel tenu jeudi soir, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a adopté plusieurs résolutions importantes dont voici les grandes lignes:

Tribut d'hommage à la mémoire de feu MM. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, et d'Alphonse Phaneuf, ancien directeur de la Société; opposition indéfectible à toute mesure de conscription pour service outre-mer et félicitations à MM. King et Casgrain de leur attitude énergique à ce sujet; requête au ministère de la Défense nationale pour donner des cours de perfectionnement aux fils de cultivateurs actuellement dans l'armée; requête au gouvernement fédéral pour qu'il étende à tous les services de l'administration les mesures de justice à l'endroit des Canadiens français; qu'il a prises pour ce qui est de l'armée; requête au gouvernement fédéral pour la nomination d'un Canadien français au

poste de président de la commission de l'assurance-chômage; requête aux gouvernements d'Ottawa et de Québec pour qu'ils négocient avec les autorités compétentes le retour de tout le territoire du Labrador à la province de Québec; hommage aux Messieurs de Saint-Sulpice à l'occasion du Ille centenaire de leur arrivée au pays; salut, encouragement et hommages à toutes les Sociétés Saint-Jean-Baptiste du continent, au Comité permanent de la Survivance française en Amérique, à toutes les Associations d'éducation des provinces à minorité française du Canada ainsi que témoignage d'amitié fraternelle et d'admiration aux Franco-Américains; félicitations à M. H.-T. Leclerc, réçu président de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique; souhaits de bonheur et longue vie à l'Association Canado-Américaine, qui célèbre cette année ses noces de sapin; sous la présidence de M. Adolphe Robert, remerciements à la Société Radio-Canada pour la construction des postes de Rouyn et de Val-d'Or et requête à cette Société pour qu'elle donne justice aux Associations nationales de l'Ouest en leur assurant des émissions françaises. Félicitations au gouvernement canadien pour avoir maintenu des relations diplomatiques avec Vichy et requête aux mêmes autorités pour qu'elles prennent les mesures nécessaires pour faire pénétrer chez nous les livres et revues français; prière à tous les Canadiens français d'arborer le drapeau fleurdelisé à l'occasion de toutes les fêtes qui marqueront le Ille centenaire de Montréal, prière qui s'adresse en particulier aux autorités municipales et scolaires, aux grandes administrations industrielles et commerciales, etc.; nouvelle insistance auprès des autorités municipales pour qu'elles organisent de grandes fêtes civiles à l'occasion du Ille centenaire de Montréal, fêtes qui devraient débiter officiellement le 6 janvier 1942, anniversaire du portement de la croix par Maisonneuve au sommet du mont Royal; reconnaissance à Son Excellence Charbonneau et à tous ceux qui sont responsables de la fondation récente à Montréal d'une école normale de pédagogie secondaire; les sections de la Société sont priées de consacrer une forte partie de leurs revenus à l'achat de livres en langue française pour les écoles, à l'occasion du Ille centenaire de Montréal; appel aux sections de la Société pour qu'elles entreprennent dans les journaux une campagne contre les revues et journaux indésirables; invitation aux associations, journaux et revues à faire du mois de janvier 1942 le mois de la colonisation, au moyen d'articles, débats et conférences;

Profitez de ces Bas Prix!

Paletots d'Hiver
Théo BONIN, prés.
pour hommes
\$19.50 à \$75.00

COMPLETS POUR HOMMES
worsteds et tweeds
\$24.50 à \$45.00

Chapeaux de feutre
\$2.45 à \$6.00

PALETOTS et COMPLETS
Culottes et breeches pour garçons, de 6 à 12 ans \$8.95 et plus

PALETOTS et COMPLETS
2 pantalons, pour garçons, de 10 à 15 ans \$12.95 et plus

PALETOTS et COMPLETS
A 2 pantalons, pour jeunes gens, (grandeurs 33 à 38). \$15.95 à \$25

Bonin
"OU L'ON STABILISE BIEN"
901 est. rue Sainte-Catherine (coin Saint-André)

Votre choix de chaussures pour hommes et garçons

Deuxième exposition
des PEINTURES-AQUARELLES, PASTELS et FUSAINS
de **Rodolphe Duguay**
du 22 novembre au 6 décembre 1941
9 h. a.m. à 6 p.m. (samedi à 11 p.m.)
AUX GALLERIES MORENCY
458 EST, SAINTE-CATHERINE

C. MARTIN Enr.
— Maison établie en 1856 —
Spécialités:
APPAREILS ORTHOPÉDIQUES — MEMBRES ARTIFICIELS — CORSETS POUR DIFFORMITÉS
48 et 50 est. rue Craig Montréal
Dés. 21 — Tél.: HArbour 3727
PAS DE SUCCURSALE

requête aux autorités compétentes pour qu'elles empêchent, dans la mesure de leurs forces, l'exode commencé des campagnes vers les villes, en fournissant au surplus du l'accroissement naturel de notre population rurale et à tous ceux qui sont en quête de possibilités d'avenir; le moyen de s'établir sur nos terres neuves, au préalable égoûtées convenablement, sillonnées de routes suffisantes et, en somme, préparées d'avance et assez tôt pour une telle fin.

CADEAUX PRATIQUES A PRIX D'AUBAINES!

NAPPES ET SERVIETTES IMPORTÉES

La marque "The Duchess" vous assure la plus haute qualité de fine toile blanche avec magnifique damas double de jolies fleurs: chrysanthèmes, roses, tulipes, etc. Grandeurs pratiques de 66" par 84" pour la nappe et 19" par 19" pour les huit serviettes: large bordure au point d'ourlet.



L'ENSEMBLE **17.50**



TRES JOLIES BOITES DE FANTAISIE POUR LES FETES!

ENSEMBLES DE TROIS JOLIES SERVIETTES

Remarquables pour leur qualité et leur prix modique!

Vous qui aimez une belle ratine, spongieuse dans les plus belles teintes à la mode, ou vous qui désirez faire le cadeau le plus pratique, procurez-vous cet ensemble de: une grande serviette, une serviette d'invité et une débarbouillette à ce prix spécial.

LE TOUT **1.88**

OUVERT LE VENDREDI ET LE SAMEDI SOIRS

MESSIER
J.-E. CADIEUX, président J.-C. AUBRY, sec.-trés.
1480 AVENUE MONT-ROYAL EST 1490
PRES FABRE *Falkirk 3541

Geo. GODIN, FR. 8161
dépôt
ARTHUR LANDRY
ENTREPRENEUR DE
POMPES FUNEBRES
SALONS MORTUAIRES
Service d'ambulance
518-528 RACHEL EST

La Société Coopérative
des
Frais Funéraires
L'INSTITUTION
QUI PRATIQUE
LE CULTÉ
DES DÉFUNTS
302 est. rue St-Catherine
PL. 7-9-11
AUTRES SALONS
7030, rue St-Denis
MONTREAL
65, rue Longueuil
TUNES 2-1450
LONGUEUIL

Tél.: WELLington 1145 Siège social: 2630 NOTRE-DAME OUEST
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE, Limitée
Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000
ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
Taux en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre, 1916
Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public
SERVICE JOUR ET NUIT

Derniers devoirs...
— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.
SALONS MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE
GEO. VANDELAC
FONDÉE EN 1890
G. Vandelac, Jr. — Alex. Gour
120 EST, RUE RACHEL, MONTREAL — BElair 1717

CALENDRIER

Demain: DIMANCHE 30 NOVEMBRE 1941
1 AVEYX 8. André, apôtre.
Lever du soleil, 7 h. 13.
Coucher du soleil, 4 h. 18.
Lever de la lune, 11 h. 04.
Coucher de la lune, 3 h. 53.
Le mois NOVEMBRE 30 jours
Pleine lune, le 3, à 9 h. 06 m. du soir.
Dernier quartier, le 11, à 11 h. 52 m. du soir.
Nouvelle lune, le 18, à 7 h. 40 m. du soir.
Premier quartier, le 25, à 6 h. 52 m. du soir.

NOVEMBRE 1941						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

EXAMEN DE LA VUE
Halbot
Bachelier en optométrie
OPTOMETRISTE
5761 S. Hubert, C.A. 7516
A St-Jérôme
330 ST-GEORGES
Tél. 171

CANADA \$6.00

(Sauf Montréal et la banlieue)

E.-Unis et Empire britannique 8.00

UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE 2.00

CANADA 2.00

E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

SAMEDI, 29 NOVEMBRE 1941

TEMPS PROBABLE :
NEIGE.

Russie Danger pour la base navale de Sébastopol

Berlin, 29 (A.P.) — Les Allemands avaient hier soir que les Russes avaient vigoureusement contre-attaqué dans la région de la Dniepr, mais ils annonçaient que leur aviation avait commencé à attaquer les abords du Caucase. Les Allemands affirmaient qu'ils avaient infligé de lourdes pertes aux Russes et ralenti ainsi leurs contre-attaques. Pour ce qui est des opérations aériennes, les escadrons allemands auraient franchi le détroit de Kertch et bombardé une partie de la région de la rivière Kuban à l'entrée de la Caspienne. On ignore encore s'il s'agit simplement de sondages ou bien si les Allemands se préparent à franchir le détroit de Kertch pour tenter de prendre pied dans la région du pétrole.

Les Allemands ont également annoncé qu'ils avaient lancé une nouvelle offensive contre la place forte de Sébastopol, en Crimée. Les troupes allemandes auraient réussi à franchir des cols de montagnes

L'immobilisation des prix, lundi

Avis au public

Ottawa, 29 (C.P.) — Afin d'aider les consommateurs qui pourraient trouver confuse la question de la fixation des prix, la Commission des prix en temps de guerre attire l'attention du public sur ce fait que lundi, il n'y aura pas d'augmentation des prix alors que la loi entrera en vigueur.

S'il se produit quelque changement ce sera plutôt dans le sens d'une réduction de prix dans les cas où ces derniers ont dépassé le sommet imposé par la Commission, prix basé sur ceux existants avant le 15 septembre et le 11 octobre de cette année. Ces prix trop élevés doivent être réduits. Il ne sera donc pas nécessaire aux ménagères et aux consommateurs en général d'envahir les magasins et de se faire des provisions sous prétexte que les prix vont monter la semaine prochaine, ont déclaré hier les autorités de la Commission des prix en temps de guerre. Il n'y aura aucune montée subite des prix, ont-ils affirmé.

La dette de Montréal

Protestation à la Bourse
de Londres

Londres, 29 (C.P.) — Un comité de la Bourse de Londres à qui l'on a confié la mission spéciale de protéger les intérêts de la ville de Montréal, a protesté hier soir contre l'esquisse d'un projet de conversion libre de la dette de Montréal, rendu public il y a quelques temps déjà, dans la métropole canadienne. Il a ajouté que tout défaut de la part de Montréal de rencontrer ses engagements porterait un coup très dur à l'édifice entier du crédit canadien dans les îles britanniques.

Dans une déclaration qu'il a remis à la presse, le comité dit que le marché de la cité a toujours bien compris que les émissions lancées ici, par les Dominions, les colonies et les municipalités d'outre-mer ne pouvaient être vendues que sur la base d'une garantie des termes, contenus dans les prospectus, ne pourraient jamais être modifiés par une législation locale subséquente.

Le comité ajoute qu'il est donc très "surpris" d'apprendre que l'on fait le projet de "mettre de côté" ce principe. Il prétend aussi que les détenteurs britanniques de créances de la ville de Montréal n'ont pas été consultés au sujet des changements que l'on se propose de faire dans la grande ville du Dominion.

Trois morts violentes hier

M. Frédéric Gabrion, 61 ans, qui habitait au numéro 5972 rue Molson, a été mortellement blessé hier après-midi, dans un accident qui se produisit dans les cours des chemins de fer nationaux à la Pointe-Saint-Charles. Il fut écrasé sous les roues d'un train. Une enquête aura lieu par coroner.

M. Joseph Rheaume, 38 ans, de Saint-Basile-de-Napierville, a été trouvé pendu, hier après-midi, à son domicile. Il s'agissait d'une tentative de suicide. Une enquête aura lieu par coroner.

M. Joseph Wilson, 50 ans, qui habitait au numéro 2665 rue Delisle, est mort hier soir à l'hôpital Général de blessures reçues lundi après-midi alors qu'en traversant la chaussée à l'angle des rues Atwater et Notre-Dame, il fut renversé par un camion.

Paraîtra le 10 décembre :

"Notre mission française"

par M. l'abbé Lionel GROULX

A la demande de nombreux lecteurs, les Editions du "Devoir" publieront en une élégante brochure de quarante-huit pages, format commode, le texte de la grande conférence prononcée à la salle académique du Gesù, le 9 novembre dernier, par M. l'abbé Lionel Groulx.

On peut adresser tout de suite les commandes au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, à Montréal. Elles seront servies dans l'ordre de leur réception.

Prix : 15 sous l'unité, \$1.50 la douzaine, \$10 le cent, frais de port en plus.

FEU M. LAPOINTE

Hommage des parlementaires

M. Godbout récite le "De Profundis" et une dizaine de chapelet avec un groupe de représentants du Conseil législatif et de l'Assemblée législative.

Québec, 28 (D.N.C.) — Le gouverneur provincial a rendu hier soir un émouvant hommage à la mémoire de M. Ernest Lapointe. Un peu après 8 h 30, les portes du Conseil législatif ont été fermées à la foule et une cérémonie aussi impressionnante qu'intime s'est déroulée auprès de la tombe du regretté ministre de la Justice.

Le lieutenant-gouverneur, le premier ministre, les présidents des deux Chambres, des membres du Conseil législatif et de l'Assemblée législative et quelques autres dignitaires se sont rendus auprès du cercueil.

M. Adélard Godbout a récité un "De Profundis" et une dizaine de chapelet, puis le groupe est retourné aux appartements du lieutenant-gouverneur.

Les portes ont ensuite été ouvertes de nouveau et la foule qui attendait à l'extérieur a pu continuer à défiler devant les restes.

La cérémonie a été si intime que les journalistes et les photographes n'ont pu y prendre part.

Le groupe formé par les membres du gouvernement de la province était escorté par le lieutenant-colonel Léon Lambert, chef de la Sécurité provinciale. En tête, le lieutenant-gouverneur sir Eugène Fiset, accompagné de ses aides-de-camp, les lieutenants-colonels D.-B. Papineau et J.-D. Brousseau; puis, M. Adélard Godbout, premier ministre.

Mentionnons encore MM. Hector Laferté, président du Conseil législatif, Bernard Bissonnette, président de l'Assemblée législative, tous membres du cabinet, MM. Nicol, Brais, Thériault, Martin, Grothe, A.-C.V. Roy, Lemieux, conseillers législatifs, M. Valmore Bienvenu, Onésime Gagnon, René Chouliou, Fernand Choulette, Hormis, Languais, Jacques Dumoulin, W. Morin, F.-J. Leduc, F.-X. Bouchard, membres de l'Assemblée législative.

Flot humain

Le flot humain, sur la colline parlementaire, a été ininterrompu pendant tout le cours de la journée d'hier. Au début de la soirée, c'était comme une marée montante qui déferlait avec une intensité de plus en plus grande. La foule était si dense qu'il y eut constamment plusieurs centaines de personnes à l'extérieur, attendant le moment de pénétrer à l'intérieur. Des membres de la police de la route avaient été placés sur les terrains du parlement pour assurer le service d'ordre.

Offrandes de messes

Nous avons déjà parlé des centaines d'offrandes de fleurs et des milliers de messages de condoléances adressés à Mme Lapointe et à sa famille. Il convient de souligner aussi la liste très considérable d'offrandes de messes. Hier après-midi, M. Maurice Bernier, secrétaire du regretté ministre, nous a fait prendre connaissance de cette liste dont la publication exigerait plusieurs colonnes de journal.

Nous avons déjà mentionné que le 4 décembre, dans les 10 églises de Québec-Est, l'Association libérale et la jeunesse libérale feraient chanter une messe de requiem. L'Association libérale de Joliette fera chanter un service le 13 décembre. Divers groupes ont envoyé des trentins.

Fleurs

C'est par centaines que les offrandes de fleurs ont été déposées dans la grande salle du Conseil législatif où M. Lapointe est exposé. Tout autour du parquet, on a dû les placer sur trois rangées. Les pupitres en sont couverts. Le parquet lui-même disparaît presque sous les fleurs. Sur les murs de la salle, on a superposé des couronnes qui forment de véritables colonnes. Quelques-uns de ces tributs floraux sont d'une rare beauté. Mentionnons celui de la province de Québec, qui a la forme d'un gigantesque vase à fleurs. La base est faite de chrysanthèmes et le sommet de roses rouges. On remarque des croix, des corbeilles, des ancrés et les fleurs les plus variées. Sur le cercueil, on a déposé une gerbe de myosotis, envoyée par les petits-enfants de M. Lapointe.

Le port de Montréal

sera bientôt fermé

La navigation va être interrompue dans le port de Montréal en fin de semaine, apprenait-on hier soir dans les milieux maritimes. Il en sera de même dans les ports de Sorrel et des Trois-Rivières. Pour ce qui est de Québec, son tour viendra la semaine prochaine. Les autorités du port de Montréal disent que la saison a été lourde. Les chiffres ne sont pourtant pas encore disponibles. Jusqu'au printemps desorment, les ravitaillements et le matériel de guerre pour la Grande-Bretagne prendront la route des ports maritimes.

Mardi prochain

"Idoles aux pieds d'argile"

Mardi, le "Devoir" com-

mencera la publication

d'un nouveau feuilleton :

"Idoles aux pieds d'argile",

de Mme A. Chabot.

Qu'en se le dise!

DANS L'ARMÉE

Unités de 1,600 ouvriers spécialisés

Pour l'Angleterre

Ottawa, 29 (communiqué) — Le quartier général de la Défense nationale annonce la formation d'une nouvelle unité du Corps des magasins militaires royaux canadiens. C'est le premier atelier de base canadien des Magasins militaires. Cette nouvelle unité partira pour l'Angleterre aussitôt qu'elle aura complété son effectif de 1,600 ouvriers spécialisés.

Cette unité technique aura l'outillage le plus moderne et le plus complet et sera en fait le garage et atelier de réparation le plus considérable du monde. Son rôle sera de maintenir la nouvelle armée canadienne toujours prête à l'action immédiate. La limite d'âge pour l'enrôlement a été fixée à 45 ans.

On acceptera dans cet atelier des magasins militaires les hommes spécialisés dans l'un ou l'autre de 53 métiers différents. Conducteurs et mécaniciens devront être capables de conduire et réparer les chars d'assaut, ces puissants véhicules de guerre. Il faudra des techniciens et des mécaniciens-machinistes d'instruments pour assurer le fonctionnement parfait des modèles les plus récents de télémètres et d'autres instruments de précision. Il faudra aussi des poseurs et des réparateurs de lignes de téléphone et de télégraphe pour assurer le fonctionnement ininterrompu des communications radiophoniques et radiotélégraphiques de l'armée. Naturellement, il faudra des cuisiniers, des boulangers et des bouchers pour nourrir substantiellement tout ce personnel. Parmi les métiers dont on enrôlera les spécialistes, mentionnons les suivants :

Mécaniciens (T. S. F.), armuriers, forgerons, briqueteurs, chaudronniers, bouchers, charpentiers, commis, peintres de carrosserie, ouvriers en bétonnage, cuisiniers, dessinateurs, chauffeurs-mécaniciens, chauffeurs-opérateurs (signalisation), électriciens, mécaniciens préposés aux moteurs, opérateurs de moteurs à combustion interne, raccommodeurs de tissus, ajusteurs, contremaîtres (spécialités diverses), mécaniciens-machinistes, mécaniciens - machinistes (signalisation), poseurs de lignes (signalisation), machinistes, maçons, constructeurs - mécaniciens (machines-outils), mineurs, constructeurs de moteurs (assemblage), mécaniciens (automobile), couloirs, peintres, marbriers, faiseurs de moules, pionniers, plombiers, remouleurs de précision, radiographes, riveurs, selliers, alguesiers de scies, scieurs, cordonniers, chaudronniers (machines à vapeur), magasiniers (armes spéciales), tailleurs, étameurs, ferblantiers, mécaniciens (outillage), tourneurs, vulcanisateurs, soudeurs, mécaniciens sans filistes.

Cette extension de dix jours facilitera sans doute l'échange des marchandises jusqu'à ce que les licences de licences aient été obtenues, mais elle ne peut être considérée comme une extension de temps pour se procurer ces licences et elle ne modifie en rien la date à laquelle les prix devaient être stabilisés", a-t-il ajouté.

ETATS-UNIS

Contrôle des prix

Washington, 29 (A. P.) — La Chambre des représentants a adopté hier soir un projet de loi de contrôle des prix qui diffère sensiblement de celui que l'administration lui avait soumis. Les partisans du président Roosevelt, menacés d'une déroute complète, ont dû faire nombre de concessions à une coalition de républicains et de démocrates. Le vote sur le projet a été de 224 à 161 après que la Chambre ait rejeté par un autre vote de 171 à 134 une motion républicaine à l'effet de renvoyer le projet au comité de la banque de la Chambre.

Le projet, tel qu'adopté confère à un administrateur le pouvoir de fixer un maximum dans le cas des marchandises dont le prix a tendance à s'élever de façon excessive, mais il crée une commission de révision qui aura le pouvoir d'annuler les décisions de l'administrateur. Ce sont les républicains qui ont imposé la commission de cinq hommes tandis que leurs adversaires affirmaient que cela aurait pour effet de rendre le contrôle inopérant. La Chambre a rejeté un amendement de l'administration qui aurait autorisé l'administrateur à établir un système de permis pour la vente de toutes les marchandises.

Du charbon expédié

en Alsace-Lorraine

Vichy, 29 (C.P.) — On a appris hier à Vichy que l'on expédie du charbon de la France inoccupée comme de la France occupée en Alsace-Lorraine, qui a été incorporée au Reich. On n'a pas expliqué comment il se faisait que l'on importait ainsi du charbon dans une région qui en produit. On aurait ainsi expédié 100,000 tonnes de charbon en Alsace-Lorraine, tandis que les troupes allemandes d'occupation en auraient réquisitionné 40,000 tonnes. Il existe en France une pénurie de charbon et pour le chauffage et pour la production de l'énergie électrique.

M. Bernard Sarrasin

Québec, 29 (D.N.C.) — M. Bernard Sarrasin, C.R., directeur adjoint de la Sûreté provinciale, depuis quatre ans, vient de donner sa démission pour occuper un poste important au bureau chef de l'Aluminaut of Canada, à Montréal.

M. Sarrasin sera l'un des assistants du directeur général du personnel. Le directeur adjoint de la Sûreté provinciale sera encore à son bureau jusqu'au 15 décembre.

Le régime Duplessis, il fut appelé à remplir les fonctions de surintendant de la Sûreté provinciale.

Lorsque la loi de la police provinciale fut amendée, M. Sarrasin fut nommé directeur adjoint, mais conserva les mêmes fonctions.

L'épargne de guerre

Dernière journée

C'est aujourd'hui la dernière journée du programme d'automne de l'épargne de guerre qui doit souscrire à Montréal deux corvettes par mois. Tel qu'annoncé, les rapports et résultats seront connus lundi, alors que les dernières compilations et retours parviendront aujourd'hui au comité provincial. Il est difficile d'estimer exactement le résultat tant à Montréal qu'en province à cause de la complexité de l'organisme et de la multitude des souscriptions individuelles.

Ceux qui n'auraient pas encore été approchés par les démarcheurs de l'épargne de guerre feraient bien de profiter de cette dernière journée du programme pour que leurs souscriptions servent à gonfler les résultats à Montréal. Ils n'ont qu'à s'adresser à leur employeur, à leur banque ou à leur bureau de poste pour prendre pleinement connaissance du système d'épargne et y engager leurs économies. Le comité provincial est assuré du succès entier de l'épargne si chacun y fait sa part et économiste tout ce qu'il peut durant la guerre, pour en profiter plus tard, tout en aidant considérablement le pays, en guerre, comme en temps de paix.

Licences de commerce

Délai de 10 jours

Jusqu'au 10 décembre

Ottawa, 29 (C.P.) — Les manufacturiers, les marchands de gros et les autres vendeurs d'aliments, de fourrage, de bestiaux, de volailles, de vêtements et de chaussures ont obtenu un délai de dix jours à la date du premier décembre, pour apposer les numéros de licences de leurs clients sur les commandes et les relevés de comptes.

"Bien que les marchands aient le droit jusqu'au 10 décembre d'envoyer des marchandises aux détaillants sans indiquer les numéros de licences de ces derniers, ils sont quand même dans l'obligation d'apposer leur numéro de licences des acheteurs sur tous les documents des ventes effectuées, entre le 1er et le 10 décembre", a dit le directeur des licences, M. C.R. Morphy.

Cette extension de dix jours facilitera sans doute l'échange des marchandises jusqu'à ce que les licences de licences aient été obtenues, mais elle ne peut être considérée comme une extension de temps pour se procurer ces licences et elle ne modifie en rien la date à laquelle les prix devaient être stabilisés", a-t-il ajouté.

FRANCE

Les secours

américains

L'oeuvre des Quakers

Vichy. — M. Howard E. Kernshner, directeur des secours en Europe de l'American Friend Service Committee, fut reçu par le maréchal Pétain, auquel il était venu rendre compte de l'activité des Quakers américains en France. Les Quakers auront l'hiver prochain un programme un peu plus étendu que l'année dernière. Les préparatifs sont en cours pour fournir un supplément au repas de midi aux 60,000 enfants français dans les cantines scolaires. Par ailleurs, leurs 17 colonies d'enfants sont toujours ouvertes. Les distributions habituelles de lait continuent. Ils assurent les fournitures à leurs ateliers de confection. Plus récemment, ils ont entrepris et favorisent la construction de quelques villages.

Voici un passage du rapport de M. Kernshner lui-même :

"Depuis plus d'un an, chaque dollar recueilli en Amérique par l'American Friend Service Committee pour ses secours répartis en France, sert à l'importation de denrées alimentaires en France. Parmi les populations que nous secourons, les enfants français figurent pour 85 pour cent au moins et environ 80 pour cent de nos ressources allèrent au peuple français lui-même. On peut évaluer à 20 pour cent à peu près la fraction de nos ressources qui furent utilisées pour améliorer le sort de certains étrangers vivant en France. Cela fut toujours fait à la connaissance et avec l'approbation des autorités françaises. Aussi longtemps que nous le pourrions, nous jugerons de notre devoir de leur consacrer au moins un modeste pourcentage de nos ressources."

Le maréchal Pétain exprima ses remerciements les plus cordiaux tant en son nom qu'en celui de son gouvernement et du peuple français aux généreux donateurs d'Amérique qui rendirent possible la tâche des Quakers américains.

Pour la nouvelle réglementation des prix

Rôle de l'Association des marchands détaillants — Formation d'un comité qui conseillera la commission

Un comité vient d'être constitué pour aider la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Cette commission, en vue d'une plus grande efficacité, a décidé de ne pas traiter directement avec tous les marchands de détail du pays qui sont sous sa juridiction. Elle a demandé à toutes les associations et organisations qui groupent la plus forte partie de ces détaillants de lui servir d'intermédiaires.

On a donc constitué un comité où sont représentés l'Association des marchands détaillants du Canada, l'Association des chaînes de magasins, et de grands établissements de détail comme les magasins à rayons. Ce comité a ensuite constitué un comité exécutif qui se réunira à Toronto aussi souvent que ce sera nécessaire, et qui avisera la Commission des prix. On a aussi installé à Toronto un secrétariat permanent du comité.

Bateliers de France rapatriés

Paris. — 800 rapatriés, des camps de prisonniers d'Allemagne, viennent d'arriver à Paris, d'autres arrivés sont prévues et les jours suivants partiront sur environ 10,000 prisonniers. Georges Scapini, ambassadeur de France, s'est rendu à Compiègne pour y accueillir un important contingent de rapatriés comprenant environ 1,200 officiers, sous-officiers et soldats. De nombreux rapatriés appartiennent aux batailleries. Leur retour permettra la remise en activité d'un millier de péniches qui aura une heureuse influence sur le ravitaillement du pays en charbon.

Stabilisation des salaires élevés

Au niveau de ceux payés ou établis le 6 novembre

Ottawa, 29 (C.P.) — Le ministre des Finances, M. Isley, annonce que le gouvernement a approuvé une mesure du temps de guerre interdisant à tout employeur de payer à un employé un salaire plus élevé que celui établi ou payé le 6 novembre.

M. Isley explique que la définition du salaire comprend les bonus et tous autres revenus versés par le patron.

L'arrêté sur les salaires en temps de guerre stabilisera les salaires de ceux qui occupent des postes de direction, précisera les dispositions de l'arrêté sur les salaires et le boni de vie chère applicable aux gros salariés, apprend-on de M. Isley.

L'arrêté s'applique à tous les employés d'un rang supérieur à celui de contremaître. Il ne stipule pas le versement du boni de vie chère, comme pour les petits salariés, mais le total pour les employés dont le salaire annuel est inférieur à \$3,000.

"Il est à noter que les stipulations de cette ordonnance nécessiteront un ajustement et tout probablement l'annulation de toutes les augmentations de salaires survenues depuis le 6 novembre", a dit le ministre.

Des clauses spéciales sont prévues pour les promotions de directeurs salariés et ces promotions devront être à la fin approuvées par le ministre du Revenu national, est-il dit dans la proclamation.

Dans le cas des promotions ou la moyenne totale du salaire après l'augmentation s'élève annuellement à \$7,500 ou plus, il faut obtenir l'approbation du ministère avant d'accorder toute augmentation.

Cette ordonnance s'applique à tous les employés autres que les fonctionnaires des gouvernements fédéral, provincial, municipal et leurs organismes. Les salaires payés par le gouvernement fédéral à ses employés réguliers ont été strictement limités depuis le début de la guerre, bien que ces personnes soient astreintes à une plus grande tâche à cause de la guerre, a dit M. Isley.

FRANCE

Les secours

américains

L'oeuvre des Quakers

Vichy. — M. Howard E. Kernshner, directeur des secours en Europe de l'American Friend Service Committee, fut reçu par le maréchal Pétain, auquel il était venu rendre compte de l'activité des Quakers américains en France. Les Quakers auront l'hiver prochain un programme un peu plus étendu que l'année dernière. Les préparatifs sont en cours pour fournir un supplément au repas de midi aux 60,000 enfants français dans les cantines scolaires. Par ailleurs, leurs 17 colonies d'enfants sont toujours ouvertes. Les distributions habituelles de lait continuent. Ils assurent les fournitures à leurs ateliers de confection. Plus récemment, ils ont entrepris et favorisent la construction de quelques villages.

Voici un passage du rapport de M. Kernshner lui-même :

"Depuis plus d'un an, chaque dollar recueilli en Amérique par l'American Friend Service Committee pour ses secours répartis en France, sert à l'importation de denrées alimentaires en France. Parmi les populations que nous secourons, les enfants français figurent pour 85 pour cent au moins et environ 80 pour cent de nos ressources allèrent au peuple français lui-même. On peut évaluer à 20 pour cent à peu près la fraction de nos ressources qui furent utilisées pour améliorer le sort de certains étrangers vivant en France. Cela fut toujours fait à la connaissance et avec l'approbation des autorités françaises. Aussi longtemps que nous le pourrions, nous jugerons de notre devoir de leur consacrer au moins un modeste pourcentage de nos ressources."

Le maréchal Pétain exprima ses remerciements les plus cordiaux tant en son nom qu'en celui de son gouvernement et du peuple français aux généreux donateurs d'Amérique qui rendirent possible la tâche des Quakers américains.

Pour la nouvelle réglementation des prix

Rôle de l'Association des marchands détaillants — Formation d'un comité qui conseillera la commission

Un comité vient d'être constitué pour aider la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Cette commission, en vue d'une plus grande efficacité, a décidé de ne pas traiter directement avec tous les marchands de détail du pays qui sont sous sa juridiction. Elle a demandé à toutes les associations et organisations qui groupent la plus forte partie de ces détaillants de lui servir d'intermédiaires.

On a donc constitué un comité où sont représentés l'Association des marchands détaillants du Canada, l'Association des chaînes de magasins, et de grands établissements de détail comme les magasins à rayons. Ce comité a ensuite constitué un comité exécutif qui se réunira à Toronto aussi souvent que ce sera nécessaire, et qui avisera la Commission des prix. On a aussi installé à Toronto un secrétariat permanent du comité.

Bateliers de France rapatriés

Paris. — 800 rapatriés, des camps de prisonniers d'Allemagne, viennent d'arriver à Paris, d'autres arrivés sont prévues et les jours suivants partiront sur environ 10,000 prisonniers. Georges Scapini, ambassadeur de France, s'est rendu à Compiègne pour y accueillir un important contingent de rapatriés comprenant environ 1,200 officiers, sous-officiers et soldats. De nombreux rapatriés appartiennent aux batailleries. Leur retour permettra la remise en activité d'un millier de péniches qui aura une heureuse influence sur le ravitaillement du pays en charbon.

"Il y a lieu de noter que ce décret s'applique à tous les commerçants, même aux firmes qui ne tombaient pas sous le coup du décret relatif aux salaires", a dit M. Isley.

Cette mesure sera administrée par les employés du ministère du Revenu national, section de l'impôt sur le revenu. Les demandes de renseignements doivent être adressées au commissaire du Revenu ou à ses inspecteurs.

"C'est là une extension des principes servant de base aux mesures pourvoyant à la stabilisation des prix et des salaires", a dit le ministre.

Bien que, techniquement parlant, la réglementation des salaires soit censée s'appliquer à tous les salariés, le décret spécial a pour but de s'adresser à toutes les classes et empêche toute échappatoire légale.

"Je suis confiant que la justice de cette mesure sera reconnue par tous et que nous obtiendrons la collaboration de tous les commerçants dans l'application de cette loi."

L'arrêté ministériel au sujet des salaires en temps de guerre porte le numéro 9298 et est daté du 27 novembre.

Dans le préambule on a rappelé que par l'arrêté ministériel 8333 du 24 octobre on prenait des précautions pour qu'aucun employeur n'augmente l'échelle de base du taux des salaires payés par eux le 15 novembre sans la permission du conseil national du travail de guerre.

L'arrêté ministériel d'octobre demandait le paiement d'un boni de vie chère à tous les employés d'un rang inférieur à celui de contremaître.

Le préambule ajoute que l'arrêté ministériel d'octobre nécessite un complément s'appliquant aux employés au-dessus de la catégorie de contre-maître et que le ministre des Finances avait annoncé dès le 6 novembre que des mesures supplémentaires seraient prises pour limiter les salaires des gérants et des directeurs.

Pour les fins de la nouvelle réglementation des prix, qui entre en vigueur lundi, tous les marchands qui ont besoin de renseignements ou qui veulent communiquer avec la commission, doivent passer par le canal d'une association de détaillants. Dans la très grande majorité des cas ce sera avec l'Association des marchands détaillants. Même les marchands qui ne sont pas membres de cette organisation doivent passer par son intermédiaire, car la Commission des prix a décidé de ne pas traiter directement avec les individus.

Le comité général, appelé Canadian Retail Committee, est composé de 18 membres. La province de Québec y est représentée par MM. Henri Renaud, président de l'Association des marchands détaillants du Canada, section de la province de Québec; Rosario Messier, agent de la province de Québec à Ottawa; A.-J. Dugal, de la maison Dupuis Frères; Léonce Beaudry, qui est aussi un officier de l'Association des marchands détaillants pour la province.

L'exécutif est composé de huit membres, choisis parmi les 18 du comité général; la province de Québec y a deux représentants. Voici la liste des membres de l'exécutif: M. E.-W. Keffer, de la chaîne Woolworth; A.-J. Dugal, de la maison Dupuis Frères; W.-A. S. Bryan, de l'Association des marchands détaillants du Ontario; W.-L. Lof, président fédéral de l'Association des marchands détaillants; Léonce Beaudry, de l'Association des marchands détaillants du Québec; H.-K. Ingram; enfin, le secrétaire fédéral de l'Association des marchands détaillants du Canada, M. George S. Hougham, est secrétaire du bureau permanent installé à Toronto auprès de la Commission des prix.

L'exécutif est composé de huit membres, choisis parmi les 18 du comité général; la province de Québec y a deux représentants.

Voici la liste des membres de l'exécutif: M. E.-W. Keffer, de la chaîne Woolworth; A.-J. Dugal, de la maison Dupuis Frères; W.-A. S. Bryan, de l'Association des marchands détaillants du Ontario; W.-L. Lof, président fédéral de l'Association des marchands détaillants; Léonce Beaudry, de l'Association des marchands détaillants du Québec; H.-K. Ingram; enfin, le secrétaire fédéral de l'Association des marchands détaillants du Canada, M. George S. Hougham, est secrétaire du bureau permanent installé à Toronto auprès de la Commission des prix.

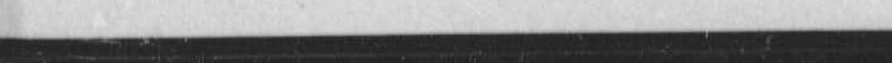
L'exécutif est composé de huit membres, choisis parmi les 18 du comité général; la province de Québec y a deux représentants.

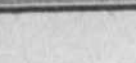
Voici la liste des membres de l'exécutif: M. E.-W. Keffer, de la chaîne Woolworth; A.-J. Dugal, de la maison Dupuis Frères; W.-A. S. Bryan, de l'Association des marchands détaillants du Ontario; W.-L. Lof, président fédéral de l'Association des marchands détaillants; Léonce Beaudry, de l'Association des marchands détaillants du Québec; H.-K. Ingram; enfin, le secrétaire fédéral de l'Association des marchands détaillants du Canada, M. George S. Hougham, est secrétaire du bureau permanent installé à Toronto auprès de la Commission des prix.

CINEMA de PARIS
DEUXIEME SEMAINE

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) Editrice-Propriétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant.

Directeur-gérant.







tel
qu'illustré
\$297
"Lustro-Rex"

MOUTON DE PERSE

L'élégance des styles, la beauté du lustre
et du frisé font de ces manteaux des
achats "sûrs" et qui vous garantissent
satisfaction complète.

\$187 - 257 - 347 à 497
Manteaux souples et durables



**CASTOR
CANADIEN**
\$495.00
ET PLUS

SEAL Français
(Lapin teint)
\$97-127-167.
Maranda ou Guilbert

SEAL Hudson
(rat musqué)
\$197-257-327
D'un noir jais

**CHAT SAUVAGE
pour HOMMES**
Employés, patrons, profession-
nels, tous les hommes bien mis
doivent porter un superbe
paletot de chat sauvage acheté
chez "REID".
\$175 — \$250
ET PLUS

CH. 3181



Reid



. . . 1473 RUE AMHERST . . .

Trois siècles de vie et d'œuvres sulpiciennes

Notre-Dame de Montréal

Célèbre église tout empreinte d'histoire — Son imposante nef, son magistral maître-autel, son orgue, ses chapelles, ses verrières, ses tableaux, son musée en font un monument dont s'enorgueillit le Canada français

par M. Louis Bouhier, P.S.S.

Tout le monde connaît la célèbre et historique église de Notre-Dame de Montréal.

L'église de Notre-Dame est un monument imposant de 260 pieds de long par 132 de large, avec deux tours carrées de 215 pieds de hauteur. Dès qu'on en franchit le seuil on est frappé par les vastes proportions de la nef, par la magistralité et monumentalité du maître-autel qui remplit tout le fond du sanctuaire, et par l'incontestable beauté de l'ensemble.

On admire ces faisceaux de colonnes élégantes qui s'élancent du sol pour aller soutenir le vaste ciel étoilé de la voûte. Elles soutiennent aussi les deux rangées superposées de galeries qui font le tour de l'église et doublent sa capacité. Il y a environ 5,000 places permanentes; mais l'église, avec ses galeries et ses larges allées, peut contenir 12,000 personnes.

Elle est entièrement et somptueusement décorée en cuivre; on y a prodigué l'or. Ces riches décorations, faites avec science et avec goût, furent exécutées de 1874 à 1880, par les soins de M. Victor Rousselot, curé de Notre-Dame.

Autel des plus imposants

L'autel. — Le grand autel, fait d'un bois précieux admirablement travaillé, présente un caractère vraiment imposant. Il est né de la collaboration d'un architecte canadien, Victor Bourque, et d'un célèbre sculpteur angevin, le statuaire Henri Bouriché. Il date de 1878. Au-dessous du riche tabernacle est un bas-relief représentant la Cène. Des deux côtés sont des groupes d'anges adorateurs. Au-dessus se dresse un grand Christ; Marie est au pied de la croix, avec saint Jean et sainte Madeleine. A droite à gauche sont représentés les sacrifices de l'ancienne Loi, figure du sacrifice sanglant de Jésus-Christ. Et au sommet on voit le couronnement de la Sainte Vierge dans le ciel.

A l'entrée du sanctuaire, à droite, sur une colonne de marbre, s'élève une blanche et gracieuse Malone, en marbre très pur, don du Pape Pie IX à M. Rousselot, en 1872. De l'autre côté, faisant le pendant, se trouve la statue de sainte Jeanne d'Arc en marbre, par Corbière, donnée par l'Union Nationale Française, lors de la canonisation de la sainte, en 1920.

La chaire. — La chaire de Notre-Dame mérite notre attention, non seulement à cause des grands orateurs qui s'y sont fait entendre, mais aussi par sa valeur d'art. Elle a été dessinée par l'architecte Victor Bourque. Elle est très élevée; et elle est ornée de statues qui sont l'œuvre du grand sculpteur canadien Philippe Hébert.

Un instrument monumental

L'orgue. — Quand on lève les yeux vers le jubé, on est impressionné par ce monumental instrument dont la masse imposante occupe tout l'espace entre la seconde galerie du fond et la nef des voûtes.

Il fut commandé en 1885 par M. le curé Sentenne, qui en confia la construction à la célèbre maison Masavant, de Saint-Hyacinthe. Commencé en 1887, il fut terminé en 1891 et inauguré par Frédéric Arher, de Chicago. C'était alors le plus considérable, le plus complet et le plus moderne de l'Amérique.

Il a été plusieurs fois remanié depuis. On y a introduit les innovations et les inventions qui devaient contribuer à révolutionner la mécanique de l'orgue. Mentionnons la "combinaison Duval", qui depuis a fait le tour du monde; la pédale de crescendo, les réservoirs à pressions diverses, les boîtes d'expansion mues par des appareils pneumatiques, les claviers placés à distance de l'instrument, etc. Originellement le vent était fourni par quatre moteurs hydrauliques; mais on a remplacé ce système par une puissante soufflerie électrique qui fait le travail de dix hommes.

Une réfection, devenue nécessaire après un demi-siècle de service, et un nettoyage complet ont été faits en 1939.

L'orgue de Notre-Dame possède 15 jeux parlants ou 163 avec accouplements. Il compte 6,779 tuyaux de toute dimension, depuis le tuyau

minuscule de 3 lignes (3 huitièmes de pouce) jusqu'au grand tuyau de 32 pieds. Il est le seul en Amérique qui contienne des tuyaux de 32 pieds en façade.

Cette énumération ne donne qu'une faible idée de la richesse et des ressources presque inépuisables de ce merveilleux instrument. Grâce à la belle sonorité de l'église, soit que ses voix s'élèvent en une immense clameur, soit que ses timbres menus ne fassent entendre qu'un doux et harmonieux murmure, il produit de très beaux effets et provoque l'admiration. S'il en est aujourd'hui de plus considérables, on en trouverait difficilement un plus brillant et un plus parfait.

Les chapelles des bas-côtés

Les chapelles. — En suivant les bas-côtés, sous les galeries, on trouve différentes chapelles. Chacune d'elles mériterait une étude spéciale.

Ce sont, à droite: la chapelle de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, vrai lieu de pèlerinage, très fréquentée; l'autel, en chêne sculpté, a été inauguré en 1930; — la chapelle des Bienheureux martyrs de la Révolution; huit étaient sulpiciens; un autre, André Grasset de Saint-Sauveur, était né à Montréal; — la chapelle de Saint-Amand; l'autel, œuvre de Louis Quévillon, est l'ancien maître-autel de la vieille église; — la chapelle de Saint-Joseph; — la chapelle du Rosaire; le bas-relief en bois, de Bouriché, représente la Présentation de Marie au Temple; le tableau, copie de la célèbre toile d'André del Sarto, nous montre la Reine du ciel donnant le rosaire à saint Dominique, tandis que l'Enfant Jésus pose une couronne d'épines sur la tête de sainte Catherine de Sienne; sur la porte du tabernacle, une exquise petite madone, peinte sur fond d'or; chef-d'œuvre acquis à Florence, en 1872.

Dans le bas-côté de gauche se trouvent les chapelles du Sacré-Coeur, de Sainte-Anne, des Ames du Purgatoire et de Saint-Roch.

Les verrières. — L'église de Notre-Dame s'est enrichie, dans le cours des années 1930 et 1931, de magnifiques verrières.

Celles du rez-de-chaussée représentent les principaux événements religieux de l'histoire de Montréal. L'artiste J.-B. Lagacé en a fait des esquisses au crayon; et le célèbre peintre verrier Francis Chigot, de Limoges, les a admirablement traités sur de beaux verres antiques de premier choix, d'un coloris superbe et d'une profondeur de tons qui permet de très jolis jeux de lumière.

Verrières consacrées à l'histoire

Ces vitraux nous montrent: Jacques Cartier lisant l'évangile sur le chevet d'Hochelaga; — la fondation de Ville-Marie à Notre-Dame de Paris par Jean-Jacques Olier et Jérôme Le Royer de la Dauversière; — la première messe à Ville-Marie; — Maisonneuve portant une croix au mont Royal; — l'arrivée des Sulpiciens; — le sacrifice de Dollard et de ses compagnons; — la Milice de la Sainte Famille et la Confrérie de la bonne mort; — Jeanne Mance et la fondation de l'Hôtel-Dieu; — Marguerite Bourgeoys, avec Jeanne Le Ber et Catherine Tekakwitha; — Marguerite d'Youville et les Sœurs de la Charité; — la construction de l'église de Notre-Dame.

Dans la première galerie se trouvent dix-sept autres belles verrières. Elles représentent les Saints et Saintes les plus en honneur au Canada. Elles sont l'œuvre d'un autre grand artiste, M. Mauméjan, de Paris. L'art et la perfection du dessin, la beauté des traits des personnages, la grâce et la dignité de leur attitude, la richesse et la variété des couleurs, font de ces verrières de véritables chefs-d'œuvre.

Les tableaux. — L'église de Notre-Dame est riche en tableaux. Sans parler des 14 tableaux du chemin de la Croix, peints à Paris vers 1876, et qui sont d'une bonne exécution, on en trouve à chacune des chapelles; quelques-uns sont remarquables.

Aux Ponts-baptismaux, édicule spécial en dehors de la nef, décoré par Orlan Leduc, on aperçoit un magnifique tableau de Minocheri représentant le baptême de Notre-

Seigneur. De belles toiles ornent aussi les panneaux extérieurs du chœur. A droite, une excellente copie de saint Ignace recevant de la Sainte Vierge les règles de son ordre, de Mignard, et une Présentation de Marie au Temple. A gauche, une Adoration des bergers et une Présentation de Jésus au Temple.

Sur les deux panneaux du fond de la seconde galerie sont deux belles copies de l'Assommoir, de Murillo, et du Couronnement de Marie de Velasquez, par le peintre Jérôme de la Croix. Puis, sur les murs de cette seconde galerie, se trouvent douze tableaux racontant la vie de la Sainte Vierge.

Dans le couloir qui passe derrière le maître-autel on peut voir un grand tableau de la Béatification des Martyrs de la Révolution, par Georges Delfosse, la Mort de saint François Xavier, de Dulongré, et saint Roch guérissant les pestiférés.

Enfin la vaste sacristie est légalement ornée de nombreux tableaux, entre autres, au plafond, la belle Assomption, de Lebrun, peinte par Berckey.

Chapelle de Notre-Dame du Sacré-Coeur

Cette chapelle, grande comme une église, (elle a 90 pieds de long, 85 de large au transept et 55 de haut), date de 1888-1891. Elle est due à M. Sentenne, curé de Notre-Dame. Elle est entièrement construite de bois du pays et se réclame du gothique fleuri. Svelte, très originale, lumineuse, elle forme un contraste frappant avec la sombre majesté de la grande église. La lumière y pénètre uniquement par le haut, et éclaire directement une véritable galerie de tableaux.

Au-dessus du maître-autel, la Descente du Saint-Esprit sur la Sainte Vierge et les Apôtres est une copie de Lebrun, qui ornait autrefois l'ancienne chapelle du Grand Séminaire. Ce sujet avait été inspiré à Lebrun par M. Olier.

Au-dessus de la porte d'entrée on aperçoit le beau Christ mourant sur la croix, de Léon Bonnal, copie de Sœur Jérôme de la Croix. Il est surmonté par une immense copie de la Dispute du Saint-Sacrement, de Raphaël, par Ludger Larose.

Tout autour, au-dessus des fines et riches boiseries de cette chapelle, se trouve toute une suite de tableaux, œuvres de jeunesse de peintres canadiens: Ludger Larose, Charles Gill, Joseph Saint-Charles, J. Charles Franchère et Henri Beau.

Le Musée Notre-Dame

Le Musée Notre-Dame a été inauguré le 6 juin 1937. On a dit que c'est "un écrin de perles ignorées". Comme les vieilles cathédrales d'Europe, l'église de Notre-Dame possédait son trésor, formé d'ornements et de vases sacrés d'une grande valeur; ces richesses étaient conservées dans la sacristie. Le Séminaire de Saint-Sulpice, de son côté, possédait beaucoup de souvenirs précieux et d'un grand intérêt historique.

De tous ces trésors réunis on a fait le Musée Notre-Dame. En transformant l'ancienne salle des enfants de chœur et celle des sacristies, en arrière de l'église, du côté de la rue Saint-Sulpice, on a pu trouver l'espace nécessaire pour aménager ce musée, qui comprend des souvenirs historiques de toute sorte, des peintures, des sculptures, des ornements, des vases sacrés, des objets d'art, des collections diverses, etc.

On ne saurait énumérer toutes les pièces intéressantes qui s'y trouvent et qui souvent émerveillent le visiteur. Des l'entrée on voit un grand Christ de 9 pieds de haut, en bois sculpté, par Antoine Labrosse, en 1738.

On peut remarquer le grand crucifix et les chandeliers donnés par Louis XIV; — une Madone d'argent, don de Louis XV; — une vierge d'ivoire, ayant appartenu à Maisonneuve et léguée par lui au Séminaire; — un beau brûle-parfums d'argent; — une horloge en cuivre ciselé et doré, époque Louis XV, vers 1760, qui marche encore et sonne les heures; — de vieux Christs d'ivoire; — une couleuvre de 1460; — un manuscrit du 13e siècle (1291) avec les sceaux de neuf abbés de Thuringe; — l'article le plus ancien, datant sans doute de plusieurs siècles avant J.-C., est un vase trouvé dans les fouilles de Carthage.

Dans le département de la peinture, (il y a une trentaine de tableaux), on peut signaler la très belle toile de saint François écoutant la musique d'un ange, attribuée à Alonzo Cano (1601-1667); — saint Jérôme, de Pierre Dullier (1669-1748); — saint François en extase, peint à Québec par Claude François dit Frère Luc, en 1671; — la Cène, très belle toile, de Michel-Ange Challes (1718-1778); — le couronnement de la Vierge, signé de Simone Memmi (1284-1344); — les très curieuses peintures d'Arthur Guindon, illustrant les légendes irouquoises: l'Ascension d'Ago-na, le Fleau des têtes, le Dieu du tonnerre, le Serpent foudroyé, le Bécéphale et la fée enchantée, le Fleau des canis, le Bain des squelettes, le monstre chantant.

Souvenirs de Mgr de Pontbriand

Le dernier évêque du régime français, Mgr de Pontbriand, retiré et mort au Séminaire en 1760, a légué de nombreux et précieux souvenirs: ses ornements, sa mitre, sa croix en argent massif semée de fleurs de lis, ses livres, son armoire, enfin les broderies de soie sur peluche rouge du dais et du trône des évêques de Québec.

Parmi les vases sacrés, les objets d'art et les nombreuses pièces

La paroisse Saint-Patrice

M. Gerald J. McShane, P.S.S., rappelle la générosité de St-Sulpice au bénéfice de ses compatriotes — Travail fécond accompli par les Sulpiciens irlandais — Le Père Dowd

M. Timothy P. Slattery, dans un remarquable article paru dans le numéro anniversaire du Devoir publié en février 1940, rappelait les origines de l'église Saint-Patrice dont la fondation, au bénéfice de l'élément catholique irlandais, s'ajoute aux multiples œuvres de Saint-Sulpice.

Le projet définitif, écrit-il, en vue de l'érection d'une église dédiée au patron des Irlandais, fut complété en janvier 1841, et le 10 avril 1842, la fabrique de Notre-Dame passa alors une résolution pour l'achat d'un emplacement pour la construction d'une église convenable pour la population parlant la langue anglaise. Le 20 mai 1843 on achetait pour la somme de 820,000 tout l'espace entre les rues Lagachetière, Saint-Alexandre et Dorchester, et limité par les constructions du Beaver Hall. Les plans et la surveillance furent confiés au R. P. Martin, un jeune Jésuite, né à Auray, France, et arrivé à Montréal en 1842, afin de prêcher des retraites. Bien qu'un amateur, le Père Martin s'est révélé un architecte de valeur, en nous donnant la belle église "St. Patrick's", conçue avec une simplicité austère et forte. C'est un exemple de l'art gothique naissant bien restreint et direct, l'extérieur heureusement dépourvu de tout ornement flamboyant ou précieux.

La fabrique de Notre-Dame a cédé à "St. Patrick's" deux cloches, l'une, la plus grosse, "la Charlotte", qui était fondue à Londres en 1774 et qui porte encore l'inscription originale: "Vox populi, vox Dei" un souvenir de la naïveté du XVIIIe siècle.

Emouvantes pages d'histoire

Dans un récent article publié dans une feuille anglaise, à l'occasion du 3ème centenaire de Saint-Sulpice, M. Gerald J. McShane, P.S.S., curé actuel de Saint-Patrice, fait revivre d'émouvantes pages d'histoire auxquelles s'identifient de nobles figures sulpiciennes.

Ma mémoire, écrit-il, me reporte au printemps de 1903. Un groupe représentatif de paroissiens de Saint-Patrice, conduit par M. le juge Curran, rendit visite au vieux séminaire de Saint-Sulpice, voisin de l'église Notre-Dame. Ils furent reçus par le Révérend M. Lecoq, supérieur. Ils allaient remercier les Sulpiciens et leur exprimer la profonde gratitude de notre peuple pour les longues années que les Messieurs de Saint-Sulpice avaient consacrées au bien-être spirituel des catholiques de langue anglaise de Montréal, et aux paroissiens de Saint-Patrice tout spécialement.

M. Curran évoqua dans son discours le nom du Père Dowd comme celui du plus éminent dans la longue liste de prêtres qui avaient exercé leur ministère pour l'avantage des Irlandais.

Le Père Lecoq, homme savant et d'une grande vertu, et un orateur, répondit: après avoir exprimé le regret qu'éprouvait le séminaire d'avoir à remettre officiellement à l'archevêché le soin de Saint-Patrice, il assura ses auditeurs que chaque fois qu'ils demanderaient quelque chose au nom du Père Dowd, Saint-Sulpice leur prêterait une oreille attentive.

Les annales de Saint-Patrice rappellent que quelques mois avant cet événement, M. le chanoine Gauthier, plus tard archevêque, avait lu dans la chaire de Saint-Patrice, en présence du Père Lecoq qui célébrait la grand-messe, une lettre pastorale où l'on disait qu'à cause du petit nombre des Sulpiciens de langue anglaise, cet ordre se voyait obligé avec regret de cesser de fournir des prêtres pour le service paroissial.

Par un arrangement spécial entre Mgr Bruchési et le séminaire, le R. P. Martin Callaghan était autorisé à continuer ses services comme curé, et après lui, le R. P. McShane.

Pour prendre à ses débuts l'histoire des travaux de Saint-Sulpice pour notre peuple, il faut remonter à 1817, alors qu'un petit groupe

d'immigrants irlandais, ils étaient trente, s'assemblaient dans la chapelle de Bon-Secours, pour entendre le Père Richards, un converti américain et membre du séminaire.

Le Père Patrick Phelan

Ensuite vint le Père Patrick Phelan. Il était né en Irlande. Jeune homme il s'était rendu à Boston, d'où Mgr Cheverus l'avait envoyé au séminaire de Montréal pour se préparer au sacerdoce. Il fut ordonné prêtre en 1825 par le premier évêque de Montréal, Mgr Larigault. Le séminaire écrivit à l'ordinaire de Boston, lui demandant de permettre à M. Phelan de quitter son diocèse pour pouvoir s'occuper du nombre toujours croissant de catholiques irlandais qui arrivaient du vieux pays. Le Père Phelan entra chez les Sulpiciens et pendant 17 ans il exerça le ministère dans la vieille église des Recollets, rue Notre-Dame, près McGill. En 1842, à la demande de l'évêque de Kingston, il assumait le poste de vicaire général de Bytown, maintenant Ottawa. Subséquentement, il devint évêque de Kingston.

Puis apparut le Père J. J. Connolly, né en Irlande, qui fit ses études au Collège de Montréal et au Grand Séminaire, fut ordonné prêtre en 1844, et, devenu sulpicien, fut plus tard le premier curé de Saint-Patrice. Le Père Michael O'Brien, oncle du colonel W. P. O'Brien, lui aussi sulpicien, fit aussi de l'excellent travail. Organisateur né, il aida à l'établissement d'un système pour aider ses compatriotes dans la famine de 1847.

Il faut encore signaler le populaire et brillant Père O'Farrell, qui prononça dans la chaire de Saint-Patrice l'oraison funèbre de D'Arcy McGee. Il devint par la suite évêque de Trenton, N. J.

Mais la plus grande figure dans cette liste ce fut celle du Père Dowd, qui, en 1847, quitta son diocèse natal d'Armagh avec deux compagnons, les Pères O'Brien et McCulloch, pour entrer à Saint-Sulpice. Le 21 juin 1848, il arrivait à Montréal et était nommé assistant du Père Connolly à Saint-Patrice. On pourrait écrire tout un chapitre sur ce prêtre éminent qui, jusqu'à sa mort en décembre 1891, travailla avec ardeur et succès pour les Irlandais.

Par deux fois il refusa la mitre, une fois pour le siège de Toronto, et ensuite pour le diocèse de Kingston. Le 17 décembre 1882, il fut nommé évêque de Toronto, les bulles qui le nommaient à ce poste élevé sont conservées dans les voûtes de Notre-Dame. Le Père Dowd déclina, préférant rester avec ses bien-aimés paroissiens à Saint-Patrice, où il croyait pouvoir faire plus de bien. Avec la mort du Père Dowd se termine la liste des curés de Saint-Patrice nés en Irlande. Ses trois successeurs, les Pères Quinlivan, Callaghan et McShane, étant Canadiens de naissance.

Le Père Quinlivan rénova l'église et fonda le Catholic High School. Sous le Père Callaghan l'église fut consacrée solennellement en 1906. Le curé actuel, le Père McShane, a construit l'ancien hall, le nouveau Catholic High School, le Father Dowd Memorial Home, et Camp Kinkora.

Les rues sulpiciennes...

(Suite de la page 6)

la rue Saint-Paul et la rue Saint-Jacques, s'arrêtant au coin de la maison d'Urban Tessier dit Lavigne. Elle s'appela Saint-Joseph en l'honneur du patron de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu.

"La rue Saint-Lambert, de 24 pieds de largeur, tenait son nom de Lambert Closse, valeureux sergent-major de la garnison de Montréal et ancien propriétaire du terrain sur lequel la rue fut ouverte. Elle allait de la rue Notre-Dame vers les Coleaux. Jusqu'à ces années dernières, les anciens désignaient encore la côte de la rue Saint-Laurent, entre Craig et Notre-Dame, la côte Saint-Lambert. Cette ancienne rue Saint-Lambert d'après le procès-verbal, traversait la rivière Saint-Martin pour se diriger vers Saint-Laurent... D'où le nom du boulevard Saint-Laurent.

"La rue Saint-Gabriel allait de Saint-Paul à Saint-Jacques. Elle a reçu son nom, qu'elle a gardé, des abbés Gabriel Souart, propriétaire du terrain, et Gabriel de Queylus, tous deux Sulpiciens.

"La rue Saint-Charles reliait la rue Saint-Paul à la rue Saint-Jacques, à l'endroit où est aujourd'hui la place Vauquelin. Cette rue forme encore la partie est de la place Jacques-Cartier. Plus tard, elle a été convertie en place du marché et en abris pour les maraichers. Il paraît difficile, fait observer M. Massicotte, de croire avec l'abbé Fallon que la rue Saint-Charles a été ainsi dénommée en l'honneur de Charles Le Moyne, vu que la nouvelle voie était ouverte sur l'emplacement du gentilhomme Charles d'Ailleboust des Musseaux, juge du tribunal des seigneurs à Montréal. D'ailleurs l'interprète, garde-magasin et négociant Charles Le Moyne, attaché de son côté son nom, au sud de la ville, à une pointe de terre (Pointe Saint-Charles) dont il était possesseur. Les deux Charles pouvaient donc être satisfaits.

"Voilà, conclut M. Massicotte, l'esquisse des premières rues de Montréal, au moment où l'on décidait d'en faire la première verbalisation, ou homologation, comme on dirait aujourd'hui. On peut dire que ces dix rues se sont multipliées au centuple.

On y peut passer des heures agréables et intéressantes au milieu de ces souvenirs, évocateurs d'un glorieux passé.

Louis BOUHIÉ, P.S.S., ancien curé de Notre-Dame.

Alfred AYOTTE

Respectueux hommages à MM. de Saint-Sulpice

Reconnaissance à Saint-Sulpice

Joseph - Olier Dubuc

Ingénieur de la MacKinnon Steel Corporation 200, boul. ALEXANDRE Sherbrooke, P.Q. Tél.: 1561-M

N. Mireault

EPICIER-BOUCHER Magasin VICTORIA 550, rue Guizot DU. 5716 (coin Lajeunesse)

Leroux & Leroux

NOTAIRES

10 est, rue St-Jacques, Montréal

Lionel LEROUX Marc LEROUX

BEloir 1059

HOMMAGES du

Dr J. Lane Charpentier

CHIRURGIEN-DENTISTE

Professeur à l'Université de Montréal

300, Square St-Louis - PLateau 5307 - Montréal

UNE VIE EXTRAORDINAIRE

Madame BRAULT

Une mystique canadienne, par l'abbé Louis BOUHIÉ, P.S.S.

Un fort volume de 336 pages, illustré.

PRIX: \$1.25 — par la poste \$1.35.

PREMIERE PARTIE — Sa naissance — son éducation — Dans le monde — Son mariage — Sa vie à la Pointe-Claire — Epouse et mère — Sa charité — Son zèle pour le salut des âmes — Vexations, obsessions, persécutions — Guérisons — Victime d'expiation — Sa mort.

DEUXIEME PARTIE — Ses lettres.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Cartes de bon goût...

Tout en étant du meilleur goût, les cartes de visite gravées à notre atelier ne coûtent pas plus cher que les autres.

Prix courant et spécimens sur demande. Planche sur cuivre depuis

\$1.25

Impression gravée sur Bristol, depuis

\$1.50

Plus taxe 4 ou 2% selon le cas.

Prière de commander le plus tôt possible.

Mademoiselle Marie Valancourt

Fernande Vaillancourt

Armand Girce

EUGÈNE PERRON

L.F. GABOURY, S.A.S.C., I.O.

Léandre Lacombe, prêtre

Mademoiselle Claire Trudeau

Mademoiselle Dumouchel

ARMAND A. RENAUD

MARCEL JALBERT

Walter Patrice O'Henry

LEO M. DIONNE

Adélaïde Beauchemin

ARTHUR LABRECQUE

André A. Gourd

Elzéar Campagna

LE DEVOIR -- IMRIMERIE

430, Notre-Dame est, Montréal

Tél. BEloir 3361



VITRAIL DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL, rappelant l'arrivée à Ville-Marie, en 1667 des premiers Sulpiciens. MM. de Queylus, Souart et de Casson y sont chacun représentés à leur tâche de curé, de maître d'école et de constructeur.

SERVICE D'INGENIEURS EN TOUT TEMPS

*Consultez-nous ou écrivez aujourd'hui pour renseignements,
estimations et dépliants illustrés gratuits*

VOLCANO LIMITÉE

1106, Côte
Beaver Hall,

Montréal
Plat. 8531*

Agences dans les principales villes.

Un produit canadien fabriqué à St-Hyacinthe

LES LIVRES ET LEURS AUTEURS

"Mes fiches"

Revue moderne de formation et d'information

La revue *Mes Fiches*, dont les premiers numéros ont été réimprimés à deux reprises, pénètre dans les milieux les plus divers. C'est pourquoi de toute part, on réclame des détails sur son origine, sa nature et son but. Certains observateurs, s'étonnant de cette nouvelle forme de documentation et croyant y voir un danger pour la formation intellectuelle de nos jeunes, posent des objections sur l'opportunité de sa publication.

Une collaboration de toute première heure à *Mes Fiches* nous donne quelque titre à apporter ici une réponse brève et précise à ces questions et à ces objections. Nous déclinons d'abord la courte histoire de *Mes Fiches* pour faire ensuite l'étude de ses caractères essentiels et définir ses positions.

Une fructueuse enquête de la J.E.C.

La revue doit son existence à une grande enquête menée par les jeunes militants de l'Action catholique sur le problème des lectures dans le milieu collégial.

Dès son origine, la J.E.C. canadienne avait orienté une partie de son attention vers la question intellectuelle. Et ses observations confirmaient cette hypothèse que nos jeunes manquaient d'attrait pour les choses de l'esprit et négligeaient leur formation personnelle. On touchait là une plaie qui rongait la jeunesse de bien d'autres pays, et même celle de France, mais qui s'expliquait facilement chez nous, comme l'ont noté nos historiens littéraires, à cause de la pénurie de nos moyens de culture et des difficultés de notre histoire.

Cette dangereuse apathie intellectuelle avait cependant une cause plus immédiate qu'il fallait déceler et supprimer. Les militants restreignaient leur enquête au point crucial: le problème des lectures; et ils s'appliquèrent ensuite à le résoudre en suivant le procédé rigoureux et méthodique de l'Action catholique spécialisée: Voir, Juger, Agir.

Ils devaient enquêter sur les trois chefs suivants: Le collégien lit-il? Que lit-il? Comment lit-il?

L'enquête fut tout à fait révélatrice: en dépit des efforts et des exemples du corps enseignant, la lecture sérieuse n'occupait point la place qui lui revient dans la vie des élèves. Hors quelques intellectuels avides de connaître, mais séparés de la masse, la population collégienne lisait peu ou mal, sans grand souci de formation intellectuelle ou morale.

Bien qu'exécutable, pour les raisons que nous avons notées, cette mésestime des valeurs spirituelles se posait comme un péril qu'il fallait combattre.

lait écarter à tout prix. Mais l'enquête avait révélé la principale cause de cette situation, en même temps que le moyen d'y remédier: organiser, orienter, favoriser les lectures, en brisant cette cloison étanche qui séparait les jeunes du monde intellectuel contemporain, et les isolait entre leurs manuels; en leur offrant une méthode et une source de vraie documentation.

Solution inespérée

Après avoir jugé, il fallait agir. Or juste à l'heure où les dirigeants de la J.E.C. méditaient devant ce grave problème et tentaient d'y apporter une solution, quelques étudiants en théologie se réunissaient pour étudier certaines questions dont la connaissance est requise chez le prêtre éducateur: Action Catholique, Sociologie, Humanisme... etc. Chacun des membres de ce cercle devait polycopier ses notes pour les remettre à tous les autres. On amassait ainsi un trésor commun qui s'accroissait rapidement. Le R. P. E. Deguire, C.S.C., au courant de ce travail, suggéra d'étendre à tout le public collégial le rayonnement de leur apostolat intellectuel. La proposition fut agréée par le Comité central de la J.E.C. On décida d'imprimer un bulletin documentaire bimensuel qui comprendrait seize fiches détachées, réunies par un carton replié. Le 1er mars 1937 paraissait le premier numéro de la revue.

Ainsi, dès le début, on avait trouvé cette ingénieuse forme de documentation qui facilite le classement et l'utilisation des notes recueillies, par l'emploi conjugué des systèmes décimal (Dewey-Bruzel) et alphabétique.

La réponse du public

Une fois le cadre déterminé, il fallait lancer la revue. Les experts consultés conseillaient de ne pas dépasser deux mille exemplaires, se croyant très larges. Mais dès la publication du premier numéro, les demandes se firent si nombreuses qu'on dut le réimprimer et fixer à dix mille le tirage des numéros subséquents.

Comment donc expliquer ce succès vraiment extraordinaire chez nous, puisque les abonnés, à l'origine du moins, se comptaient presque uniquement parmi le public des collégiés? C'est que *"Mes Fiches"* répondaient à un besoin véritable. Nous avons dit plus haut que les élèves travaillaient peu à leur formation intellectuelle; mais nous n'avons pas dit qu'ils se résignaient à la médiocrité. Au contraire, les réclamations de leur conscience et la voix de leurs maîtres les incitaient à secouer leur torpeur. Et la

revue se présentait précisément comme un moyen de stimuler la réaction et de la diriger. L'introduction du premier numéro portait ces quelques lignes adressées à l'étudiant:

"N'est-ce pas vrai, ami, disons-nous le franchement, qu'en certaines circonstances nous avons la sensation cuisante d'une certaine médiocrité... C'est alors, pas vrai, que le sentiment d'une lacune s'accroît avec les dimensions d'un abîme, que les résolutions et la fièvre du savoir le soulèvent soudain à un niveau jusque là ignoré."

"Mais ici tu expérimentes, ami, qu'un formidable 'je veux', eût-il le retentissement de la foudre, peut se briser à des obstacles d'ordre pratique. Quels matériaux choisirais-tu? Par où et comment commencer? 'Console-toi, 'Mes Fiches' en livre de guide frappent à la porte. Cette revue te présente tout croquant et prêt à croquer un résumé d'excellents articles des principales revues françaises et canadiennes, la synthèse d'un chapitre substantiel de quelque livre retentissant."

"Et toi aussi, ami, déjà rompu par quelque apprentissage au dur métier de penseur, fais bon accueil à 'Mes Fiches'. Cette revue saura te fournir large matière à trituration, tout en te renseignant sur les ouvrages récents."

Dès le début, les rédacteurs avaient fixé en ces quelques lignes pleines de chaleur les caractères essentiels de leur nouveau bulletin. Il se présentait comme une revue de formation, pour aider les jeunes dans la conquête d'une pensée personnelle; et comme une revue d'information, pour les renseigner sur les mouvements de la pensée dans le monde.

Par ailleurs, le précieux appui des éducateurs a été aussi l'un des principaux facteurs de cette réussite. Tandis que les professeurs recommandaient et expliquaient *"Mes Fiches"* à leurs élèves, les témoignages les plus encourageants éveillaient l'attention du public. (1)

Ceci explique le bon accueil du monde collégial et l'expansion rapide de la revue hors des collèges. Car aujourd'hui elle dépasse d'immense les cadres de son public initial et commence à s'étendre à l'extérieur du Canada, surtout en France.

C'est qu'en voulant devenir une source d'information complète, elle est devenue une publication d'intérêt général.

Orientation de la Revue

Tout en conservant ce public initial que lui donnait la J.E.C., la revue s'adresse maintenant à tous les esprits cultivés, aux professeurs et aux spécialistes, comme aux étudiants. Aux derniers, elle apporte des ouvertures sur le monde de l'esprit; aux premiers, des renseignements nouveaux sur leur branche connexe; et, sans les occuper d'office, doit cependant continuer de les intéresser. Cette revue tend à la culture intégrale.

Un rapide coup d'oeil sur la table de ses matières permettra de nous en rendre compte. Les questions les plus diverses y sont abordées avec des références aux meilleurs auteurs, et la chronique des lectures vise à indiquer les ouvrages les

(1) Parmi plusieurs personnes dont l'autorité et la compétence sont reconnues de tous, citons: S. Em. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I.; "Pour nos jeunes qui veulent s'instruire par des travaux personnels, 'Mes Fiches' peuvent leur servir de bibliothèque, puisqu'elles leur résument avec autant d'élucidation que de commodité les études parues dans les revues ou livres courants. Avouera-t-il que j'ai moi-même trouvé profit à garder 'Mes Fiches' que d'autres ont voulu aussi m'emprunter. J'encourage donc votre initiative et j'en bénis le bel apostolat doctrinal". M. le chanoine Ch. Cordier, professeur à Notre-Dame de Paris: "Je reçois régulièrement votre excellente publication 'Mes Fiches'. Je ne saurais vous dire assez tout le prix que j'y attache. C'est un instrument de travail de premier ordre pour la variété et la clarté de ses exposés."

plus recommandables.

Pour certains sujets plus importants, les rédacteurs de *"Mes Fiches"* ont cru bon de s'astreindre à une exploitation méthodique des sources. C'est ainsi qu'a été entreprise d'après un plan bien défini, la publication en séries de fiches sur l'histoire du Canada, les sciences sociales, la liturgie, la musique et les musiciens. L'abbé peut ainsi se constituer une mine de documentation très utile puisque l'on tend à l'exploitation exhaustive des travaux publiés sur les questions qui intéressent le plus.

Depuis le début, plusieurs sujets d'une importance particulière ont été traités plus à fond dans des numéros spéciaux, (2) qui, sans contredit, ont bien servi la cause des études et dont le tirage a dépassé parfois quinze mille exemplaires.

Enfin, quelques documents annexes ont été édités dans le but de renseigner les lecteurs sur la classification décimale ou de leur fournir une bibliographie plus abondante sur certains sujets (3).

Réponse à quelques objections

A ces questions fréquentes, s'ajoutent parfois quelques objections qui peuvent se réduire aux deux suivantes:

1. Comment concilier la formule de *"Mes Fiches"* avec les exigences du droit d'auteur?

Au point de vue légal, ce droit n'est pas violé. On ne peut même appeler *"adaptation"* cette synthèse qui résume en une page des chapitres ou des articles qui ont parfois plus de cinquante pages, et qui en donne l'idée générale sans en copier la forme littéraire. Habituellement, il ne s'agit pas de résumer un volume entier, mais seulement le chapitre le plus marquant, pour faire connaître et apprécier les œuvres qui en sont dignes. Ce procédé constitue plutôt une réclame, une publicité enviable. D'ailleurs, ils sont très rares ceux qui s'opposent à l'analyse de leurs œuvres; la plupart des auteurs deurent indifférents ou même très favorables à ce procédé. Le R. P. Garrigou-Lagrange, de passage au Canada, se déclarait très heureux de voir une de ses œuvres résumées: "Voilà une excellente façon de répandre la vérité", disait-il. Et M. l'abbé Groulx, vainqueur de l'opportunité de cette formule, a voulu présider lui-même à l'analyse de ses études historiques.

2. *"Mes Fiches"* apportent à l'étudiant son pain tout cuit. Elles arrivent ainsi à supprimer le travail personnel.

A cette objection plus spécieuse que solide, la réponse est facile: elle se prend de la nature même du périodique, qui n'a pas l'intention de dispenser l'élève de son travail personnel. Bien au contraire; il a précisément pour but de lui apprendre à s'acquiescer de cette parole — la plus importante — de sa formation intellectuelle.

Il y a dans le monde collégial des élèves soucieux de s'instruire et d'autres qui désirent passer leurs examens par le plus court chemin. Les premiers ne voudront jamais se contenter de *"Mes Fiches"* bien qu'ils en reçoivent une aide utile.

Connaissant le vif adage scolaire: *Lectio est sine calamo somnium puta*, ils continuent à faire leurs schémas et à prendre des notes sur leurs matières de prédilection, sachant bien que c'est la meilleure façon d'étudier. Ils n'ont pas la

(2) "Vacances estudiantines" — "Henri Ghéon" — "Pie XI" — "Le problème de lectures" — Louis Fréchette" — "Saint Thomas d'Aquin" — "Vacances fécondes" — "L'acte d'Union" — "L'Aviation" — "La Famille" — "La Vie Française".

(3) *Mes Fiches*, Comment les classer? — Religion, Théologie, Droit canonique. Table de la classification décimale pour les cotes de la classe 2 et de la division 348. — Sa Sainteté Pie XI. Essai de Bibliographie méthodique. — Un programme de lectures. Bibliographie méthodique des principaux volumes et périodiques mentionnés dans *"Mes Fiches"*.

naïveté de croire que ces fiches les dispensent de recourir au texte quand il s'agit de ces pièces classiques, de ces grands morceaux littéraires où "la forme est le secret de l'oeuvre", ou des documents officiels comme les encyclopédies, les discours d'Etat, dans lesquels toutes les phrases comptent. Mais les résumés de *Mes Fiches* les aideront à mieux étudier ces pièces puisqu'ils leur en donnent l'architecture générale.

Quant aux pareux qui veulent se servir de tous les moyens, la revue leur apporte des plans un peu mieux faits que ceux qu'ils se procurent à prix d'or des confrères mieux cultivés, ou que les générations collégiennes se transmettent fidèlement. N'allons pas accuser *Mes Fiches* d'introduire un abus qui existe depuis toujours. Même à ces jeunes, la revue peut faire du bien, puisqu'elle leur prend par leur côté faible. Celui qui achète un plan d'histoire du Canada achète aussi des renseignements sur une foule de questions qui devraient l'intéresser: littérature, musique, science, philosophie, religion. Cela ne peut jamais nuire. Et si un jour notre collectionneur s'ouvre à la vie de l'esprit, il appréciera ce capital de notes.

* * *

En guise de conclusion, il nous reste une remarque à faire. *Mes Fiches* peuvent servir beaucoup aux gens formés et aux spécialistes. Cependant, c'est auprès des élèves qu'elles ont leur plus grand rôle à jouer. A une condition, toutefois, et nous voulons insister sur ce point: à la condition que les professeurs prêtent leur concours.

D'abord pour faire connaître aux jeunes l'existence de la revue. Cet apostolat s'impose surtout auprès des nouveaux qui chaque année commencent leur cours dans nos diverses maisons d'éducation. Mais, en certains endroits, il faudrait faire connaître *Mes Fiches* non seulement aux plus jeunes élèves, mais même à tous les élèves. Nous n'osons pas prétendre que dans notre province, seuls les collèges classiques s'intéressent aux problèmes culturels. D'ailleurs si nous avions cette audace, il ne manquerait pas de voix pour nous rappeler qu'il existe beaucoup d'autres maisons qui veulent promouvoir chez leurs élèves un humanisme intégral, même si elles préconisent à cette fin des disciplines autres que les humanités gréco-latines. Quoi qu'il en soit, l'ignorance qu'on affecte à l'endroit de *Mes Fiches* en certaines institutions est un fait difficilement explicable si l'on constate le bon accueil fait à la revue par les collèges classiques.

Enfin les professeurs accordent encore une collaboration précieuse, lorsqu'ils montrent à leurs élèves les avantages de cette revue et leur indiquent la manière de s'en bien servir. Qu'ils en soient bien persuadés: cette collaboration n'est pas une perte de temps; l'expérience l'a maintenant prouvé: c'est un moyen très efficace de travailler à la formation d'une génération vraiment et entièrement humaniste.

R. BOILEAU, C.S.C.

Supérieur de l'Externat
Classique Sainte-Croix.

P.S. — L'abonnement annuel à *Mes Fiches* est de \$1.00. Les Editions Fides, 430 est, rue Sherbrooke, viennent de réimprimer une trentaine de numéros de la revue pour former 500 collections complètes. Les dernières qu'ils mettront sur le marché. Le prix de cette collection comprenant 88 numéros, trois suppléments et une table générale des matières est de \$6.50 plus la taxe. Par la poste, \$6.75.

Mardi prochain

"Idoles aux pieds d'argile" Mardi, le "Devoir" commencera la publication d'un nouveau feuilleton: "Idoles aux pieds d'argile", de Mme A. Chabot. Qu'on se le dise!

Nos écrivains vers 1892

A la fin du sixième tome de sa grande *Histoire de la Province de Québec*, M. Robert Rumilly esquisse l'état de notre vie intellectuelle à l'époque de la chute d'Honoré Mercier. Nous reproduisons ici ce passage, qui montre avec quelle simplicité l'auteur sait ressusciter l'atmosphère d'autrefois au pays de Québec.

"A l'époque" dont nous avons tracé l'histoire, il existait, dans la province, des écrivains sachant tenir leur plume. La muse de Fréchette n'était pas tarie; la librairie Granger publia ses *Pages volantes* en même temps que les *Pages d'histoire* de Benjamin Sulte. Mais le greffier du Conseil législatif — car telles étaient les fonctions de Fréchette, — avait atteint son zénith. Inégal comme les grands lyriques ses modèles, il témoignait encore, dans ses meilleures strophes, de qualités proprement épiques: la fécondité, le jet, la puissance, la sonorité de frappe.

"Nous avons assez parlé des journaux. La *Revue canadienne* avait disparu, mais le *Canada français* se publiait au Séminaire de Québec depuis 1888. Avec Mgr Hamel pour gérant et l'abbé Casgrain, Gérin-Lajoie, Benjamin Sulte parmi ses collaborateurs. En 1889, l'ancien lieutenant-gouverneur Masson avait publié ses *Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest* — une contribution des plus utiles à l'histoire du Canada. L'abbé Georges Dugas avait publié *Monseigneur Provencher et les missions de la Rivière Rouge*, bonne étude sur les missions du Nord-Ouest et l'origine des Métis. Faucher de Saint-Maurice et Joseph-Edmond Roy publiaient des souvenirs de voyage. Napoléon Legendre tenait une critique littéraire à l'*Electeur*. Le 38e fauileuil de Joseph Tassé compte parmi les bons livres de souvenirs politiques parus au Canada. Adolphe Germain et le juge Michel Mathieu s'intéressaient à la publication de la *Revue légale* de 1869 à 1892. Deux jeunes avocats du barreau de Montréal, Raoul Dandurand et Charles Lanctôt, firent paraître en collaboration, en 1890, un excellent traité de droit criminel. La collection du *Naturaliste canadien* de l'abbé Provencher, les études de Charles-Eusèbe Dionne sur les *Oiseaux du Canada* (1883), son *Catalogue des Oiseaux de la province de Québec* (1889) et un tout petit nombre d'autres œuvres constituaient un embryon de littérature scientifique.

"Ce sont les études historiques qui comptaient les plus nombreux adeptes, ainsi qu'en fait foi cette liste de travaux présentés à la section française de la Société Royale du Canada, lorsqu'elle tint ses assises à Ottawa en juin 1893: 1. *Un historien oublié: Le Dr Jacques Labrie (1784-1831)*, par l'abbé Auguste Gosselin. 2. *L'Amiral Byng devant ses juges et devant l'histoire*, par Faucher de Saint-Maurice. 3. *Odyssée de deux Français au XVIIe siècle*, par N.-E. Dionne, présenté par Joseph Marmette. 4. *Etude sur le baron de La Hontan*, par J.-Edmond Roy. 5. *Le capitaine Maille, par Joseph Roy. 6. Monographie du comte d'Elgin*, par J.-M. LeMoine".

L'histoire de la Province de Québec, par Robert Rumilly, est en vente au prix de \$1.00 le volume (\$1.10 par la poste). Les six volumes reliés: \$7.50 (\$8.00 par la poste). Service de Librairie du Devoir.

toire, par Faucher de Saint-Maurice. 3. *Odyssée de deux Français au XVIIe siècle*, par N.-E. Dionne, présenté par Joseph Marmette. 4. *Etude sur le baron de La Hontan*, par J.-Edmond Roy. 5. *Le capitaine Maille, par Joseph Roy. 6. Monographie du comte d'Elgin*, par J.-M. LeMoine".

L'histoire de la Province de Québec, par Robert Rumilly, est en vente au prix de \$1.00 le volume (\$1.10 par la poste). Les six volumes reliés: \$7.50 (\$8.00 par la poste). Service de Librairie du Devoir.

Service de Librairie du Devoir.

L'Art dans les fleurs...
LA PATRIE, Fleuriste
Service téléphonique partout
Radio-programme C.B.L.P.
le jeudi entre 12.15 et 12.30 h
Serre chaude attenante
au studio.
168 STE-CATHERINE EST
PL. 1786-87
J.-R. BRULE, prop.-kivani
Prés. Ass. Fleuristes de M.

Nouveauté MARIAGE

en tableaux synoptiques

EXPOSE théologique, éducationnel, économique et même médical de tout le problème matrimonial. TRES UTILE aux prêtres, aux éducateurs, professionnels et gardes-malades.

INDISPENSABLE aux époux et fiancés.

EN VENTE seulement chez l'auteur: l'abbé J. Carrier, D. Th., aumônier, St-Ferdinand de Mégantic, P.Q.

PRIX: \$1.50

Vient de paraître:

"Paroles à des étudiants"

par l'abbé Lionel Groulx

"Voilà qui éclaire la situation, voilà qui permet de se tourner vers l'avenir en prononçant autre chose que de stupides 'à quoi bon'... De quoi orienter toute notre action politique."

"Ces pages... comptent parmi les meilleures que l'abbé Groulx nous ait livrées ces derniers temps..."

LE QUARTIER LATIN

25c l'exemplaire, \$2.75 la douzaine, \$20.00 le cent. En vente au Service de librairie du Devoir, à l'Action nationale, C.P. 133 Outremont, P.Q., CRescent 2221

Cartes et Bons Souhaits

Quel prix auront les bons souhaits, cette année comme toujours et plus que jamais!

Plus que jamais, en effet, les esprits ont besoin, comme les cœurs, de quelque courant de sympathie et de réconfort pour contre-balancer les effets déprimants de toutes les nouvelles de conflits et de deuil qui circulent sans cesse de par le monde actuel.

Envoyer des bons souhaits, un mot d'estime, un souvenir fidèle et reconnaissant, une pensée affectueuse, n'est-ce pas prolonger de la plus aimable façon, et dans un très bon sens social, la message des anges de la première nuit de Noël: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté"?

Et confier ces souhaits à de jolis et artistiques livrets ou cartes, c'est certainement un signe de raffinement.

Le Service de Librairie du "Devoir" vous offre encore cette année un beau choix de reproductions signées de peintres connus ou des cartes plus simples mais toujours du meilleur goût.

Au comptoir:—

Cartes à .10s chacune, \$1.20 la douzaine
Cartes à .15s chacune, \$1.80 la douzaine
Cartes à .05s chacune, .50s la douzaine

Si on désire des souhaits pour Noël et le Nouvel An ou pour la Nouvelle année seulement, le mentionner s.v.p.

Ajouter .10s pour les commandes par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430 Notre-Dame est, Montréal

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

Espiegles mais bons — Mes enfants de la brousse

J'espère que parents et amis ne m'en veulent pas trop si je ne donne que rarement de mes nouvelles. Le temps me manque vraiment pour écrire à tous et à chacun aussi souvent que je le voudrais. Qu'en dis-je?

Au mois d'août j'ai prêché une série d'instructions dans un village de la brousse. Dans ce même mois j'ai fait une tournée dans les succursales, et une autre au début de septembre. Pendant la préparation à la fête de l'Assomption et le jour même de la fête j'ai distribué 3,000 communions et entendu 825 confessions. Comme vous le voyez, le ministère augmente dans la mesure où je fais des progrès dans la langue.

Le logis

Vous n'avez pas idée du tapage que peuvent faire 150 petits Nègres quand ils se mettent à jouer et à crier! Vers la fin de la journée ils improvisaient des concerts au village: par moyen de travailler dans ma petite maison.

Ma chambre est au bout de la chapelle; une porte donne dans la chapelle et l'autre sur la cour: arrangement très pratique. Les portes sont tellement basses qu'il faut se baisser pour sortir. Ma chambre elle-même est assez grande pour contenir mon lit de camp, une chaise, une table, ma bicyclette et une caisse de linge personnel.

Naturellement la porte est plus souvent ouverte que fermée et les ouvertures, qui servent de fenêtres, ne sont bouchées que d'un bout d'étoffe. Par conséquent il y avait presque toujours de petites frimousses noires qui me surveillaient ou venaient demander soit une aiguille, soit une épingle, soit un ha-

meçon. Un parquet en terre battue n'est pas facile à tenir propre; mais, comme je donne une épingle à celui qui balaie, il ne manque pas de volontaires pour faire la toilette de ma chambre...

Programme de la journée

Voici le programme d'une journée pendant le stage des enfants à la mission. La messe est à 6 heures. Pendant la saison froide ces pauvres enfants, qui n'en ont pas lourd sur le dos, se tassent comme des sardines dans la chapelle pour se réchauffer un peu. Quand il faut se lever, c'est comme si vous mettiez le pied au milieu d'une bande de poussins blottis les uns contre les autres. Du sein de la cohue on entend mille des chuchotements: "Aie! Qu'est-ce qui prend de me pincer comme ça?" — "Cesse de pousser et je cesserai de te pincer..." Au moment de la communion, les deux Soeurs et les deux catéchistes sont débordés.

Après la messe il y a une courte instruction pour les adultes du village. Pendant mon déjeuner, comme pendant les autres repas d'ailleurs, l'embarasse de la porte et des fenêtres est garnie de petits yeux ronds qui veulent voir comment ça pange, un Blanc. Inutile de vouloir les chasser: comme une bande de moineaux, ils sont de retour deux secondes plus tard.

A 8 heures première classe de catéchisme aux enfants, suivie d'une récréation et d'une deuxième classe. J'avais mon groupe (une quarantaine); deux Soeurs et un catéchiste avaient aussi chacun leur groupe. C'est pas chose facile

de tenir ces petits broussards intéressés à ce qu'on leur dit. Trouvant enfin l'occasion de m'abandonner pendant que je suis "seul", un petit bout d'homme s'avance et me demande, au beau milieu de l'instruction, une épingle que je lui avais promise.

Pendant la récréation des enfants, après le dîner, j'essaie de faire un peu de sieste. Impossible de fermer l'oeil. Celui-ci venait emprunter le ballon, celui-là voulait aller au village pleurer sa mère ou sa tante qui venait de mourir (cause ordinaire de ceux qui préfèrent l'école buissonnière). J'entendais chuchoter à la fenêtre: "Viens voir comme le Père est beau sous sa moustiquaire!" A tous les quarts d'heure le catéchiste vient me demander si c'est l'heure de sonner la fin de la récréation. Je dis "sonne". Il faut voir la "cloche": un fer de pioche que l'on frappe avec un caillou. Un espigle me l'ayant caché une fois, je garde la "cloche" dans ma chambre maintenant.

A la fin de la récréation il y a récitation du chapelet et une troisième classe de catéchisme. Le reste du jour est consacré, pour le missionnaire, à la récitation du bréviaire et à la visite des malades des environs.

L'adresse de circonstance

Ils sont légers et espigles, mes enfants, mais ils ont bon cœur. Ce matin, ils sont venus me souhaiter "bonne fête" et me lire une petite adresse à leur façon toute naïve et charmante. "A vous, notre Père. Nous sommes très heureux aujourd'hui que le bon Dieu nous ait tous fait arriver en bonne santé pour le jour de votre fête, Dieu, Maître de toutes choses, qui vous a choisis pour faire son travail, vous donnera une récompense proportionnée à votre travail. Ce matin nous avons prié pour que Dieu vous donne l'intelligence, la force pour rendre nos âmes bonnes, qu'il vous donne aussi la santé. Ne vous laissez pas aller à des mauvaises actions. Priez pour nous votre saint Patron afin que, au jour de notre mort,

nous soyons heureux tous ensemble. Nous, vos enfants." J'y suis allé d'un petit discours, agrémenté d'un couplet et de la promesse d'un "ball" (petit banquet qui m'a coûté 35 sous de nourriture). Le cuisinier vient, à son tour, me présenter ses hommages et me demander... une chemise neuve. C'est que, dans ce pays, il faut donner au lieu

de recevoir au jour de sa fête. Autre pays, autres mœurs!

Pour finir je tiens à remercier tous ceux qui me viennent en aide. Si les accusés de réception ne sont pas longs, vous pouvez être assurés qu'ils sont sincères et qu'ils sont appuyés des prières reconnaissantes des enfants et de leur Père.

Roger LAFOND, des Pères Blancs

Théologie païenne

1. — Dieu et sa Providence

C'était en 1908. Les territoires du nord de la Gold Coast en Afrique n'avaient pas encore été évangélisés. Les tribus de ces territoires vivaient dans la crainte de leurs superstitions; ils passaient leur temps à faire des sacrifices, à imoler des bœufs, des coqs, etc., aux mânes des ancêtres, aux esprits des arbres, des rochers, des ruisseaux, des crocodiles, afin de les apaiser ou de se les rendre favorables. Les sorciers dominaient sur les esprits de ces gens simples; tout ce qu'ils disaient était fermement cru, tout ce qu'ils ordonnaient était scrupuleusement exécuté; personne n'aurait osé contredire sans se voir menacé des foudres des esprits avec lesquels on les croyait avoir des relations intimes.

En ce temps-là, les missionnaires commençaient à faire connaître à ces indigènes ce que le Fils de Dieu avait enseigné à ses Apôtres pendant son court séjour sur la terre. Les premiers qui vinrent les écouter étaient des hommes de 20 à 30 ans. Parmi eux était un nommé Revisia, un polygame ayant déjà trois femmes bien à lui. Dans ces tribus païennes l'homme est considéré d'après le nombre de ses concubines; plus il est riche, plus il peut s'en procurer. Le grand chef actuel du pays en a trente-cinq. Et comme Revisia possédait quelque fortune, il avait fait comme les au-

l'homme. — Alors, pourquoi a-t-il créé l'homme?

— Bien, nous disons que l'homme a été créé par Dieu pour manger à son saoul et pour avoir beaucoup d'enfants.

— Ainsi, la mère ne t'a mis au monde que pour que tu puisses manger et avoir des enfants, et non pas pour lui obéir et l'honorer?

— Ah! non, il faut obéir à ses parents et les honorer.

"Je vous salue Marie", le "Je crois en Dieu", les actes de Foi, d'Espérance et de Charité. Ame simple, bien qu'infidèle, il trouvait une grande beauté en ces belles prières et il s'était imposé de les réciter chaque jour.

Lors de la traduction des commandements de Dieu, on lui fit connaître le précepte du Seigneur de n'adorer que lui seul, puisque seul il a tout créé et qu'il est le maître de tout. Comme nous étions alors à traduire le catéchisme en langue kasé, il nous fut d'une grande utilité. Le premier il apprit le "Notre Père", le "Je vous salue Marie", le "Je crois en Dieu", les actes de Foi, d'Espérance et de Charité. Ame simple, bien qu'infidèle, il trouvait une grande beauté en ces belles prières et il s'était imposé de les réciter chaque jour.

Chronique de l'automobile

Henry Ford

L'homme d'hier, d'aujourd'hui et de demain —
Son oeuvre — Exemple pour nous

(suite)

Le "buggy" qui fonctionnait par moteur à essence, et que fabriqua Henry Ford, comme nous l'avons décrit samedi dernier, fut la première voiture sans chevaux et durant quelques années la seule à rouler dans la ville de Détroit. L'année de la V8 que nous connaissons était loin d'être silencieuse et par son bruit assourdissant, il effrayait les chevaux, ce qui n'était pas de nature à le populariser. Le nombre considérable de curieux aussi qu'il attirait, et les indiscrétions, si tôt la voiture seule, essayaient de la mettre en marche, causaient à la fois des ennuis à Henry Ford et aux agents de police de Détroit. Un permis spécial de circulation, obtenu du maire de cette ville, améliora quelque peu cette situation embarrassante; cependant, le premier chauffeur de Détroit devait attacher son buggy à essence par une chaîne à un réverbère lorsqu'il le quittait, s'il voulait à son retour le retrouver intact. Ce véhicule parcourut environ un millier de milles au cours des années 1895-1896, son constructeur le vendant ensuite pour deux cents dollars à Charles Ainsley, de Détroit. Cette vente faisait l'affaire de Ford et de son acheteur, le premier ayant besoin d'argent pour ses essais, le second désirant posséder cette invention merveilleuse.

A cette époque, Henry Ford songeait déjà à la grande production; mais comme il savait qu'il valait mieux prendre son temps et produire une bonne marchandise, que d'aller trop vite et en fabriquer une défectueuse, il ne se pressait pas. En 1896, il termina la construction d'une seconde voiture qui ressemblait beaucoup à la précédente mais qui était un peu plus légère. Durant ce temps plusieurs constructeurs américains et étrangers fabriquaient des automobiles, mais ils croyaient que plus elles étaient lourdes plus elles devaient être populaires, alors que seul Ford maintenait son idée qu'une bonne demande existerait pour un véhicule-moteur en tant qu'il serait léger et peu coûteux. Ford travaillait toujours à la société d'électricité Edison. On lui proposa, en 1899, la direction générale de cette société à Détroit, à la condition cependant qu'il abandonnât définitivement toute idée de construction d'un moteur à essence et qu'il employât son temps à quel que chose de réellement utile. Bien qu'il n'eût aucun argent, ses économies ayant servi à la construction des voitures d'expérimentation que nous avons décrites, il jugea bon, avec sa courageuse femme, d'ailleurs, d'abandonner son emploi chez Edison pour réaliser le rêve de sa vie. Le risque était grand, car l'automobile, comme tout article nouveau, n'était pas en demande et on la considérait plutôt comme joujou. Pas un homme d'affaires n'entrevoit la possibilité d'en faire un succès commercial, car tous ils disaient qu'elle ne serait toujours qu'un objet de luxe et non d'utilité publique.

Les courses de chevaux étaient, à la fin du siècle dernier, des plus populaires; et lorsque l'on vit qu'une automobile pouvait réellement atteindre une grande vitesse, le public voulut avoir des courses d'automobiles. Ford, comme les autres constructeurs de véhicules-moteurs, dut donc envisager cette épreuve pour faire connaître son véhicule. Dès qu'il eut quitté la société Edison, un groupe d'hommes d'esprit entreprenant organisa, pour la fabrication de sa voiture, une société dite "Société des automobiles de Détroit", et durant trois ans, cette société, dont Ford était l'ingénieur en chef et détenteur de quelques titres, continua de fabriquer des voitures plus ou moins semblables à la première. Les ventes furent peu considérables car

la société désirait exécuter le travail sur commande seulement, et demanda trop cher pour ses voitures. Peu payé et ayant des intérêts restreints dans cette organisation, Ford, réalisant qu'il ne pouvait persuader ses associés de fabriquer une voiture destinée au grand public, démissionna au mois de mars 1902. Cette société des automobiles de Détroit devint subseqüemment, lors de l'entrée des "Leads", la société Cadillac.

A la suite de cette première tentative malheureuse, Ford s'installa dans un petit atelier au no 81 Park Place à Détroit, où il réparait les automobiles d'autrui tout en continuant ses essais. Durant une année entière, 1902, il travailla à perfectionnement d'un moteur à quatre cylindres et chercha à savoir s'il y avait avantage à fabriquer des véhicules-moteurs en série ou sur commande. Comme nous l'avons dit tout à l'heure, le seul moyen pour populariser une automobile était de lui faire subir une épreuve de vitesse sous les yeux du public; c'est pourquoi Ford construisit, pour être disposé sur un châssis nu, un moteur robuste à deux cylindres. S'il était assuré qu'il pouvait faire de la vitesse, il engagea un match avec Winton (le fabricant de l'automobile portant ce nom), champion des courses d'automobiles de ce temps-là aux Etats-Unis. La rencontre eut lieu à Grand Point et Ford fut vainqueur de cette épreuve.

L'acheteur en général remarquait une automobile, comme nous l'avons dit, pour autant qu'elle était rapide et les fabricants à ce moment-là, profitant de ce goût stupide, manufacturaient des voitures qui donnaient satisfaction sous ce rapport, mais qui étaient loin d'être durables. On vendait les pièces détachées le plus cher possible et comme il fallait absolument que l'automobiliste s'en procurât de temps à autre, il payait le prix demandé ne pouvant faire autrement. Cette méthode ne fut pas cependant de très longue durée, car le public s'aperçut bientôt qu'on abusait de lui. Ford fut certainement celui qui contribua le plus à donner à l'automobiliste une voiture de bonne qualité et peu coûteuse à cette époque; et comme il le dit lui-même, il était convaincu, premièrement, que la finance a été placée au-dessus du travail et que par suite elle tend à luer celui-ci et à détruire les fondements de la production; deuxièmement, "que penser d'abord à l'argent, au lieu de penser au travail, entraîne la peur d'échouer et que cette peur arrête sur toutes les voies la marche des affaires. L'industriel devient craintif devant la concurrence, devant un changement de méthode, devant toutes démarches de nature à modifier sa situation"; et troisièmement, "que la voie est libre pour quiconque se préoccupe en premier lieu du rendement, et de faire son travail le mieux possible".

Henry Ford constata que si vous demandez à cent personnes comment elles désirent que soit fait un article quelconque, il y en aura quatre-vingts qui ne sauront que répondre, laissant à votre discrétion l'exécution de ce travail, alors que quinze autres donneront leur goût ou préférences, et cinq seulement, exigeront un article spécial. Ces cinq dernières personnes sont des gens qui peuvent se procurer, avec leur argent, des marchandises faites sur commande, mais pour un fabricant, c'est une clientèle difficile à satisfaire et très limitée. La plus grande partie des acheteurs désirent un article peu coûteux et d'assez bonne qualité; cette clientèle constitue donc la seule qui soit intéressante pour un manufacturier. Pour fabriquer un véhicule offrant ces deux avantages, Ford chercha soigneusement le type qui ferait le mieux l'affaire du grand public et la meilleure façon de le fabriquer. Il oublia donc le principe du bénéfice personnel trop considérable et pensa plutôt à l'utilité générale de son produit. Et ce fut, comme nous le constatons, une base solide pour son entreprise.

Le public, vers 1903, comme il l'est encore de nos jours, était fasciné par la vitesse et Ford encore une fois dut faire connaître son véhicule en établissant un record de vitesse. Il construisit donc deux automobiles auxquelles il donna les noms de 999 et de Arrow (la flèche).

Ces voitures étaient munies chacune d'un moteur de quatre cylindres d'une force de 80 chevaux. Elles n'avaient qu'un seul siège; Ford considérant que le sacrifice d'une vie humaine par voiture était suffisant. Barney Oldfield, cycliste de profession, de Salt Lake City, consentit à conduire le véhicule dans la course. Oldfield, comme il le disait, "essayait de tout au moins une fois" et quand la course prit fin la voiture de Ford avait un demi-mille d'avance sur la deuxième.

La 999 avait donc rempli le but qui lui avait été assigné, c'est-à-dire montrer au public que Ford pouvait construire des automobiles rapides. Une semaine après la course, la Société des Automobiles Ford était fondée. Le capital de cette société s'élevait à cent mille dollars et 25% des parts appartenaient au vice-président, dessinateur, mécanicien en chef, chef d'atelier et directeur général, Henry Ford. Le montant total de fonds versés fut d'environ vingt-huit mille dollars et c'est le seul argent que la société ait jamais touché, en dehors du produit des opérations. Le grand fabricant d'automobiles crut d'abord qu'il lui serait possible de conduire à bonne fin cette société dans laquelle il possédait moins de la majorité des parts, mais constatant que cette ambition ne pouvait se réaliser de cette manière, il acheta, avec l'argent qu'il avait gagné dans la société, assez de titres pour avoir 51% des parts. Il devint en acquérir d'autres un peu plus tard, qui portèrent sa participation à 58%. Les nouvelles constructions et le développement entier de son entreprise furent toujours financés par ses bénéfices. En 1919, Edsel Ford, fils du fondateur, racheta 41% des parts

qui restaient, parce que quelques-uns des détenteurs n'approuvaient pas les vues de son père. Il paya ces titres douze mille cinq cents dollars chacun, le prix au pair étant de cent dollars. Il versa en tout environ soixante-quinze millions de dollars. Le début de la société en 1903 fut, comme on peut l'imaginer, bien modestes. Le travail de montage se bornait à placer les roues, les pneumatiques et la caisse. La voiture était faite sur les dessins de Henry Ford, par différents fabricants, car les fonds de la société ne permettaient pas l'achat de machines coûteuses. La réduction du poids du véhicule fut, comme nous l'avons déjà dit, l'une de ses principales préoccupations, et bien que la voiture qu'il fabriquait fut la plus légère sur le marché américain à cette époque, il la trouvait encore trop lourde. Cette voiture reçut le nom de modèle "A" et fut offerte avec deux carrosses: un runabout à siège unique et un runabout avec tonneau, c'est-à-dire un second siège auquel on parvenait par une entrée à l'arrière du véhicule. On fabriqua et vendit 1,708 automobiles dès cette première année. En 1904, la société Ford s'établit au Canada, à East Windsor, en Ontario, et en 1905, cent dix-sept voitures furent assemblées dans ce nouvel établissement. Les parts de ces véhicules furent achetées par la société Ford de Détroit. Dix-sept employés faisaient l'assemblage, alors que cette année, en 1941, plus de quinze mille hommes travaillent dans les usines Ford de Windsor. Le modèle "A" se vendait \$850 à Détroit, c. \$1,000 F.O.B. Windsor. En 1905, Ford fabriqua à Détroit une voiture de tourisme à quatre cylindres, le modèle "B", qui se vendait \$2,000, et une autre voiture, le modèle "C", qui n'était qu'un léger perfectionnement du modèle "A", pour laquelle on demandait \$900. Un troisième modèle, appelé modèle "F", qui se vendait \$1,000, fut aussi fabriqué. Ce grand nombre de modèles d'automobiles et l'augmentation des prix influencèrent malheureusement le chiffre de vente, lequel fut de 1,895 voitures seulement.

Le modèle "B", qui était la première voiture routière à toutes fins, pourvue d'un moteur à quatre cylindres, devait être mieux connue du public, et le meilleur moyen de publicité, comme nous l'avons dit, était de gagner une course, ou d'établir un record. La Flèche, la jumelle de la vieille "999", fut donc soigneusement réparée et Ford lui-même conduisit cette voiture sur une piste d'un mille en droite ligne sur la glace. Un record de vitesse fut établi, ce qui mit en faveur le modèle "B", mais pas assez pour contrebalancer l'augmentation des prix. En 1906, une somme suffisante pour construire une usine à trois étages, au coin des rues Piquet et Beaubien, à Détroit, fut prélevée sur le capital de la société et, pour la première fois, Ford commença à fabriquer et à assembler, dans sa propre usine, une bonne partie des pièces de son véhicule.

Raymond HURTUBISE

(à suivre)

LEXIQUE

Ammeter switch — permutateur (m) ou commutateur (m) d'ampérèmetre.
Ammeter terminal — borne (f) d'ampérèmetre.
Ammeter, two-direction — ampérèmetre à double sens ou à déviation bilatérale.
Amortization — amortissement (m).
Amortization quota — cote (f) ou taux (m) d'amortissement.
Ampère — ampère (m); symbole: A.
Ampère-centimètre — ampère-centimètre (m); symbole: A-cm.
Ampère-heure — ampère-heure (f); symbole: A-h.
Ampère-minute — ampère-minute (m); symbole: A-m.
Ampère-second — ampère-second (m); symbole: A-s.

Félicitations à M. Asselin

Montréal, le 14 novembre 1941.
M. J.-O. Asselin,
Président du comité exécutif,
Hôtel de ville,
Montréal.

Monsieur le président,
L'Association professionnelle catholique des Voyageurs de commerce du Canada est heureuse de vous féliciter, par la voix de son conseil central, des courageuses déclarations que vous avez faites relativement à l'angoissante question du vice et du jeu à Montréal.

L'Association est également heureuse de vous féliciter de votre initiative d'entreprendre une campagne d'éducation qui fasse obstacle à l'expansion du vice et l'attaque même à sa racine.

Devant une situation aussi alarmante, une énergique réaction s'imposait, et vous avez saisi l'occasion de poser un acte éminemment en faveur de la moralité publique.

Comme tous les citoyens bien pensants, nous voyons avec grand plaisir un homme public poser un acte aussi courageux, un acte dont les conséquences seront des plus bénéfiques. Nos remerciements sincères vous sont acquis, de même que nos meilleurs vœux pour le succès du mouvement que vous lancez.

Veillez, monsieur le président, agréer l'assurance de notre haute estime.

Le Conseil central

de l'A.P.C.V. du Canada.

Questions disputées

Parmi les questions aujourd'hui disputées dans notre monde, il y a celle de l'éducation. Une colonniste sifflée par un hebdomadaire mont-réalais et reprise dernièrement par de hauts personnages, donnait à entendre que nos écoles enseignent la haine de l'Anglais.

C'est à cette colonniste que répond la dernière brochure d'André Laurendeau, Nos écoles enseignent-elles la haine de l'Anglais? On y trouve à la fois une réfutation de l'erreur courante et des documents de première main.

Nos écoles enseignent-elles la haine de l'Anglais? est en vente au prix de 10c l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, \$8.00 le cent, — à la librairie du Devoir, et aux éditions de l'Action nationale, C.P. 133, Outremont, P.Q. (Tél.: CR. 2221).

Les enchères à Paris

Whisky, machines à écrire, timbres, habit et épée d'académicien

Cartomancien et illusionnistes se disputent les collections d'ossements d'un ostéologue parisien

Paris. — L'Hôtel des ventes, avec son poussièreux et tumultueux Palais des ventes aux enchères, dont les circonstances firent un établissement à la mode et qui exerce une si curieuse attraction sur tout argent qui ne trouve pas à s'employer ailleurs, continue à défrayer la chronique.

Aux dernières nouvelles, les vins et les alcools capiteux atteignent des enchères pharamineuses: 720 francs pour une bouteille de whisky, 1,450 francs pour une bouteille de vieille chartreuse. Dans les ventes de livres on adjugea pour 152,000 francs un ouvrage imprimé à Nuremberg en 1517 et consacré au mariage de l'empereur Maximilien avec la fille de Charles le Téméraire. Il est vrai que ce vénérable et somptueux ouvrage contenait de magnifiques miniatures bordées d'or et d'argent.

Une montre d'or marquant les minutes, les heures, les mois, les années et les saisons, offerte par Napoléon Ier à l'impératrice Marie-Louise et frappée à l'aigle impérial fut enlevée à 180,000 francs. Les collectionneurs affirment que c'est pour rien. Les objets d'antiquité se vendent relativement beaucoup plus cher.

Il n'y a plus de prix pour les machines à écrire, pour lesquelles une enchère maximum dut être fixée. Comme tout le monde en veut encore à ce tarif, les machines doivent être tirées au sort, ce qui ne va évidemment pas sans discussions homériques. Après quoi, les heureux gagnants s'empressent de revendre leur objet avec un joli bénéfice.

Ce sont cependant les timbres-poste qui, ces temps derniers, battirent tous les records des enchères. On vit notamment un bloc de quatre timbres français d'un franc, couleur carmin, de 1855, se vendre 127,000 francs. De leur côté, les nouveaux timbres de l'étranger se vendent d'autant plus cher qu'il ne pénètrent plus en zone occupée et que, de ce fait, les acheteurs sont innombrables pour le très petit nombre de vendeurs. D'où, hausse artificielle désordonnée et insensée qui promet, au dire des personnes compétentes et de sang-froid, pour le jour où la circulation postale internationale sera rétablie, et où les spéculateurs voudront revendre leur stock, un krach sans précédent dans l'histoire de la philatélie.

On a pourtant quelquefois, à

Graphologie au "Devoir"

Philofus. — Vous devez attendre; j'ai beaucoup de correspondants qui passent à tour de rôle.

Antoinette. — Ce n'est pas vingt-trois mais vingt-cinq cents; vous ne devriez pas envoyer de copie, et c'est bien peu d'écriture. — Elle est sensée, réfléchie et capable de juger sagement les gens et les choses. D'une sensibilité délicate qu'elle dissimule, elle a un cœur tendre qui a besoin de donner de l'affection et d'en recevoir. L'activité est égale et persévérante. L'orgueil est fier mais elle n'a ni vanité, ni prétention. L'humeur est variable: elle est facilement égayée et elle est également attristée par bien peu. Toujours naturelle et d'une simplicité qui ne se dément pas. La volonté manque de résolution et d'initiative, un peu d'obstination sert à une résistance douce, mais elle est facilement influencée et la volonté, en somme, est faible. Les difficultés la rebutent et les grandes épreuves la découragent.

Yeux bleus. — Beaucoup d'imagination et une sentimentalité romanesque, peu de réflexion et une très grande confiance en elle nuisent sérieusement au jugement. Elle est légère, coquette, vaniteuse et tout à fait contente d'elle. Crétule et naïve, elle sera facilement la dupe de ceux qui exploiteront sa vanité et son désir de plaire. Elle est franche et elle a un cœur dont les bons élans sont arrêtés par un égoïsme peu combattu. Elle a un orgueil susceptible qui n'admet pas le blâme ou la critique. La volonté est vive, capricieuse, influencable et entêtée, alors, ni ferme, ni énergique. Elle sera probablement fâchée contre le graphologue qui lui a découvert tous ces défauts! Mais elle est jeune et elle peut en corriger plusieurs si elle consent à se les avouer.

Claude II. — L'esprit est fin, réfléchi et juste. La sensibilité est vive et délicate et la tendresse et le besoin d'affection sont bien marqués. Il est, à la fois, fier et modeste, discret et pas du tout expansif. La volonté est plus faite pour la résistance que pour l'initiative quoiqu'il n'en manque pas tout à fait, mais elle n'est ni développée ni exercée. Très bon cœur et très peu d'égoïsme. Les qualités pratiques peuvent se développer avec la nécessité de les faire agir. Actuellement, il manque d'ordre, quoiqu'il aime bien qu'on le fasse pour lui. Il serait un peu gourmand que je n'en serais pas surpris. Humeur très variable et tendance à s'attrister et à s'inquiéter facilement.

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE

de JEAN DESHAYES

"DEVOIR"

Samedi, 29 novembre 1941. Bon pour 2 semaines.
On coupon valable et les sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adresse: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

aux quartiers généraux de la campagne (Hôtel Windsor, chambre no 5) ou à l'Institut Bruchési (H.A. 7344) et l'on fera parvenir les timbres. Il y en a également au bureau de poste, chez Dupuis Frères, à la portée de toutes les bourses.

Bientôt, la campagne s'étendra directement aux paroisses et les plus humbles pourront aussi contribuer à la destruction de la tuberculose.

Mardi prochain
"Idoles aux pieds d'argile"
Mardi, le "Devoir" commencera la publication d'un nouveau feuilleton: "Idoles aux pieds d'argile", de Mme A. Chahot.
Qu'on se le dise!

Paquet pour paquet, les
Sweet Caps sont les
meilleures cigarettes que
vous puissiez acheter!



La campagne du timbre de Noël marche avec entrain

La campagne du timbre de Noël se poursuit avec entrain. Le public répond avec générosité. Ce doit être un encouragement pour tous à envoyer leur souscription pour l'aide aux tuberculeux.

Dans la vaste organisation d'une sollicitation par la poste, bien des noms peuvent avoir été oubliés. Il y a aussi ceux qui n'ont pas donné leur obole les années précédentes, parce que les conditions économiques étaient mauvaises. Pour les uns comme pour les autres, le devoir de soutenir les œuvres antituberculeuses demeure toujours aussi pressant. Et pour l'accomplir, il suffit d'envoyer sa contribution.

Courriers des villages

(Par Clément MARCHAND)
Illustration de R. Duguay. 1 vol. 224 pp. \$1.

"M. Marchand est un grand nostalgique de la campagne canadienne. Ses "Courriers" reprennent la tradition des conteurs du début de notre littérature."

Le Quartier Latin
Service de Librairie du Devoir.

L'homme est inconnu. — On s'est servi de papier rayé, ce qui nuit à l'étude graphologique. — Intelligent, sensé, pratique et très actif. L'imagination est vive mais ne nuit pas au jugement qui est bon. Le cœur est délié, généreux affectueux, avec un grand besoin d'affection et de sympathie à donner et à recevoir. Il a confiance en lui, et sans être vaniteux, il est satisfait de lui et de ce qu'il fait. Sincère et loyal; incapable de mensonge ou de ruse lui-même, il croit trop facilement à l'honnêteté des autres et il peut être facilement trompé.

La volonté est active et assez ferme, mais souvent influencable, et par conséquent, variable.

Dévoement, initiative, courage et beaucoup d'optimisme. Il doit attirer la sympathie et la retenir par ses jolies qualités. On le voit très jeune, enthousiaste, idéaliste. Avec trois ou quatre années de plus sa personnalité s'accroîtra et il exercera beaucoup d'influence autour de lui, moins par l'autorité que par l'estime et l'affection qu'il inspire.

"INTER NOS" (Yvonne) — La raison? Parce que ce n'était pas encore votre tour.

L'esprit est curieux, clair et le jugement est généralement juste quand elle ne se laisse pas emporter par l'imagination et la sensibilité qui sont vives. Dans le calme et la réflexion elle juge bien les gens et les choses. Aimante et un peu jalouse. Elle est susceptible; sensible au moindre manque d'égards, la critique et les reproches l'indignent.

Généreuse, active et capable de se dévouer mais voulant bien que l'on s'aperçoive de ce qu'elle fait de bien et de bon.

Très réservée, et malgré sa franchise, se livrant peu même dans l'intimité. Je ne la crois pas très pratique mais elle peut le devenir davantage.

La volonté est précise, vive, souvent ferme mais trop influencable. Elle est bien féminine, elle a du charme et de la grâce et elle sait les utiliser mais sans coquetterie. Courage et optimisme.

JEAN DESHAYES

POURQUOI?

NE PAS METTRE VOS PNEUS EN BON ORDRE?

Une inspection GRATUITE vous évite les accidents COÛTEUX. Remise de la Vulcanisation GARANTIE.

STADIUM TIRE

SERVICE

1871 DELORMIER, CH. 8966

Nous nous joignons au deuil national causé par la mort de

Très Hon. Ernest Lapointe

C.P., L.L.D., ministre de la justice

Héritier politique de sir Wilfrid Laurier, le très hon. Ernest Lapointe, C.P., L.L.D., était le porte-parole du Canada français au Parlement. M. Lapointe comptait parmi les grands hommes d'Etat canadiens. Il était un vrai patriote.

Café Martin

le restaurant français le plus chic du Canada

Léo Sandhuwong
President.

1521, RUE DE LA MONTAGNE

Prompt soulagement

grâce à un comprimé qui coûte moins d'un cent!

L'Aspirin — un des sédatifs les plus sûrs et les plus rapides qui soient — est maintenant offerte en "flacons économiques". Voyez le pharmacien.

100 comprimés: 98c

Des moyens modestes ne sont plus une raison pour continuer de souffrir du mal de tête, du rhumatisme, de la névralgie. Aujourd'hui, un des calmants les plus sûrs et les plus rapides qui soient — pour moins de 1c le comprimé! Profitez sans tarder de cette aubaine. Vous constaterez que l'Aspirin commence à agir presque instantanément — qu'elle soulage en quelques minutes un mal de tête lancinant ou les douleurs de la névrite. Des millions de personnes y ont recouru et la recommandent. A ce prix, pourquoi se contenter d'autre chose? Demandez le gros flacon "économique" à votre pharmacien.



Exigez cette "croix"!

Le nom BAYER, en forme de croix, doit figurer sur chaque comprimé; sinon, ce n'est PAS de l'Aspirin. N'en croyez que vos yeux. "Aspirin" est la marque de commerce de la Cie Bayer, Ltd. Fabrication canadienne.

COMMERCE ET FINANCE

Qu'est-ce qu'un actionnaire ?

Dans une entreprise moderne, c'est celui qui, légalement, a tous les droits, mais n'en a aucun en pratique — L'Etat, les dividendes et le contribuable

Depuis déjà des années, notait *Business Week* au début de novembre, l'actionnaire est un étranger qui jette un coup d'œil dans les affaires de l'entreprise ou se trouvent ses capitaux. Si, du point de vue légal, il en est le propriétaire, il en va bien autrement du point de vue pratique. L'actionnaire, il est vrai, détient un faisceau de droits légaux; mais la direction administre l'entreprise en s'appuyant sur ce qu'elle croit être opportun dans l'intérêt de la compagnie. Or l'intérêt de la compagnie n'est pas toujours l'intérêt de l'actionnaire.

La guerre, disons aux Etats-Unis, met particulièrement en relief cet état de choses. Aujourd'hui l'on subordonne l'économie à l'effort de guerre. La direction doit ignorer l'actionnaire pour accélérer la production du matériel de guerre. Si cette production ralentit ou cesse, l'Etat ne recule pas devant l'effort qu'il a décidé: il s'empare du contrôle de l'entreprise, de l'administration.

Ce sont, souvent, des perturbations ouvrières qui ont fait passer le contrôle de certaines compagnies aux mains de l'Etat. On a vu un cas, aux Etats-Unis, où Washington a chassé l'administration d'une compagnie pour en prendre le contrôle sur certaines recommandations de l'armée, qui trouvait qu'on mettait trop de temps pour livrer un matériel dont on avait un pressant besoin. C'est un cas où l'Etat s'est prévalu d'une prérogative qui appartient à un actionnaire: changer l'administration.

De nos jours les actionnaires ne possèdent plus cet avantage pratique de pouvoir congédier les officiers supérieurs de la compagnie où ils sont intéressés. La raison est simple: les actions d'une entreprise d'envergure sont trop éparpillées pour qu'un petit groupe tente d'organiser une opposition sérieuse afin de faire entendre raison au conseil d'administration. Ils en sont empêchés encore du fait que les officiers contrôlent, par d'habiles machinations, les procurations tout en pouvant utiliser les fonds de la compagnie pour combattre des actionnaires récalcitrants. On s'organise donc, rarement pour tenter de changer un conseil d'administration, sauf dans le cas où un puissant groupe financier ambitionne le contrôle pour l'enlever à l'autre et le conserver pour lui.

L'administration, les employés et la machinerie formeraient la personnalité d'une entreprise d'envergure aujourd'hui. L'administration n'a donc qu'une ambition: que les affaires se poursuivent normalement. Fait à noter, les officiers supérieurs sont plus intéressés à toucher leurs salaires qu'à verser de forts dividendes aux actionnaires. Il en était bien différemment autrefois quand il fallait lancer une entreprise et que le capital était nécessaire. Aujourd'hui presque toutes les entreprises d'envergure, du moins aux Etats-Unis, sont lancées et elles peuvent assez facilement se financer sans faire souscrire de nouveaux capitaux comme autrefois. De plus, pour répondre aux besoins des industries de guerre, c'est l'Etat qui présentement finance les puissantes compagnies. On comprend que le public n'est pas particulièrement disposé à acheter des actions communes si les risques sont plus grands que les avantages, quoi qu'il advienne.

Cette situation est pour le moins étrange. L'Etat remplace l'actionnaire en fournissant les capitaux et l'actionnaire profite de l'exploitation en touchant les dividendes. L'actionnaire, en abandonnant les risques à l'Etat, reçoit de l'argent pour des services que rend l'Etat. Le danger, c'est qu'un jour l'Etat, si le besoin s'en fait sentir, prenne le capital de l'actionnaire avec la même liberté qu'il lui verse présentement des dividendes sur les taxes et les impôts versés au fisc.

Lorsqu'une entreprise cesse de dépendre des actionnaires ou du marché pour obtenir de nouveaux capitaux, elle peut traiter de haut tous les problèmes. L'administration n'a plus à tenir compte du taux des dividendes pour satisfaire aux exigences du marché boursier. Cette liberté l'autorise à croire que des ouvriers satisfaits constituent un facteur plus important pour une compagnie que la déclaration d'un dividende additionnel. L'administration peut encore se dire qu'il vaut mieux procurer plus de travail que de couper les frais généraux d'opérations. Dans une certaine mesure, présentement du moins aux Etats-Unis, elle peut faire préférer, dans l'intérêt de la compagnie, donc des officiers supérieurs, l'industrie de guerre à celle de la paix.

Peut-on dire que dans une entreprise moderne l'administration est un tampon entre différentes forces économiques, politiques et sociales — entre l'employé, le public, le gouvernement et l'actionnaire —? Lorsqu'il faut choisir entre des réclamations parfois contradictoires des différents groupes intéressés, l'administration ne considérera-t-elle pas que son propre intérêt, naturellement? L'actionnaire, dans ce cas, n'est plus que le jouet aux mains d'une espèce de bureaucratie, du moins c'est son opinion. Le contribuable, lui, ne chante pas la même chanson en se disant que c'est grâce aux sacrifices qu'il consent au nom de l'effort de guerre que certains actionnaires touchent des dividendes.

Plus l'Etat remplace l'initiative privée, plus notre système devient précaire. Le courant est fatal. Aussi faut-il aviser à parer à toute éventualité.

Alvarez VAILLANCOURT

Notre production de pétrole

La vallée Turner produit à peu près 97% de tout ce qu'on extrait au Canada — Nos importations et leur valeur

On produit du pétrole en quantités commerciales dans les provinces d'Alberta, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et les Territoires du Nord-Ouest. Le pétrole brut qu'on extrait des différentes régions varie d'un naphle volatil à un bitume semi-solide.

La vallée Turner, située au sud-ouest de Calgary (Alberta), produit à peu près 97% de tout ce qu'on extrait au Canada. Ce champ, qui jusqu'à juin 1936, avait exploité le gaz et du naphle, fut exploité cette année-là sur le flanc ouest et commença à produire du pétrole brut de haute qualité et d'une densité moyenne de 43 degrés A.P.I. On y a continué les travaux de mise en valeur jusqu'à maintenant, et à la fin de l'année 1940, 131 puits y produisaient du pétrole brut et on en percevait 24 autres. On a terminé, au cours de l'année 1940, le forage de trente-cinq puits producteurs de pétrole brut dans la vallée Turner, l'exploitation a commencé en 1936.

L'exploitation du pétrole brut, on n'a abandonné qu'après la production du gaz naturel qui exploitait cette année-là sur le flanc ouest et commença à produire du pétrole brut de haute qualité et d'une densité moyenne de 43 degrés A.P.I. On y a continué les travaux de mise en valeur jusqu'à maintenant, et à la fin de l'année 1940, 131 puits y produisaient du pétrole brut et on en percevait 24 autres. On a terminé, au cours de l'année 1940, le forage de trente-cinq puits producteurs de pétrole brut dans la vallée Turner, l'exploitation a commencé en 1936.

Petits centres de production On obtient également de petites

quantités de pétrole brut dans d'autres régions de l'Alberta, à savoir: Red Coulee, Wainwright, Vermilion, Del Bonita, Dina, Lloydminster et Moose Dome. La production de ce groupe a enregistré une légère augmentation en 1940. Les sables bitumineux du champ de McMurray n'ont pas produit d'hydrocarbure en quantité commerciale en 1940.

On a produit du pétrole dans le sud-ouest de l'Ontario, aux endroits suivants: Petrolia, Oil Springs, Bothwell et dans les cantons de Dawn, de Warwick, de West Dover et de Mosla. La production du Nouveau-Brunswick provient du champ pétrolier de Stony Creek, situé à neuf milles au sud-ouest de Moncton. Celle des Territoires du Nord-Ouest provient des environs de Norman, centre situé à quelque cinquante milles à l'ouest du Grand lac de l'Ours.

Au mois de juillet 1940, la capacité quotidienne de traitement des raffineries des provinces des Prairies atteignait plus de 31,000 barils de pétrole brut, soit quelque 5,000 barils de plus que la production permise avec le contingentement en vigueur dans le champ pétrolier de Turner Valley. On dit combler la différence au moyen d'importations. La construction de nouveaux réservoirs améliorera la situation dans une certaine mesure, mais cela fait ressortir la nécessité de nouvelles découvertes et de la mise en valeur de nouveaux champs. On a construit à Saint-Boniface, Manitoba, une nouvelle raffinerie qui peut traiter 2,000 barils de pétrole brut par jour. L'augmentation sensible de la demande de gazoline d'avion a été l'un des principaux changements survenus dans ce domaine en 1940.

Sondages

On a effectué des sondages d'essai dans plusieurs champs pétroliers éventuels de l'Alberta, entre autres aux endroits suivants: la réserve indienne de Blood, Brazeau, Lloyminster, Steveston et Vermilion, et des sondages ou d'autres travaux préliminaires, étaient en cours dans plusieurs autres régions: Black Diamond, Clearwater, Grease Creek, Mill Creek, Moose Dome, Pincher Creek, Pouce Coupé, Sheppard Creek, Spring Coulee, Taber, Twin River et Willow Creek. On a encore effectué des sondages d'essai à Bishopric, Kamsack, Lloyminster et Little Pines, en Saskatchewan; à Colombie, en Colombie canadienne; près de Colingwood et sur l'île Manitoulin, en Ontario; et près de la rivière York, en Gaspésie, dans la province de Québec.

La production de pétrole du Canada

	1939	1940
Alberta	7,576,932	8,493,000
Ontario	206,379	186,000
N.-Brunswick	22,799	21,161
Ted. N.-Ouest	20,477	17,184
Total	7,826,591	8,717,345

La production de pétrole de l'Alberta en 1940:

Vallée Turner, calcaire	8,445,000
Valley Turner, brut	7,300
Red Coulee, brut léger	12,200
Wainwright, brut lourd	7,500
Divers	21,000
Total	8,493,000

Les importations de pétrole et de produits dérivés ont atteint, en 1940, une valeur de \$66,151,927. Ce total comprenait la valeur des 42,623,500 barils de pétrole brut qu'on devait épuiser dans les raffineries canadiennes, tandis qu'en 1939 on avait importé 37,095,000 barils, 77 pour cent de tout le pétrole brut importé venait des Etats-Unis; 21% de la Colombie et 7% du Venezuela. De petites quantités venaient du Pérou et de Trinidad. Les importations de gazoline et de naphle ont été de 105,586,170 gallons impériaux d'une valeur de \$7,010,250, dont plus de 84,876 venait des Etats-Unis, 10,225 de Trinidad et 5% du Pérou. Le Canada a exporté, en 1940, pour une valeur de \$971,131 de pétrole et de produits dérivés, comparativement à \$848,558 en 1939.

Les ventes de gazoline au détail ont atteint au Canada en 1940 le chiffre d'environ 883 millions de gallons, ce qui représente une augmentation de 9.7% sur celui de 1939. A la fin de 1940, le prix de liste maximum de la gazoline régulière, moins la taxe, était de 21 cents le gallon impérial à Brandon et à Saskatoon, et de 14.5 cents à Saint-Jean et à Halifax.

La production mondiale de pétrole en 1939 (on n'a pas les chiffres de 1940) a été estimée à 284 millions de tonnes métriques, en regard de 278 millions de tonnes métriques en 1938. Les principaux pays producteurs sont par ordre d'importance: les Etats-Unis, la Russie, le Venezuela, l'Iraq, la Hollande, l'Inde, la Roumanie, le Mexique et l'Iraq. Le Canada vient en quinzième place dans l'ordre de la production.

LES PRIX

Poissons et produits de la ferme

Ottawa, 28. (Communiqué) — La Commission des prix et du commerce a annoncé que le plafond des prix ne s'appliquera pas aux ventes de poisson et de produits de la ferme, mais qu'il continuera d'être en vigueur pour le conditionneur, d'une grande variété de produits de la ferme et de poisson.

Le niveau des prix de détail de ces denrées n'est pas affecté. Le bœuf, les volailles, les œufs, le lait, la crème, le beurre de crème, le fromage fabriqué sur la ferme, le miel, le sirop d'érable et le poisson tombent sous le coup de cette modification de l'ordonnance.

La déclaration d'aujourd'hui maintient la souplesse dans les transactions entre le producteur de base et le commerçant ou le conditionneur.

Le plafond des prix reste en vigueur quand le producteur de base vend au consommateur les produits de la ferme énumérés plus haut, ou quand il les vend sur les marchés publics ou autrement. C'est-à-dire que les prix maxima existants ne doivent pas dépasser le maximum des prix de détail établis pendant la période de base, du quinze septembre au onze octobre, pour les mêmes produits dans la même région.

La déclaration de la Commission se lit comme suit: «La Commission des prix et du commerce en temps de guerre annonce au consommateur que l'ordonnance sur les prix maxima ne s'appliquera pas aux ventes de poisson et de produits de la ferme, mais qu'elle continuera d'être en vigueur pour le conditionneur, d'une grande variété de produits de la ferme et de poisson.»

«Si ces produits sont vendus directement au consommateur par le producteur de base ou les commerçants, aux conditions de base, aux commerçants, aux conditionneurs ou aux fabricants, les prix maxima s'appliquent à tous les produits alimentaires vendus par les commerçants, les conditionneurs, les fabricants, les marchands en gros et en détail, à l'exception des fruits et légumes frais.»

La lutte contre les mauvaises herbes

La dernière cause du cours d'horticulture, au Jardin botanique, fut présentée mercredi soir par M. René Meunier, membre du personnel de cette institution. Sa causerie s'intitule: «La lutte contre les mauvaises herbes».

M. Meunier, avec l'aide de projections lumineuses, rappela d'abord quelles sont les plantes que l'on doit considérer comme les pires fléaux dans le Québec. Il s'attacha ensuite à montrer comment la lutte efficace contre les mauvaises herbes nécessite la connaissance parfaite de leur anatomie, de leur origine, de leurs moyens de dissémination et de leurs habitudes. Il est un fait remarquable, souligne-t-il, que nos mauvaises herbes les plus nuisibles et les plus envahissantes sont des plantes introduites du continent européen et il montra comment s'est fait leur développement.

La hausse des prix est le symptôme le plus évident d'une inflation

Nonobstant notre audacieux programme d'économie dirigée — L'épargne reste la meilleure sauvegarde de la sécurité matérielle des particuliers comme des nations

Deux caractéristiques de l'économie de guerre, souligne le dernier bulletin mensuel de la Banque Canadienne Nationale, l'essor du pouvoir d'achat du public et la raréfaction graduelle des produits accessibles à la population civile, se conjuguent pour provoquer l'inflation dont le symptôme le plus évident est la hausse rapide des prix. En vue de prévenir, ou du moins d'atténuer ce grave désordre, le gouvernement a pris diverses mesures.

A l'abord, on a majoré les impôts, une partie du pouvoir d'achat; mais la politique du paiement au fur et à mesure (*pay-as-you-go*) de la plus forte proportion possible des frais de guerre paraît avoir atteint les limites de son application. On est justifiable de le croire lorsque l'on constate qu'Otawa, qui n'avait demandé à l'impôt que 28% du coût de la dernière guerre, en tirera cette année 75% de son budget ordinaire et de son budget extraordinaire. Le gouvernement a ensuite restreint la fabrication de divers objets de luxe et même de certains articles courants; mais, naturellement, la réduction de l'offre a pour effet de relever les prix. Il a aussi resserré le crédit à la consommation, notamment les facilités que présente la vente à tempérament; mais il ne semble pas que cette entrave ait eu jusqu'ici une influence appréciable sur le volume du commerce de détail. Quoi qu'il en soit, le cabinet fédéral, estimant que ces mesures se sont avérées insuffisantes, vient de prendre une initiative qui constitue, de l'aveu du premier ministre lui-même, la réglementation la plus complète de l'économie qu'on ait jamais tentée chez une nation libre. Il entend stabiliser à la fois les prix et les salaires.

Fixation des prix

A partir du 1er décembre, il sera défendu d'augmenter les prix des marchandises et les tarifs des services au delà du maximum atteint au cours des quatre semaines comprises entre le 15 septembre et le 11 octobre, sauf dans le cas où l'Office du commerce et des prix en aurait reconnu l'absolue nécessité. On ne prévoit de dérogations qu'en ce qui concerne les produits destinés à l'exportation ou fournis au ministère des Munitions et d'approvisionnement. Comme les salaires sont l'élément principal des prix de revient, il est décrété en même temps que les entreprises ayant un personnel d'au moins cinquante membres ne pourront relever la rémunération du travail, à moins qu'elles n'y soient autorisées par un conseil ou siègeront des représentants du gouvernement; des patrons et des employés. Toutefois, ces entreprises devront verser à leurs employés une indemnité de vie chère, ou boni, dont le montant sera, tous les trois mois, ajusté à l'indice du coût de la vie.

Quelle a été l'évolution des prix depuis le commencement de la guerre. Au début, la progression n'était ni rapide ni excessive. L'indice du coût de la vie a passé, en moyenne, de 101.5 en 1939 à 105.6 en 1940. Mais l'activité industrielle, s'étant considérablement développée, il montait cette année de 108.2 en mars à 113.7 en août. Ainsi l'indice, qui ne s'était d'abord relevé que d'environ 4 points en un an, gagnait 5 points et demi en six mois.

Cette accélération est un signal de danger dont il serait imprudent de ne pas tenir compte. Les hommes d'affaires qui se rappellent les ruines accumulées, il y a vingt ans, par la déflation d'après-guerre, reconnaissent qu'il est expédient d'enrayer la hausse des prix, ou du moins de l'endiguer. Plusieurs se demandent toutefois si les mesures extraordinaires auxquelles recourent aujourd'hui les pouvoirs publics, et dont la mise en œuvre sera

nécessairement difficile, lente et coûteuse, sont susceptibles de remplir pleinement leur objet et si elles ne risquent pas de provoquer de profondes perturbations.

Difficultés

La stabilisation des prix n'est-elle pas de nature à soulever des difficultés qu'il est encore impossible de prévoir? Avant que le plan de réglementation fut connu, de nombreux fabricants canadiens avaient reçu des commandes à des prix élevés que ceux de la période de base, et ils ne sauraient consentir aujourd'hui des remises, si la hausse imposée à leurs clients se justifie par l'augmentation de leurs matières premières ou de leurs frais généraux. D'ailleurs, quand on fixe le prix d'un article, on est presque toujours amené à fixer les prix de plusieurs autres produits entrant dans sa composition. Le *New Deal* du président Roosevelt n'a-t-il pas révélé à plusieurs reprises que l'intervention de l'Etat dans un domaine déséquilibre les conditions de la production dans d'autres domaines auxquels on n'avait pas pensé? Il y a donc lieu de craindre que l'établissement d'un *plafond* des prix n'ait des répercussions inattendues. Sans doute projeté-t-on la constitution d'un organisme chargé d'entendre les demandes de dérogation. Mais si, selon toute vraisemblance, ces demandes se multiplient, on devra réunir pour les examiner un grand nombre de fonctionnaires compétents, à l'heure où précisément, dans l'entreprise privée, le recrutement du personnel devient de plus en plus difficile. L'étude de ces requêtes sera d'ailleurs une tâche ardue et complexe, exigeant beaucoup de temps et de dépenses, de sorte que la production en subira un ralentissement sensible, ainsi qu'une augmentation de frais qu'elle ne pourra récupérer en relevant ses prix de vente. Enfin, la stabilisation des prix et des salaires fera disparaître l'un des plus puissants mobiles de l'activité économique, l'intérêt personnel.

Inégalités de traitement

Il y a lieu de noter que presque toutes les maisons de commerce et que — abstraction faite des établissements ayant des commandes de guerre — plus de 90% des entreprises industrielles ne seront pas assujetties à la réglementation des salaires, puisqu'elles comptent moins de cinquante employés ou ouvriers. Les inégalités de traitement résultant de cette situation anormale ne compliqueront-elles pas encore le problème de l'embaugeage? Quant au boni, si justifié qu'il soit dans bien des cas, il n'en constitue pas moins un important accroissement du pouvoir d'achat que le gouvernement s'efforce de réduire. Il imposera, d'autre part, aux entreprises une charge additionnelle que plusieurs ne pourront peut-être pas supporter sans augmenter leurs prix.

Il est probable que le gouvernement entrevoit certains des obstacles que la nature des choses, malgré la bonne volonté des hommes, suscitera à son audacieux programme d'économie dirigée. Aussi, dans l'annonce qu'il en fait dans les journaux, le ministre du Travail demande-t-il au public de lui accorder son appui le plus entier. Cet appel sera sans doute entendu. L'expérience de la guerre précédente devrait mettre tout le monde en garde contre les dangers de l'inflation. Chacun est d'ailleurs en état d'y parer, dans la mesure de ses moyens, en restreignant et en différant le plus possible ses achats. Quels que soient les changements, réels ou apparents, dont notre époque est témoin dans le domaine financier, l'épargne, cette antique vertu sociale, fera la meilleure sauvegarde de la sécurité matérielle des particuliers comme des nations.

Marché du bétail

Les arrivages durant la semaine finissant le 27 novembre 1941, sur les deux marchés de Montréal furent comme suit: 295 bêtes à cornes, 318 moutons et agneaux, 656 porcs, et 365 vaches. En plus, 53 porcs furent consignés aux maisons de salaisons.

Cette semaine les marchés de toutes les catégories d'animaux vivants étaient actifs. Les prix des bêtes à cornes fermes à 25 sous plus haut dans certains endroits. Les meilleurs catégories rapportaient le plus de gain.

Les bouvillons variaient à \$4 pour quelques-uns à \$9.75 pour les meilleurs. Les bons bouvillons \$9 et plus. Les vaches engraisées \$9 à \$11 du cent livres. Les taures \$3.75 à \$8 avec une taure de choix à \$8.25. Les bonnes vaches \$6.50 quel-ques choix à \$7, les moyennes \$5 à \$6.25 en partie \$5.25 à \$6. Les vaches pour la mise en conserve \$3 à \$4.25 en partie \$3.25 à \$4.25. Les taureaux communs \$3.50 à \$5.75 la plupart \$4.50 à \$5.50, ceux de boucherie \$6 à \$7.25. Les vaches à lait \$6 à \$10 chacune.

Les vaches furent fermes à 25 sous plus haut. Les vaches de lait variaient de \$9 à \$13.50. Les vaches nourries à la chaudière \$7 à \$9. Les vaches d'herbe \$5.50 à \$6.75 pour la plupart \$6 à \$6.75.

Les agneaux \$11.25 à \$11.50 en fermière \$11.25 pour les bonnes agnelles et les agneaux châtres. Les agneaux pesant autour de 100 livres et plus subissaient une coupe de \$1 du cent livres, les sujets communs et non châtres \$2 du cent livres. Les moutons \$3 à \$7 en partie \$4.75 à \$6.

Les maisons de salaisons donnent pour raison que le prix des exportations du bœuf hors des ports de Montréal les obligent à réduire le prix des pores à \$14.75 pour B-1 abatus. Au commencement de la semaine les prix furent de \$14.75 à \$14.90 mais en fermière les ventes rapportaient \$14.75 à \$14.85.

pour B-1 abatus. Grade A obtenait \$1 de prime en plus avec les déductions sur les autres catégories. Les truies \$7.50 à \$8.50 les choix \$8.75 pesées vivantes.

Faillites commerciales en septembre

En septembre il y a une légère diminution des faillites commerciales déclarées au Bureau fédéral de la Statistique en vertu de la loi de la faillite et de la loi de la liquidation; il y en a 67 comparativement à 78 le mois précédent, mais elles augmentent en regard des 65 du même mois de l'an dernier. Le grand total de l'actif est estimé à \$368,651 contre \$560,257 le mois précédent et \$390,383 en septembre 1940, tandis que le passif se chiffre à \$541,173 comparativement à \$675,002 en août et \$532,429 le mois correspondant de l'an dernier.

Production des centrales électriques en octobre

La production des centrales électriques en octobre se place à 3,140,317 kilowatts-heure, ce qui est une nouvelle cime, comparativement à 2,866,647 en septembre et 2,487,455 en octobre l'an dernier. La production des six mois terminés en octobre atteint un total de 27,040,578 kilowatts-heure contre 24,971,047 la même période de 1940.

Brantford Cordage

Toronto. — Dans l'exercice clos le 31 août, Brantford Cordage Company a eu un revenu net de \$213,136 comparé à \$227,343 l'exercice précédent; c'est l'équivalent de \$5.95 par action de premier privilège contre \$6.16. Le bilan montre un passif disponible de \$274,254 et un passif exigible de \$270,811, ce qui donne un fonds de roulement de \$1,972,443 au lieu de \$1,773,401 à la fin de l'exercice précédent.

Nouvelles Raisons Socra.es

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Aviv Textiles Ltd, 366 rue Mayor, Judah L. Guwurz, secr.-trés. Dame Rachel Salz, prés.
Cordonnerie Youville, 504 rue Liège, Alessio de Pippo.
Loyola Shoe Hospital, 6922a ouest, rue Sherbrooke, Paul Simon, marié en Hongrie.
Ideal Cleaning Pressing Repairing, 93 est, rue Craig, Sam Eisman.
George Klein Reg'd, 209 est, rue Ste-Catherine, George Klein (fab. de vêtements de sport).
Euclide Jetté, 2443, rue Springland, (épicerie).
Ferremerie Rollin Hardware Enreg., 779 ave de l'Eglise, Verdun, Edgar Rollin.
Metropolitan Hosiery Reg'd, J.-R. Meunier.
Labelle Dress Co., 209 est, rue Ste-Catherine, Saul Sklar.

Le blé

Approvisionnement — Expéditions — Mouvement primaire

L'approvisionnement visible de blé le 21 novembre s'établit à 593,322,373 boisseaux, en regard de 593,393,508 le 14 novembre et 458,953 la date correspondante de l'an dernier. La qualité en magasin dans les éleveurs canadiens s'élève à 478,725,859 boisseaux, tandis que les 24,596,714 autres boisseaux se trouvent en entrepôt aux Etats-Unis.

La semaine terminée le 21 novembre les expéditions de blé canadien outre-mer se placent à 2,333,826 boisseaux, comparativement à 3,558,005 la semaine correspondante de l'an dernier. Les expéditions des seize semaines terminées le 21 novembre atteignent un total de 43,781,019 boisseaux, en regard de 29,930,307 la période correspondante de la campagne précédente.

Les arrivages de blé dans les Provinces des Prairies s'élèvent à 7,540,334 boisseaux la semaine terminée le 21 novembre, comparativement à 7,934,272 la semaine précédente et 9,456,207 la semaine correspondante de l'an dernier. Par province, les arrivages sont les suivants (totaux de 1940 en parenthèses): Manitoba, 1,407,242 (1,053,873) boisseaux; Saskatchewan, 3,561,882 (4,086,398); Alberta, 2,571,210 (3,755,936).

Les arrivages durant les seize semaines terminées le 21 novembre forment un total de 117,642,003 boisseaux, à rapprocher de 252,986,146 la période correspondante de la campagne précédente. Voici les totaux par province (chiffres de 1940 entre parenthèses): Manitoba, 21,446,114 (32,310,430) boisseaux; Saskatchewan, 64,201,669 (129,483,335); Alberta, 31,994,220 (71,932,321).

A l'assemblée générale de Massey-Harris

Toronto. (C.P.) — L'assemblée spéciale des détenteurs d'actions ordinaires de Massey Harris Company, Limited, tenue pour considérer le projet de reconstruction financière du capital de la compagnie, dura plusieurs heures et fut ensuite ajournée à mardi prochain alors que l'on annonça le résultat du scrutin. Il faut que les trois quarts des votes soient pour ou contre le projet pour que le scrutin soit effectif. Aussitôt après l'ouverture de l'assemblée le président annonça que les actionnaires avaient envoyé des procurations pour 575,000 parts. Le comité d'opposition annonça qu'il représentait environ 110,000 parts. En tant que l'on a pu voir, la majorité approuve le projet. A l'assemblée des actionnaires privilégiés le vote a été pris par unanimité favorable au projet.

Suivant le projet de réorganisation, les porteurs d'actions ordinaires recevraient une nouvelle part pour chaque deux parts actuellement détenues. Le projet actuel comporte l'élimination du compte déficitaire des profits et pertes s'élevant à \$21,561,638 et aussi les arriérés de dividendes accumulés sur le stock privilégié. J. S. Duncan, président de la compagnie, et les directeurs ont exprimé l'opinion à l'assemblée que le résultat du scrutin sera favorable au projet par une majorité écrasante. Le comité d'opposition au début souleva plusieurs objections que le président de l'assemblée rejeta. Ils s'opposèrent au vote de procurations provenant de gros détenteurs d'actions privilégiées, aussi de celles provenant des courtiers, des banques et d'autres institutions, et de celles venant d'actionnaires influencés par les directeurs de la compagnie.

L'affaire de l'Abitibi P. & P.

Les procédures se sont continuées ces jours derniers au sujet de l'Abitibi Pover & Paper Co., Ltd, et un représentant de Montreal Trust a déclaré qu'aucun changement matériel ne s'était produit encore dans la situation de l'Abitibi, à l'exception du récent verse-

Avis légal

Province de Québec, District de Montréal, No 20399

Cour supérieure

Philip Joseph Thompson, Jr. des cité et district de Montréal, contremaître
Demandeur
vs
Dame Laura Mildred Kennedy, épouse de Philip Joseph Thompson, Jr. croyons que présentement elle demeure, dans ou aux alentours de la Ville de Québec, dans l'Etat du New-Hampshire, ou des Etats-Unis d'Amérique. Défenderesse.
Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.
Montréal, 25ème jour de novembre 1941.
Député-protonotaire.

ment comptant fait sur les obligations depuis que le juge Middleton a ordonné que les propriétés de la compagnie soient mises en vente. L'exploitation de l'entreprise par le liquidateur, a résulté en des profits plus élevés, mais cette amélioration provient principalement des conditions anormales créées par la guerre. L'histoire de l'industrie du papier à journal est faite de hauts et de bas, surtout de bas, et si l'amélioration des affaires se continue encore quelque temps, la position des porteurs d'obligations n'en sera pas pour cela plus clairement définie.

Me Glyn Osler déclara que la loi fédérale couvrant les procédures en liquidation a été confirmée nombre de fois par la Cour suprême et que l'acte moralitaire de l'Abitibi, laissant voir clairement un conflit possible avec la législation fédérale actuelle et que si on en déclarait la validité cela provoquerait un conflit sans précédent. Le procureur général de l'Ontario et son conseil insistent sur le fait que l'acte n'enlève pas le conflit avec les lois du Dominion et déclarent que cela n'a pas empêché les parties intéressées de proposer un autre projet.

ANNONCES MUNICIPALES

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par Crodon Mfg Co. Limited, No 407 St-Pierre, pour permission d'installer une chaudière 5 c-v. sur les lots nos 62 et 63, quartier St-Georges, no 407 St-Pierre. Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les 15 jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité. Montréal, 29 nov. 1941.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par Laiterie Fédérale Limitée, no 429 Adam, pour permission de maintenir deux moteurs électriques 5 c-v chacun sur le lot no 8, subdivision 187, quartier Maisonneuve, No 4339 Adam. Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les 15 jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Gre

LA VIE SPORTIVE

Ils débütent ce soir pour le Canadien

La direction du Canadien a réussi à faire consentir le fameux trio du Royal à passer au rang des professionnels et ce soir les amateurs qui se rendront au Forum pour assister à la joute entre le Tricolore et les Bruins de Boston auront l'avantage de voir à l'oeuvre les trois talents du public montrealais, Buddy O'Connor, Pete Morin et Gerry Heffernan, qui ont signé leur contrat avec les Habitants de Dick Irvin, hier après-midi.

Le Canadien a été victime de la guigne depuis le début de la présente saison car dès la première joute le Bleu Blanc Rouge a dû inscrire l'un de ses joueurs sur la liste des blessés et notre club n'a pas été une seule fois au grand complet depuis l'inauguration des séries du président Calder. Blake, Lach, Reardon ont été les plus grièvement blessés depuis le commencement de la saison et juste au moment où l'on croyait que la guigne était disparue voilà que le Tricolore est durement éprouvé à la suite de l'accident survenu à Tony Demers mercredi matin et le pilote Dick Irvin se trouvait dans une position peu enviable.

La direction du Forum, sur la suggestion de Tommy Gorman, jeta les yeux sur les trois joueurs d'avant du Royal, de la Ligue Senior de Québec, et hier nos trois étoiles locales acceptèrent l'offre du Bleu Blanc Rouge et ce soir ils seront pour la première fois sous l'uniforme du Canadien. Depuis cinq ans avec le club de Frank Carlin, ces trois joueurs étaient déjà rangés depuis longtemps pour les rangs professionnels mais ils hésitaient à faire le "saut" et il a fallu une circonstance comme celle-ci pour décider nos amateurs à passer en plus haute compagnie. Les fervents du hockey ne manqueront pas d'aller les encourager ce soir en se rendant au Forum pour la joute entre le Bleu Blanc Rouge et les protégés d'Arthur Ross.

Ce soir, O'Connor, Morin et Heffernan formeront une ligne d'avants. Une autre série composée de Johnny Quilty, Joe Benoit et Bunney-Dame, et l'autre de Murphy Chamberlain, Terry Reardon et Toe Blake. Kenny Reardon jouera à la défense avec Jack Boydland, Cliff Goupille et Emile Bouchard. Tony Graboski servira de substitut tant à l'avant qu'à la défense.

Tommy Gorman a téléphoné d'Ottawa hier soir, disant qu'il est en train de s'assurer des passeports pour permettre à Morin, Heffernan et O'Connor de passer la frontière pour aller jouer aux États-Unis. Six joutes seront disputées dans la N.H.L. en fin de semaine. À part les deux joutes Canadien-Bruins, Toronto rencontrera les Américains ce soir à Toronto et demain à New-York. Les Rangers recevront la visite de Detroit ce soir à New-York, et demain soir ils joueront à Chicago.

Dans la ligue de la Défense nationale

Dans la ligue de la Défense Nationale, hier soir au Forum, le club de la Marine a vaincu l'Aviation par le résultat de 6-1 tandis que le club de l'Armée a causé une surprise en triomphant du C.O.T.C. du Loyola par 6-3.

Aviation but Pearson. St-Laurent défense. Dunn Bigelow défense. Greenfields Fraser centre. Caldwell Irvine avant. Buchanan F. Belanger avant. J. Belanger Aviation subs. Burly, Whitlow, Burley, Evans, Wilson, Murphy, Coughlin, Kelly, Campbell.

Marine, subs. G. Campbell, Moynagh, Léger, Broiotti, Gould. 1-Marine: Dunn (Campbell) 3.57 2-Marine: Buchanan (Campbell, Gould) 4.40 3-Aviation: Irvine 13.12

Punitions: St-Laurent, Evans, J. Belanger, Greenfields, Murphy, Léger. 2ème période

4-Marine: Buchanan 14.56 Punitions: Irwin, St-Laurent, Burly (2), F. Belanger, J. Belanger, Irvine, G. Campbell, Greenfields.

Armée — Buts: MacLeod, défenses: O' et Lapointe; centre: Putnam; avants: Kavanagh et Belanger. Subs.: C. Lambertus, H. Lambertus, Kenny, Fisher, Soly, Girouard, Wilcox, Annals.

LOYOLA — Buts: Davis; défenses: Broderick et McCallum; centre: Newton; avants: Cleary et Costigan; Subs.: Braceland, A. MacDonald, Ross, O'Connell, R. MacDonald.

Première période Pas de point. Punitions: Lapointe (2), Cleary. 2ème période

1-Armée, Putnam 1.58 2-Loyola, Cleary 3.52 3-Armée, Girouard 4.30 4-Armée, Fisher 10.46 5-Armée, Girouard 14.47

Punitions: Cleary. 3ème période

6-Loyola, Newton 1.17 7-Armée, Kenny 6.46 8-Loyola, A. MacDonald 8.15 9-Armée, H. Lambertus 11.03

Punitions: H. Lambertus, Annals, McCallum, Newton.

Ligue Juvenile

La Ligue de hockey Juvenile, organisée par M. Gaston Robert, tiendra une importante assemblée dimanche après-midi, à 3 h. 30, au Mont-Saint-Antoine. Tous les clubs qui ont fondé cette ligue ainsi que ceux qui désirent s'inscrire sont priés d'être représentés. Pour information, s'adresser à M. Gaston Robert, Clairval, 7769, entre 5 h. 30 et 6 h.

Le Cornwall reste seul en première place

Cornwall, 29 — Dans la seule partie disputée hier soir dans les séries de la Ligue Senior de Québec, les Volants de Cornwall ont pu vaincre le Canadien de Paul Haynes par un résultat de 2 à 1. Par cette victoire, le club local a pu s'assurer la première place du circuit Slater avec une avance de deux points sur les Sénateurs d'Ottawa.

La lutte a été rudement disputée du commencement à la fin. Les Canadiens ont manqué de fini autour des filets car ils ont eu autant de chances de compléter que les Volants. Ted Saunders et Steve Latoski ont compté les buts décidant de la victoire pour Cornwall, Saunders obtenant par ailleurs une assistance sur le but décisif de Latoski dans la troisième période. Marcel Bessette a été le seul à compter des Canadiens.

Les coups d'épaule n'ont pas été ménagés au cours de la partie et c'est probablement une série de punitions trop grande qui a été responsable de la défaite des Canadiens.

Les deux buts des Volants ont été comptés à la suite d'offensives générales qui se sont produites après le retour de Andy Anton du pénitencier.

Aucun but n'a été compté dans la première période qui a été plutôt lente. Durant les dix premières minutes n'en fut-il pas d'autres. Les Volants ont pris l'avantage vers le milieu de la deuxième période lorsque Saunders a complété sur une passe de Ritchie. Bessette a égalisé le score trois minutes plus tard lorsqu'il a trompé la vigilance de Dion par un coup de revers en face des filets.

Steve Latoski a compté le but décisif pour Cornwall après quelques 13 minutes de jeu dans la troisième période. Les Canadiens ont redoublé d'efforts pour reprendre le terrain perdu, mais ils ont faibli dans les dernières minutes.

Legs Fraser a joué une partie magnifique dans la cage des Habitants.

Alignement des équipes: CORNWALL. Buts: Dion; défenses: Ritchie et Maundrell; centre: Latoski; ailes: Saunders et Bellinger. Subs.: Cook, Ailsby, Imlach, Shaw, Thibault, Read, Lemire.

CANADIEN. Buts: Fraser; défenses: Bicknell et Brown; centre: Walker; ailes: Smart et McGibbon. Subs.: Snowdon, Anton, Bessette, Richard, Dheere, Millar, Harmon, Dumas.

Arbitres: Contant et Denny. **Première période** Pas de point. Pun.: Brown, Ailsby.

Deuxième période 1. Cornwall: Saunders . . . 10.21 2. Canadien: Bessette . . . 13.46 Pun.: Maundrell, Snowdon, Anton, Latoski, Brown.

Troisième période 3. Cornwall: Latoski . . . 12.33 Pun.: Anton, Snowdon, Harmon.

Le hockey professionnel et amateur

HIER SOIR: LIGUE SENIOR Cornwall 2, Canadien 1.

CE SOIR: LIGUE NATIONALE Boston 3, Canadien 1. Detroit 2, Rangers 1.

ROYAL & OTTAWA: LIGUE AMERICAINE Springfield 4, Philadelphia 1. Cleveland 4, Buffalo 1.

DEMAIN APRÈS-MIDI: LIGUE SENIOR Cornwall vs Canadien. Ottawa vs Bruins. Pats vs Québec.

LIGUE MONTREAL Lachine & Valleyfield. Joliette & Shawinigan.

DEMAIN SOIR: LIGUE NATIONALE Canadien & Boston. Toronto & American.

RANGERS & CHICAGO: LIGUE AMERICAINE Springfield & Buffalo. Cleveland & New Haven. Philadelphia & Providence. Pittsburgh & Washington.

LE CLASSEMENT LIGUE NATIONALE J. G. P. N. P. C. Pts Boston 8 6 2 0 28 19 12 Chicago 9 5 3 1 19 21 11

LIGUE AMERICAINE J. G. P. N. P. C. Pts Springfield 10 3 4 0 32 12 16 Cleveland 11 7 0 0 32 12 16

LIGUE MONTREAL J. G. P. N. P. C. Pts Cornwall 12 6 4 1 42 39 13 Ottawa 10 3 4 1 34 41 13

LIGUE AMERICAINE section ouest J. G. P. N. P. C. Pts Indianapolis 14 9 3 2 46 28 20

LIGUE AMERICAINE section est J. G. P. N. P. C. Pts Shawinigan 5 3 0 0 23 8 10 Lachine 6 4 0 0 37 27 8

LIGUE AMERICAINE section ouest J. G. P. N. P. C. Pts Indianapolis 14 9 3 2 46 28 20

LIGUE AMERICAINE section est J. G. P. N. P. C. Pts Shawinigan 5 3 0 0 23 8 10 Lachine 6 4 0 0 37 27 8

LIGUE AMERICAINE section ouest J. G. P. N. P. C. Pts Indianapolis 14 9 3 2 46 28 20

LIGUE AMERICAINE section est J. G. P. N. P. C. Pts Shawinigan 5 3 0 0 23 8 10 Lachine 6 4 0 0 37 27 8

Tony Zale est champion des poids moyens

New-York, 29. — Malgré qu'il ait été négligé dans les paris et que les experts ne lui concédèrent que peu de chance de vaincre George Abrams dans son combat de championnat pour la catégorie des poids moyens, Tony Zale a causé une certaine surprise hier soir lorsqu'il obtint la décision unanime à la fin de la quinzième ronde de la finale qui était disputée au Madison Square Garden, devant une assistance de 12,000 personnes.

Zale qui était déjà reconnu comme le monarque de la division des 160 livres par la NBA est aujourd'hui reconnu comme le champion par la Commission de boxe de New-York à la suite de la décision unanime, un verdict qu'il s'assura après avoir accompli un brillant ralliement après être allé au plancher à la première ronde.

Rarement les amateurs virent un champion poids moyen employer de si beaux coups au corps et au menton de son adversaire pour devenir le premier monarque incontesté de cette catégorie depuis 1931, alors que Mickey Walker abandonna le titre.

Zale l'emporta par une bonne marge sur son rival qui afficha beaucoup plus de célérité mais qui se fatigua dans les dernières rondes après avoir pris beaucoup de punition au corps. Abrams, le conquérant de Billy Soose à trois reprises afficha cependant une résistance et une combativité peu ordinaires. Plusieurs fois les spectateurs se demandèrent comment il pouvait faire pour demeurer debout après avoir été atteint par de solides droites à la tête et de rapides crochets au corps.

Abrams qui avait été établi favori à 8 contre 5 à cause de sa rapidité, a tenu les spectateurs sur la qui-vive à la première ronde alors qu'il envoya Zale au plancher avec un court uppercut de droite, au menton de Zale vers la fin de la ronde. Bien que George soit reconnu comme un boxeur possédant de faibles coups, Zale fut renversé et il prit le compte de neuf avant de se relever. Malgré de vaillants efforts, Abrams ne put cependant le renvoyer au plancher par la suite.

La United Press a donné 10 rondes à Zale, quatre à Abrams tandis que l'autre fut nulle. L'arbitre Billy Cavanagh et les juges Georges Lebon et Charlie Dravot furent unanimes à accorder la décision à Zale.

Après la première ronde, Zale se rallia et il fit passer le nez d'Abrams à la seconde. Il se montra fort redoutable avec ses attaques au corps dans les 2e, 3e, 4e et 5e rondes.

À la 4e, Zale porta deux terribles droites au menton de son adversaire qui fut fortement ébranlé, mais n'alla pas au plancher. C'est presque un miracle que George ait résisté à cette ronde.

L'arbitre Cavanagh accorda la 6e à Abrams à cause d'un foul après que Zale eut porté un crochet trop bas. Tony eut une faible avance à la 7e mais il chancela à la 8e lorsqu'Abrams lui porta un solide coup de droite au menton. Zale devint réellement étourdi par ce coup mais Abrams fut incapable de le finir dans cette ronde.

Zale se rallia de nouveau et il vint près d'enregistrer une mise hors de combat à la 9e avec de solides droites à la tête et au corps de son adversaire. C'est avec un courage inouï que le marin revint cependant à la charge à la 10e pour causer une coupure à la joue de Tony. Zale s'assura les honneurs des 10e et 11e rondes tandis que la suivante fut nulle. Zale eut un léger avantage à la 13e mais Abrams s'assura la suite. Zale revint plus fort que jamais à la dernière et il malmena beaucoup son adversaire jusqu'à ce que la cloche annonçât la fin de la rencontre.

Dans la chambre après le combat, Abrams déclara que Zale était l'un des plus rudes coqueurs au corps qu'il avait jamais rencontré et que s'il n'avait pas été en parfaite condition physique il n'aurait jamais été capable de demeurer debout pendant toute la durée de la rencontre.

Zale fut le plus surpris de ne pas avoir envoyé son adversaire au plancher pendant cette rencontre. "Les coups que j'ai portés sont les mêmes que ceux que j'ai employés pour triompher d'Al Hostak et de plusieurs autres. Je n'ai pas été en danger au cours du combat. À la première j'étais en équilibre, mais lorsque je fus atteint par un rapide coup", déclara Zale.

Zale pesait 153 1/2 livres seulement 3-4 de livre de moins qu'Abrams.

Harry Madison en finale lundi

Harry Madison, le rude lutteur de Verdun, fera un retour dans l'arène lundi soir au marché Saint-Jacques, alors qu'il s'attaquera au champion du monde des poids mi-lourds, George Becker, dans la finale.

Henry Kulkovich, un brillant lutteur new-yorkais, que les amateurs virent à l'oeuvre l'été dernier, reviendra dans nos arènes locales lui aussi et c'est contre Farmer Mack, de Chicago, que ses admirateurs auront l'occasion de le revoir dans la semi-finale à l'affiche.

Purpur jouera pour Chicago

Chicago, 29 — Les Esperviers Noirs de Chicago ont rappelé Cliff "Fido" Purpur, un ailier droit, de leur "terme" à Kansas City, dans l'Association Américaine.

Les Esperviers ont envoyé Bob Carsé et Joe Papike, deux avants, à Kansas City. Purpur se rapportera à temps pour jouer contre les Rangers de New-York ici dimanche soir.

Deux joutes entre Ottawa et le Royal

Avec le départ du fameux trio des Royaux de Montréal le gérant Frank Carlin devra avoir recours à des recrues du club junior pour remplacer Morin, O'Connor et Heffernan, qui ont accepté l'offre du Canadien et qui feront ce soir leurs débuts dans la ligue professionnelle. Le Royal doit jouer à Ottawa ce soir contre les Sénateurs et demain les champions recevront la visite du club de la capitale et malgré l'absence de sa plus fameuse ligne d'attaque, le gérant Carlin n'est nullement pris au dépourvu et il est confiant de vaincre quand même.

Les Royaux ont pratiqué sans cette ligne, jeudi soir. Carlin aura probablement quelques joueurs juniors dans son alignement pour la partie de ce soir et Jimmy Haggerty sera de retour au jeu. Il est actuellement question de faire revenir Jos Desroches, Paul-Marcel Raymond, Bob Morin et un joueur junior, probablement Eddie Emborg ou Bert Vass formeront une ligne.

D'après l'entente existant entre les clubs amateurs et professionnels, les Canadiens devront déboursier \$1,500 aux Royaux. Les Royaux pourront faire signer trois nouveaux joueurs à la condition que ces derniers obtiennent leur congé de leur ancien club.

Les Royaux n'auront pas une fin de semaine facile. Les Sénateurs, qu'ils rencontreront ce soir et demain après-midi au Forum, ont une équipe bien équilibrée. Contrairement à l'année dernière, les Sénateurs semblent destinés à rendre la vie dure aux clubs adversaires jusqu'à la fin des détails.

Dans la deuxième partie de demain au Forum les Canadiens et les Volants de Cornwall. Quant aux Pats ils rendront visite aux As à Québec.

Dans leur partie d'hier soir contre les Volants, les Canadiens ont été privés de services de Gruhn, au repos, par suite de la punition de joute reçue mercredi dernier. Il sera de retour demain de même que Smiley Moronek, demeuré au repos à cause d'une jambe blessée.

Les Pats sont prêts pour leur première visite dans la vieille capitale demain. Il est possible que Léo Heffernan annonce l'engagement de deux nouveaux joueurs d'ici quelques heures. En dépit de l'absence de leur fameuse ligne les Royaux ont encore deux lignes complètes et bien balancées: Walton, Kowcinak et Haggerty puis Mahaffy, Carragher et Morrison. Comme nous l'avons dit Bob Morin et Paul-Marcel Raymond formeront probablement une troisième ligne avec un junior.

Les Royaux ont, d'autre part, 5 bons joueurs de défense et Bill Durand dans les filets.

Nous avons appris, tard hier soir, que Tom McFadden, le brillant joueur de défense dont il est tant question depuis quelque temps, joue avec les Habitants.

Les Volants, eux aussi, auront peut-être Ernie Munday dans leur alignement, car nous avons appris qu'ils ont fait des efforts désespérés pour faire signer contrat à l'ancien joueur du club Concordia.

Il a été annoncé de source habituellement bien informée que McFadden serait déclaré éligible pour jouer dans la ligue Québec Senior, en fin de semaine, et qu'il se joindrait aux Canadiens en remplacement de W. Dumais, qui est maintenant de la force active dans l'armée canadienne. Dumais a joué avec les Canadiens contre les Pats, mercredi dernier, mais il a été blessé au début de la première période, lors de sa première apparition dans une partie de la ligue Senior. Depuis lors, il a été annoncé qu'il s'était enrôlé et ne pouvait pas jouer au hockey, permettant ainsi aux Canadiens de trouver un remplaçant en vertu du règlement de la C.A.H.A. McFadden a pratiqué avec les Canadiens depuis quelques semaines déjà. Hier soir, Munday attendait encore son passeport d'Ottawa qui lui permettrait de traverser la frontière pour se joindre aux Aigles de Washington de l'F.C.S.A.H.L. Tandis que Munday attendait des nouvelles d'Ottawa, il a reçu une offre des Flyers de Cornwall et il semble fort possible qu'elle soit acceptée.

Dans la ligue Métropolitaine

Le deuxième programme de la saison de la ligue Métropolitaine se déroulera demain après-midi à l'arène de Lachine.

Trois parties seront disputées à cette occasion. Dans la première les As de Saint-Pierre-Claver rencontreront les joueurs de la Banque Canadienne Nationale; la deuxième joute mettra aux prises l'équipe Couvrette-Sauriol avec celle de Ville LaSalle; la dernière opposera les Civiques de Verdun aux Castors de Lachine.

Ceux-ci n'ont pas fait sensation lors de leur première joute de la saison, se faisant battre par le club de la Sauvegarde, mais demain les Castors seront au grand complet et les dernières pratiques de l'équipe ont laissé voir que ses joueurs sont maintenant mieux préparés à affronter leurs rivaux de la ligue Métropolitaine.

On verra donc à l'oeuvre quatre équipes qui n'ont pas encore figuré au programme de cet intéressant circuit: les As de St-Pierre-Claver, le club de la Banque Canadienne Nationale, Couvrette-Sauriol et Ville LaSalle.

Les Civiques de Verdun ont été défaits le jour de l'ouverture mais la marge d'avantage en faveur du

lors de leur première joute de la saison, se faisant battre par le club de la Sauvegarde, mais demain les Castors seront au grand complet et les dernières pratiques de l'équipe ont laissé voir que ses joueurs sont maintenant mieux préparés à affronter leurs rivaux de la ligue Métropolitaine.

On verra donc à l'oeuvre quatre équipes qui n'ont pas encore figuré au programme de cet intéressant circuit: les As de St-Pierre-Claver, le club de la Banque Canadienne Nationale, Couvrette-Sauriol et Ville LaSalle.

Les Civiques de Verdun ont été défaits le jour de l'ouverture mais la marge d'avantage en faveur du

lors de leur première joute de la saison, se faisant battre par le club de la Sauvegarde, mais demain les Castors seront au grand complet et les dernières pratiques de l'équipe ont laissé voir que ses joueurs sont maintenant mieux préparés à affronter leurs rivaux de la ligue Métropolitaine.

On verra donc à l'oeuvre quatre équipes qui n'ont pas encore figuré au programme de cet intéressant circuit: les As de St-Pierre-Claver, le club de la Banque Canadienne Nationale, Couvrette-Sauriol et Ville LaSalle.

Les Civiques de Verdun ont été défaits le jour de l'ouverture mais la marge d'avantage en faveur du

lors de leur première joute de la saison, se faisant battre par le club de la Sauvegarde, mais demain les Castors seront au grand complet et les dernières pratiques de l'équipe ont laissé voir que ses joueurs sont maintenant mieux préparés à affronter leurs rivaux de la ligue Métropolitaine.

On verra donc à l'oeuvre quatre équipes qui n'ont pas encore figuré au programme de cet intéressant circuit: les As de St-Pierre-Claver, le club de la Banque Canadienne Nationale, Couvrette-Sauriol et Ville LaSalle.

Les Civiques de Verdun ont été défaits le jour de l'ouverture mais la marge d'avantage en faveur du

lors de leur première joute de la saison, se faisant battre par le club de la Sauvegarde, mais demain les Castors seront au grand complet et les dernières pratiques de l'équipe ont laissé voir que ses joueurs sont maintenant mieux préparés à affronter leurs rivaux de la ligue Métropolitaine.

On verra donc à l'oeuvre quatre équipes qui n'ont pas encore figuré au programme de cet intéressant circuit: les As de St-Pierre-Claver, le club de la Banque Canadienne Nationale, Couvrette-Sauriol et Ville LaSalle.

Les Civiques de Verdun ont été défaits le jour de l'ouverture mais la marge d'avantage en faveur du

lors de leur première joute de la saison, se faisant battre par le club de la Sauvegarde, mais demain les Castors seront au grand complet et les dernières pratiques de l'équipe ont laissé voir que ses joueurs sont maintenant mieux préparés à affronter leurs rivaux de la ligue Métropolitaine.

Le Clearpoint triomphe du Mont-Royal

La Ligue Junior Mont-Royal offrait hier soir, à l'arène de Lachine, son programme hebdomadaire et la principale joute consistait en une rencontre entre le Clearpoint, champion de l'an dernier, et l'équipe de la ville Mont-Royal. Après une lutte de toute beauté, le Clearpoint a décroché les honneurs de la victoire par un résultat de 3 à 2 pour briser l'égalité qui existait entre ces deux clubs pour la première position et le vainqueur d'hier reste seul en première place.

Les Red Wings ont fait leurs débuts dans la ligue hier soir, mais les gars de la Pointe-Saint-Charles durent s'avouer vaincus par un résultat de 6 à 2 aux mains du Saint-Lambert pendant que dans l'autre joute à l'affiche, les Wing Wheelers triomphèrent du Pointe-Clair par 6 à 1.

Composition des équipes: St-Lambert but Marshall. Sauvageau défense Smith. Jodoin défense Longhurst. Bourque centre Potter. Inns avant George. C. Camerlain avant Wilson. P. Camerlain avant Wilson.

St-Lambert, subs: Poirier, Martineau, Hugron, Weirs. Red Wings, subs: R. Kirbyson, Joyn, Foley, S. Kirbyson. Arbitres: Tommie Shore et Charlie Déziel.

Première période 1-St-Lambert: C. Camerlain 7.45 2-St-Lambert: Martineau (P. Camerlain) 8.25 Punitions: Wilson, Potter, Hugron (2), Longhurst.

Deuxième période 3-Red Wings: Kirbyson 7.20 Punitions: C. Camerlain, Inns. **Troisième période** 4-St-Lambert: Poirier 3.00 (Weirs) 5-St-Lambert: Poirier (Hugron) 4.50 6-Red Wings: Wilson 6.10 7-St-Lambert: Poirier (Hugron, Weirs) 9.25 8-St-Lambert: Martineau (P. Camerlain) 13.55 Punitions: Potter, Longhurst, Poirier.

Mont-Royal but Weary. Daoust défense Champion. King défense G. Donaldson. Thompson centre Symons. Gelineau avant Latchmore. Templeton avant Clarson. Boosama avant Clarson.

Mont-Royal, subs: Tyler, Shaver, Ambrosio, Griffin, Doherty. **Clearpoint, subs:** Roberts, Loft-house, Thorpe, Hiltz, F. Donaldson, Gotsdal, Walker, Tolan.

Première période 1-Mt-Royal: Templeton (Gelineau) 7.30 2-Clearpoint: Latchmore (Hiltz) 14.20 Punitions: Thorpe, Hiltz, Donaldson.

Deuxième période 3-Clearpoint: Gotsdal (G. Donaldson) 8.10 Punition: Champion. **Troisième période** 4-Mt-Royal: Doherty 2.55 5-Clearpoint: Clarson (Latchmore) 12.10 Punitions: King, Thompson, Hiltz.

PTE-CLAIRE but Shaprio. Norman défense Hodgkinson. P. Brunet def. Wener. Pushie centre Haddow. Corcoran avant Bowles. Allard avant Ryan.

Pte-Clair, subs: Sargent, Davies, Deschamps, Ste-Marie, DeBellefeuille, Boileau, R. Brunet. **Wing Wheelers:** Fine, Seltzer, Leach, Gossack.

Première période 1-Wheelers: Haddow 1.55 2-Wheelers: Gossack 8.10 3-Wheelers: Fine 9.10 Pun.: Deschamps, Pushie, Ste-Marie, M. Brunet, Wener.

Deuxième période 4-Pte-Clair: Allard 4.05 Pun.: Sargent. **Troisième période** 5-Wheelers: Seltzer 2.40 6-Wheelers: Leach 10.12 7-Wheelers: Hodgkinson 14.05 Pun.: Haddow, DeBellefeuille, Allard.

CARON & CARON Comptables Agrés - Chartered Accountants Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A. Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A. Jean Valiquette, C.A., L.I.C. 36, rue St-Jacques. MONTREAL 159, rue Alexandre. TROIS-RIVIERES

Chartre, Samson & Cie Comptables Agrés - Chartered Accountants LaRue & Trudel et de Samson, Knight & Cie

Anderson & Valiquette Comptables-Vérificateurs J. Charles Anderson, L.I.C. Jean Valiquette, C.A., L.I.C. Roméo Carle, L.S.C., C.A. A. Dagenais, L.S.C., C.A. Georges Bernier, C.A. 84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

CARON & CARON Comptables Agrés - Chartered Accountants Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A. Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A. Jean Valiquette, C.A., L.I.C. 36, rue St-Jacques. MONTREAL 159, rue Alexandre. TROIS-RIVIERES

Chartre, Samson & Cie Comptables Agrés - Chartered Accountants LaRue & Trudel et de Samson, Knight & Cie

Anderson & Valiquette Comptables-Vérificateurs J. Charles Anderson, L.I.C. Jean Valiquette, C.A., L.I.C. Roméo Carle, L.S.C., C.A. A. Dagenais, L.S.C., C.A. Georges Bernier, C.A. 84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

CARON & CARON Comptables Agrés - Chartered Accountants Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A. Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A. Jean Valiquette, C.A., L.I.C. 36, rue St-Jacques. MONTREAL 159, rue Alexandre. TROIS-RIVIERES

Chartre, Samson & Cie Comptables Agrés - Chartered Accountants LaRue & Trudel et de Samson, Knight & Cie

Anderson & Valiquette Comptables-Vérificateurs J. Charles Anderson, L.I.C. Jean Valiquette, C.A., L.I.C. Roméo Carle, L.S.C., C.A. A. Dagenais, L.S.C., C.A. Georges Bernier, C.A. 84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

CARON & CARON Comptables Agrés - Chartered Accountants Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A. Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A. Jean Valiquette, C.A., L.I.C. 36, rue St-Jacques. MONTREAL 159, rue Alexandre. TROIS-RIVIERES



Membres à la Soc. can. d'histoire naturelle et reconnue d'utilité publique par le Gouvernement de la province de Québec. COMMISSION DES C.J.N.

Membres ex officio: P. MARIE-VICTORIN, P. S. C. le Père LÉO MORIN, C.S.C., Pierre DANEREAU, Jacques BOUS-BAUD, Marcelle GAUVREAU, respectivement président honoraire, président, secrétaire général, trésorier et chef du service de la S.C.N. Membres désignés par le conseil de la Société: P. ADRIEN, C.S.C., directeur général des C.J.N. Les chefs de service suivants: P. MARIE-VICTORIN (Botanique); Dr. Georges

Secrétariat de la S. C. H. N., Jardin Botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal. 29 novembre 1941

Mon haut-parleur

Quelques idées nouvelles

Pour favoriser l'élocution, les échanges de vues, les discussions, pour supprimer la gêne qu'appartenait habituellement l'apparat et l'académisme des réunions d'un Cercle de sciences naturelles, nous avons tenté une expérience.

Nous avons divisé les 40 membres du Cercle Pasteur en quatre cellules, chacune étant dirigée par un directeur adjoint. Chaque cellule siégera séparément. Les réunions étaient hebdomadaires. Deux ou trois sujets étaient étudiés à chaque réunion. Un membre était désigné pour préparer l'exposition du sujet, et fournir tout le matériel pédagogique nécessaire.

Nos conclusions

Nos réunions n'ont ni l'apparat ni les fastes accoutumés. Il n'y a pas eu de travaux longuement et patiemment rédigés. Pas de projections lumineuses, pas de conférences étrangères, pas de programmes enjolivés à distribuer. Cependant, chez les membres, une part plus active à l'étude d'un sujet.

Une plus grande facilité à bénéficier du matériel pédagogique. L'étude d'un sujet bénéficiait à l'ensemble parce que l'ensemble jouissait de la "liberté de parole". Dans certains cas nous n'avons pu aborder qu'un seul sujet par réunion.

Principaux sujets traités

Enoëtes: collections! Avantages d'en avoir; inconvénients qu'elles offrent; profit qu'on en a retiré (et non qu'on peut en retirer). En dehors des collections, y a-t-il d'autres travaux pratiques auxquels peut s'adonner un jeune naturaliste?

Botanique

Les Conifères de Rigaud; Divers phénomènes de sensibilité chez les plantes; Le carnivore des plantes; La flore de Percé et de Val d'Es- poir (Gaspé); L'hépatique, l'érythron, la sanguinaire.

Entomologie

Les guêpes maçonnes; L'hivernement des insectes; Les lépidoptères.

Zoologie

Les couleuvres, les anguilles;

LES SOURDS ENTENDENT

A l'église • En soirée • Chez soi • Séminaire • Conférence • Chants • Grèce à l'Ordre

"MIDGET" Electro-Ear 1941

Choix de six nouveaux modèles faciles à dissimuler.

Sans batterie encombrante. Prix à la portée de tous. Démonstration gratuite.

RAVOX RADIO-PHONE

4703 Ste-Catherine est CL 6755 Montréal



... SE TROUVE CHEZ

LUCIEN FAUCHER

MARCHAND-FOURREUR

1429 AMHERST • FRONTENAC 8731

Moyens de défense chez les animaux; Quelques mammifères qui hivernent; Les oiseaux maritimes de Percé; Migration des oiseaux; L'original, le chevreuil, l'élan, le cerf; Les araignées.

Cercle PASTEUR, C.J.N. par Frère Lucien Charbonneau, Ecole Normale, Rigaud. C.S.V.

BOITE AUX QUESTIONS

LA COMPTONIE

Q. — Pouvez-vous me donner des renseignements sur la plante que les Anglais nomment Sweet Fern?

R. — Malgré son nom vulgaire de Sweet Fern, cette plante n'est pas une Fougère mais un petit arbuste (haut d'un à deux pieds) de la famille des Myricacées, voisine de celle des Buxacées. Le nom de la plante est: Comptonia à feuilles d'Asplénie (Comptonia asplenifolia); les feuilles en effet ressemblent à celles de certaines Fougères du genre Asplenium. Le genre Comptonia, genre monotypique de l'Amérique du Nord, a été dédié par le botaniste anglais, sir Joseph Banks, à Henry Compton (1632-1713), évêque d'Oxford.

La Comptonie chez nous est une plante du Nord du Québec (surtout du Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi), de la vallée de l'Ottawa, de la région du lac Saint-Pierre; elle est rare ailleurs. La station la plus rapprochée de Montréal est sans doute celle de la baie d'Oka.

L'odeur balsamique de cet arbuste est l'un des charmes qui corrigent la tristesse des grands brûlés sablonneux de notre grand Nord. Les nuits de printemps, après une journée chaude, cette odeur est particulièrement pénétrante. Je me souviens qu'un soir, étant sur le train qui m'emportait d'Ottawa à Vancouver, l'atmosphère intérieure des wagons devint tout à coup littéralement embaumée de l'odeur de la Comptonie. Je dis à mes compagnons de voyage:

— Nous sommes en ce moment dans la pinière de Petawawa! — Comment savez-vous cela, car il fait nuit comme dans un four? — A l'odeur de la Comptonie qui vient d'environner le train.

On regarde sa montre et l'horloge du chemin de fer. Exact!

La Comptonie croît en grandes formations serrées où l'on peut souvent compter une soixantaine d'individus par mètre carré. Dans la région du lac Saint-Jean, et ailleurs, elle forme une association caractéristique avec le soi-disant "Cypripès" (qui est en réalité le Pin gris, Pinus banksiana) et une Verge d'Or (Solidago puberula). Les pins sont distants et ne nuisent pas à la Comptonie qui est avide de lumière. Les petites têtes de la Comptonie laissent entre elles d'étroits espaces suffisants pour que la Verge d'Or puisse y laisser ses longues tiges pressées simples.

Certaines adaptations écologiques semblent expliquer comment ces plantes à faces plutôt tropical peuvent s'avancer aussi loin vers la baie d'Hudson (on ne connaît pas encore sa limite au nord): la graine est fortement sclérifiée et entourée d'une sorte de cupule protectrice; la sécrétion résineuse qui lui donne son odeur la protège contre la dessiccation au cours des chaleurs de l'été. La propagation de l'espèce, en milieu libre par le feu, est éminemment favorisée par l'extension sous

terre de rhizomes particuliers, grêles, blancs ou rougeâtres, qui courent horizontalement, se fixant de distance en distance par la production de racines, et émettent des bourgeons qui deviennent des tiges aériennes. Souvent une très grande étendue n'est qu'un vaste clone dérivé par extensions végétatives successives d'une seule graine. Cela explique que dans un endroit donné on ne trouve parfois que des plantes staminées, ou que des plantes pistillées.

La substance résineuse aromatique de la Comptonie fait l'objet d'un certain commerce. C'est une petite industrie qui devrait être mise au point chez nous.

Frère MARIE-VICTORIN

Q. — Je vous envoie des feuilles d'ébène toutes rougies d'un côté; pourriez-vous me dire ce qu'elles peuvent avoir? Plusieurs branches de cet arbre sont déjà atteintes, les feuilles changent de couleur pour devenir rouges.

(M. D., Notre-Dame-du-Lac, Qué.)

R. — Les feuilles d'ébène rougies d'un côté sont infestées d'un petit acarien qui s'appelle Phyllo-captus quadripes et qui appartient à la famille des Eriophyidae. Le revêtement rouge à la surface de la feuille est formé d'un grand nombre de petites galles qui se développent surtout sur la face supérieure du limbe. Au début ces tumeurs sont vertes, mais tournent au rouge en vieillissant.

L'animal pénètre dans la feuille par la face inférieure; il produit une légère dépression de l'épiderme à son point d'entrée, tandis qu'un renflement apparaît sur la face opposée et se développe en une galle stipitée, plus ou moins globuleuse. Les renflements résultent de l'irritation des cellules par les petits acariens qui vivent dans les tissus de la feuille; les cellules affectées prolifèrent et forment des galles creuses. Elles peuvent être assez nombreuses pour couvrir presque complètement toute la face supérieure de la feuille et déformer le limbe.

J-Emile JACQUES

Education de la pureté et morale médicale

PRECIS DE MORALE MEDICALE — Pour infirmières, médecins, pharmaciens, etc. R. P. S.-A. La Roche, O.M.I. Volume relié pleine toile, 314 pages. Au comptoir \$1.50. Par la poste \$1.60.

LA VIE A DEUX, nouvelle édition, docteur Georges Surble. A. Brochu. 150 pages. Au comptoir \$1.00. Par la poste \$1.10.

LE POINT D'INTERROGATION, par M. l'abbé Victorin Germain. Volume de 270 pages. Au comptoir \$1.00. Par la poste \$1.10.

ELLE... ET TOI, JEUNE HOMME! par R. P. Honoré, S.J. Volume de 230 pages. Au comptoir .75\$. Par la poste .85\$.

LUI... ET TOI, JEUNE FILLE! par le même. Même prix que le précédent.

ELEMENTS DE MORALE MEDICALE, par M. l'abbé Hervé Trudel. A l'usage des gardes-malades, praticiens, étudiants en médecine et théologie. Brochure de 100 pages. Au comptoir .50\$. Par la poste .55\$. Edition reliée pleine toile, au comptoir .75\$. Par la poste .85\$.

QUOI DIRE, COMMENT DIRE? QUOI FAIRE — Education sexuelle par L.-P. Mercier, D.C., N.D. Brochure de 63 pages. Au comptoir .35\$. Par la poste .38\$.

S.V.P., ajouter la taxe de vente: 2 ou 4% selon le cas.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 30 NOVEMBRE

1er DIM. de l'AVENT, semi-double (violet). Messe: Ad te levavi, sans Gl. avec Cr.; 2e or. Deus, qui, 3e pour l'Eglise ou pour le Pape seulement; (pendant M.); préface de la Trinité; — Ires Vêpres de saint André Apôtre (rouge). Double 2e cl. Mém. du dim. 1 de l'AVent. — Antienne finale à la Ste-Vierge, Alma, V. Angelus.

AU PRONE

On annonce: Demain saint André Apôtre R. 112.

Mercr. saint François-Xavier, deuxième patron du Canada, R. 28.

Vendredi prochain, 1er vendredi du mois; communion, adoration du Saint-Sacrement.

Aujourd'hui, on fera la collecte, dans le dioc. de Sherbrooke, pour l'œuvre des syndicats ouvriers catholiques; dans le dioc. de Joliette, pour les orphelins. — Dimanche prochain, on fera la collecte, dans le dioc. de Saint-Jean-de-Québec, pour les diocèses de l'Ouest.

Avec les Prêtres des Missions-Etrangères

Journal des partants 1941 (suite)

1ère étape: Montréal-Los Angeles (suite).

3e partie: Chicago à Kansas City.

Ici, il faudrait vous donner les distances parcourues à date:

Montréal à Toronto 343
Toronto à Chicago 516
Chicago à Kansas City 451

Total 1,310

Nous partons de Chicago à 10 heures 30 du matin après avoir dit nos messes chez les Pères Franciscains. Nous n'avons pas manqué d'avoir des intentions spéciales pour tous nos confrères, nos parents, nos bienfaiteurs et nos amis. Bonjour à ce Chicago tapageur, aux trois millions d'habitants, aux gratte-ciels ennuageux, aux taxis jaunes, crèmes et verts aux ailes retroussées, aux tramways peints en rouge choquant. Notre cheval de fer s'ébranle vers Kansas City pour avaler 451 milles. Les Partants s'installent confortablement dans leur fauteuil pour admirer, à l'occasion, le paysage.

C'est ici qu'il faut intercaler les trop fameux champs de blé d'Inde dont il a déjà été question dans un journal précédent. Nous en voyons à n'en plus finir des acres et des acres. De prime abord, ils nous semblaient séchés, pourris; mais par ici, la récolte se fait tard; on ne laisse mûrir sur pied, puis on l'enlève. Une station toute proche, m'exalte devant un gentleman farmer sur ses immenses possessions et je lui dis qu'il en a beaucoup de blé d'Inde. Il me répond, imperturbable: "Moi, je n'en ai pas gros, mais celui qui m'en a vendu, lui l'en avait, par exemple!"

Au cours de l'après-midi, nous mettons aux aguets, nous traversons le magnifique Mississippi, le Saint-Laurent des Etats-Unis.

Nous y voici, le fleuve est d'un beau bleu, les flots sont calmes et reflètent un éblouissant soleil de midi. "Fort Madison" s'élève sur la rive, le trio descend du wagon et pose devant l'appareil de M. Rhéaume avec le fleuve et la locomotive géante pour fond. Nous re prenons aussitôt nos pérégrinations.

Un paysage terne passe à présent devant nous comme un film rapide. Nous nous mettons à lire notre bréviaire. Notre "porter" nègre est très prévenant pour nous. Il est catholique et demeure à Kansas City. Il voit à ce que nous ne manquions de rien. Il nous explique tous les horreurs des trains, nous donne des renseignements sur les villes que nous traversons. Comme souvenir de notre rencontre, nous lui donnons nos photographies et des images d'ordination.

Depuis que nous sommes partis de Montréal, je n'ai pas encore causé en français avec des étrangers. De l'anglais, et toujours de l'anglais.

Nous ne parlons pas cette langue au déjeuner seulement, comme au séminaire de Pont-Viau, mais encore au dîner, au souper, le jour, la nuit, et même dans nos rêves, tel le P. Rhéaume qui rêve aux brigands et qui crie: "Get the H. out of here..." Avis aux confrères qui feront le voyage par les Etats: perfectionnez-vous en anglais.

Dans le train nous côtoyons des militaires; soldats et marins. Ils sont dignes, sans être fiers ni hautains. Les soldats se rendent au camp militaire de San-Diego, en Californie, les marins à la base navale d'Honolulu. Depuis que nous voyons dans le train, nous constatons que notre appétit est meilleur, en effet nous mangeons comme des affamés, et cela trois fois par jour. Enfin, nous arrivons à Kansas City, à 9 heures vendredi soir. Pendant les deux heures d'arrêt qui nous sont octroyées, nous visitons la ville "pedibus cum jambis". La ville est brillamment éclairée de mille et une couleurs au néon. Dans ce centre très important à cause de la gare Union, où il entre plus de trains que dans toute autre gare des Etats-Unis, le "Santa Fe", par exemple, en ayant 48 par jour à lui tout seul, la ville urbaine ressemble beaucoup à celle de Montréal. Ce qui nous a frappés le plus en cette promenade nocturne, ce fut l'illumination aux couleurs changeantes du gratte-ciels de la Light Power Building, qui nous rappelait un peu les jeux de lumière de la fontaine lumineuse du parc LaFontaine.

Après cette visite sommaire, nous reprenons notre train en route pour Los Angeles. Bonsoir et demain! C'est aujourd'hui vendredi.

di, 10 octobre, il est précisément 11 heures et quelques minutes à nos montres. Pour les Montréalais, il est une heure du matin. Bonjour donc!

4e partie: Kansas City à Los Angeles.

Samedi, 11 octobre 1941, en la fête de la Maternité de Marie.

Quelle nuit, Seigneur, Mon Dieu!... Nous nous levons de nos couchettes, samedi matin, brisés, cassés, tordus, anéantis. Nous n'avons presque pas dormi. Ce ne fut qu'un lapsus d'enfer toute la nuit. Vitesse furieuse de 85 à 90 milles à l'heure, grincements de roues, tamponnements de wagons, roulis inquiétants, arrêts et départs brusques du train. Toute la faute retombe sur les épaules de notre innocent mécanicien aidé de nos serre-freins. Nous ne leur en voulons pas plus que cela, mais c'est bien rudement éveillant que de se faire bousculer ainsi sans moyen de défense.

Il n'y a pas à compter sur les messes du matin, il n'y a pas à ce que je sache d'indults marqués sur nos papiers nous donnant la permission de célébrer nos messes dans le train. Alors nous passons outre le cœur un peu gros.

Au déjeuner, nous rencontrons une Soeur Missionnaire du Maryknoll qui retourne à son ancienne maison des Philippines où elle a déjà fait un stage de 14 ans. Elle doit nous quitter à William pour aller visiter des Roches de par ici, qu'on appelle avec fierté le Grand Canyon. De temps à autre nous pouvons causer avec elle. Ce qui nous procure des renseignements précieux sur les moeurs et la vie aux Philippines. Elle connaît le Père Rondeau, parce qu'elle nous dit: "Vous lui parlerez de Soeur Isabelle". Durant la nuit, tandis que nous dormons du sommeil du juste, nous traversons le Texas aux immenses prairies. Toute la journée nous les verrons défiler à nos yeux. Ce sont des terrains de culture et de pacage pour les animaux. C'est le pays du ranch que le cinéma a immortalisé dans les films de cow-boys. Les troupeaux de bêtes à cornes passent l'année en plein air; il n'y a pas de bâtiments pour les héberger; l'hiver n'est pas assez dur pour cela: ils s'abreuvent aux marais environnants. Les vachers ou les cow-boys sont rares, nous n'en voyons aucun.

Bientôt nous parcourons et nous traversons des dunes de terre et de pierres rougeâtres formant des plateaux élevés; cela nous fait oublier la monotonie des prairies. La route automobile pour Kansas City à Los Angeles longe la voie du chemin de fer. Comme nous filons à une vitesse moyenne de 85 milles à l'heure, nous laissons loin derrière nous les autos qui la parcourent.

Là, il semble que nous arrivons près des régions montagneuses, car nous montons sensiblement, et cela se voit facilement à la vitesse plus modérée du train. Nous monterons ainsi jusqu'à 7,248 pieds d'altitude.

Nos provisions en nourriture étant épuisées, nous prenons maintenant nos repas dans le wagon-restaurant (dining car). Là nous trouvons un service courtois et rapide qui peut rivaliser avec nos meilleurs hôtels de Montréal. Evidemment la note finale est beaucoup plus élevée que celle que nous payerions chez les bonnes Soeurs Antoniennes. Mais comme cela n'arrive qu'une fois tous les 10 ans, nous n'en ferons pas trop de remarques. Il faut ajouter pour être complet, que voyager dans un train qui nous fait sautiller à la journée cela met vite nos appétits en forme pour le repas suivant.

Depuis que nous avons quitté Chicago, nous avons traversé successivement les Etats suivants: Illinois, Missouri, Kansas, Oklahoma, New Mexico, et les autres Etats à traverser seront plus tard, quand je vous en reparlerai.

Vendredi soir, avant de nous coucher, nous avons de nouveau réculé nos montres, pour être en règle avec l'heure du Pacifique. Nous sommes présentement en retard sur vous de 3 heures.

Dimanche, le 12 oct. 1941 à bord du "Santa-Fe".

Pour la première fois, nous n'assisterons pas et nous ne dirons pas non plus la messe un dimanche. Comme compensation, nous nous imposerons des mortifications, nous allongerons notre oraison et nous

Heures d'affaires: 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
Le samedi 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

DUPUIS

Pour rafraîchir la salle de bains

Ensembles en soie huilée

A PATRONS DE FLEURS OU DE CYGNES

DANS LES TONS: rose poudre, bleu poudre, vert, mais, bourgogne. SPECIAL AU COMPLET

RIDEAU DE DOUCHE, environ 72" x 72"
RIDEAU DE FENETRES, environ 18" x 52"

Peu importe que la salle de bain soit ultra-moderne ou moins jeune... une telle parure si facile à nettoyer sera une acquisition justifiée. C'est gai et propre et des plus en vogue.

Plateau 5151 — local 202 DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

ENFANTS . . .

LE PERE NOEL reçoit les petits enfants à qui il remet une bonbonnière-souvenir.

ENTREE: .05

UNE BOITE-SURPRISE est présentée à chaque enfant par la FEE DES ETOILES. .25

HEURES: 9 h. 30 a.m. à 5 h. p.m.
le samedi: 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.

AU ROYAUME DES JOUETS
DUPUIS — sous-sol (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

prierions mieux aujourd'hui, en perdant moins souvent la présence du bon Dieu; et nous assisterons par la pensée aux messes nombreuses qui se célèbrent présentement dans les églises qui nous entourent aux Etats-Unis.

Je ne savais pas qu'il existait un Sahara aux Etats-Unis, nous l'avons présentement sous les yeux. Ce n'est que du sable, sans habitation, sans verdure. Le fleuve Colorado se trace un chemin à travers ces immenses plaines de sable.

Sur l'invitation d'un voyageur de première classe, nous allons faire un bout de voyage dans le wagon observatoire. Là nous pouvons encore mieux observer les gorges et les ravins que côtoie le train.

Une note de tristesse se mêle à cette journée. Tandis que nous prenons un dix minutes de bon air, la gare nous voyons des militaires descendre sur une civière un homme qui vient de mourir dans le train à l'avant. Que Dieu ait son âme!

Nous nous sentons vraiment dans un pays enchanté, car la nature est poétique dans son genre, la verdure ne ressemble pas du tout à la nôtre; nous voyons des palmiers, des oranges, et d'autres arbres dont nous ignorons les noms.

Notre prochain arrêt sera Los Angeles.

Le trio Missionnaire: PP. Vézina-Rhéaume-Tremblay, P.M.E. Par Alfred Tremblay, P.M.E.

FRANCE

Un livre d'Henri Pourrat sur Olivier de Serres

Le conseiller agronome d'Henri IV à l'honneur

Paris. — Au moment où la France se tourne vers la terre nourricière pour lui demander l'essentiel de la vie de son peuple, Olivier de Serres, qui fut conseiller agronome d'Henri IV et est l'auteur d'un *Théâtre de l'agriculture*, est revenu à l'attention des lettrés qui, par des conférences, des articles et des livres viennent de le remettre à l'honneur. Henri Pourrat vient de consacrer un important ouvrage à celui qui fut l'introduit de la culture du mûrier en France, qui devait amener le développement intense des industries de la soierie dans la région lyonnaise. A Paris, à l'Hôtel de la Société des gens de lettres, Charles Brun a brodé une évocation attachante de la figure de celui qu'il qualifie de "Gentilhomme de la terre". Le con-

Tél. AMherst 1543

GEORGES PRINCE

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bureau au magasin L.-N. Messier
1490, ave Mont-Royal (est) — Montréal

Domicile: 181 boul. St-Joseph (est) — T. MA. 5877

Animaux de laboratoire

vivants, conservés, embaumés, injectés.

Chiens, chats, lapins, lapines vierges, cobayes, rats, souris, pigeons, grenouilles, oiseau, tortues, sauternes, etc.

LES FOURNITURES BIOLOGIQUES

ANDRÉ

1264 Montcalm, Montréal, FR. 7416

férencier rappela que c'est après les dures épreuves d'une année de famine, de récoltes détruites et de terres abandonnées, qu'Olivier, soignant lui-même son domaine, en fit un florissant jardin et montra ainsi que la terre nourrit toujours l'homme qui la cultive avec amour et cet exemple est à méditer dans les circonstances présentes. Rappelant la devise d'Olivier de Serres, "*Savoir, vouloir, pouvoir*", Charles Brun souligna que certaines phrases écrites par Olivier de Serres il y a plus de trois siècles paraîtraient aujourd'hui être du maréchal qui, lui aussi, "possède à la fois le savoir, le vouloir et le pouvoir pour faire refluer leur beau domaine".

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

TARIF

des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: 8-Elair 3361

1 cent le mot. 25c minimum comptant

Annonces facturées 1/4c le mot. 40c minimum

NAISSANCES, SERVICES, SERVICE ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES \$1.00 par insertion

BOUCHER-EPICIER

Epiceries et viandes de choix, fruits et légumes, etc. A. Ethier, 55, rue Béthanie, Lachine, Qué. Tél. 49. 1-12-4.

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Belle propriété sise rue Christophe-Columb, entre Beaulieu et St-Zotique, d'un ex-c. pièces chaudes, moderne, chauffage central à eau chaude, éclairée par trois côtés, 2 beaux garages chauffés, avec entrée séparée. Construction récente, idéale pour professionnels. Ecrire case 20, le "Devoir".